Gilles Dostaler

Le libéralisme de Hayek

R E P È R E S

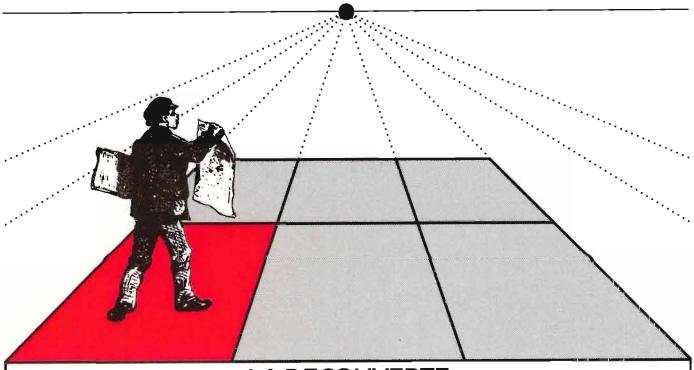

LA DECOUVERTE

Gilles Dostaler

Le libéralisme de Hayek

Éditions La Découverte
9 *bis*, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Nous remercions, pour leur lecture attentive de notre manuscrit, leurs commentaires et leurs suggestions de corrections, Gilles Bourque, Marielle Cauchy, Pascal Combemale, Jean-Paul Piriou et Pierre Rochon. Nous sommes évidemment seul responsable des défauts du produit final.

Catalogage Électre-Bibliographie
DOSTALER, Gilles
Le libéralisme de Hayek. — Paris : La Découverte, 2001. — (Repères ; 310)
ISBN 2-7071-3384-1
Rameau : Hayek, Friedrich August (1899-1992)
libéralisme économique
Dewey : 330.41 : Économie générale. Économie libérale. Capitalisme
Public concerné : Public motivé.

Le logo qui figure au dos de la couverture de ce livre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel **À la Découverte**.

© Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2001.

Introduction : la reconstruction du libéralisme

> *Nous devrions en savoir assez long, pour éviter de détruire notre civilisation en étouffant le processus spontané de l'interaction des individus, en chargeant une quelconque autorité de le diriger. Mais pour ne pas tomber dans cette faute, nous devons rejeter l'illusion d'être capables de délibérément « créer l'avenir de l'humanité » [...].*
>
> *Telle est l'ultime conclusion des quarante années que maintenant j'ai consacrées à l'étude de ces problèmes, après avoir pris conscience de l'Abus et du Déclin de la Raison qui n'ont cessé de se poursuivre tout au long de ces décennies* [1983a, p. 182] [1].

Lorsque Friedrich Hayek naît, en 1899, le libéralisme classique domine sur le plan de la pensée économique et sociale comme sur celui des politiques. Mais il a déjà entamé un déclin que Keynes diagnostique dans *La Fin du laisser-faire* (1926). Pendant la jeunesse de Hayek, ce libéralisme agonise, tant intellectuellement que politiquement. À son âge mûr, Hayek voit triompher un interventionnisme étatique qu'il honnit, alors que s'étend l'influence de l'URSS et que le marxisme a le vent en poupe bien au-delà des frontières des pays socialistes. Pendant sa vieillesse, il est témoin de l'écroulement du système

1. La plupart des citations étant tirées de publications de Hayek, nous n'indiquerons son nom avant la date de publication qu'en cas d'ambiguïté. Une référence entre crochets renvoie à la bibliographie finale. Lorsque nous mentionnons un titre – généralement très connu – sans donner de référence complète en bibliographie, nous donnons la date de publication entre parenthèses. Les traductions sont de nous, sauf s'il existe une édition française de l'ouvrage, comme c'est le cas ici. Les passages en italiques dans les citations le sont dans l'original.

soviétique, de la crise du keynésianisme et de l'État-providence, et de la résurgence d'un libéralisme radical qui semble, aux yeux de plusieurs, le seul horizon possible pour l'humanité.

Hayek a été, sur le plan de la pensée, mais aussi sur celui de l'action, un des principaux artisans de cette reconstruction du libéralisme, comme Keynes avait été l'un des architectes majeurs de l'interventionnisme et de la mise en place de l'État-providence. Leur duel s'inscrit dans l'un des conflits majeurs du XX^e siècle.

Hayek s'est d'abord fait connaître comme économiste et c'est à ce titre que, dans les années vingt et trente, il a été l'un des principaux opposants à Keynes. Mais l'économie n'est qu'un des domaines dans lesquels ce penseur polyvalent, à la culture encyclopédique, a fait des interventions majeures. Hayek a aussi laissé sa marque, entre autres, dans les domaines de la psychologie, de la théorie de la connaissance, du droit, de la philosophie politique, de l'histoire des idées et même de la biographie. Comme les grands économistes du passé, et à l'encontre de la majorité de ceux d'aujourd'hui, c'est une approche multidisciplinaire qu'il prône pour comprendre la société et son évolution : « Personne ne peut être un grand économiste qui n'est qu'un économiste – et je suis même tenté d'ajouter qu'un économiste qui est seulement un économiste est susceptible d'être un fléau si ce n'est un réel danger » [1956, p. 123].

S'il est un fil conducteur de cette œuvre apparemment éclatée, c'est un questionnement sur l'avenir de l'humanité. L'œuvre et l'action de Hayek sont tendues vers un but : la défense et la reconstruction du libéralisme. Il mène avec acharnement une double lutte, contre l'interventionnisme keynésien d'une part, contre le socialisme de l'autre, qu'il voit comme étroitement reliés et menant à terme à un totalitarisme qui n'a rien à envier à celui du fascisme et du nazisme. La lutte contre ces conceptions de la vie sociale ne peut se mener uniquement sur le plan politique. Elle relève de tous les domaines de l'action humaine et du savoir. Pour Hayek, l'interventionnisme et le socialisme s'appuient sur une erreur intellectuelle, sur une mauvaise conception du monde et de la connaissance. Ces entreprises seraient donc impossibles. Leur échec serait inévitable. De la même manière qu'il prétend avoir été l'un des seuls à prédire la crise de 1929, Hayek croit avoir correctement anticipé l'échec

du keynésianisme et l'écroulement des régimes de type soviétique.

C'est en premier lieu sur le plan de la connaissance que Hayek mène sa lutte, et cela depuis le début de sa carrière, avant même qu'il ne commence à élaborer son analyse économique. C'est donc par là que nous commencerons notre parcours dans son œuvre, après avoir situé son action dans le XX^e siècle. De la connaissance, nous passerons à l'analyse économique avant de déboucher sur la représentation de la société et de l'État. Cette division est bien sûr arbitraire, puisque tous ces éléments sont reliés dans la vision de Hayek. Certaines redites seront inévitables. Nous essayons, dans les pages qui suivent, de présenter le plus objectivement possible, donc en lui donnant souvent la parole, les idées d'un auteur à l'étude duquel nous avons consacré beaucoup de temps, mais avec lequel nous avons des désaccords importants.

Hayek peut être considéré comme un des précurseurs et des maîtres à penser de ce qu'on appelle le néolibéralisme. Mais nous verrons en même temps que ses conceptions de la connaissance, de l'analyse économique et du fonctionnement de la société en font un penseur hétérodoxe, à bien des égards aussi éloigné des autres théoriciens du néolibéralisme que de Keynes et des partisans de l'intervention de l'État. Les contradictions qu'on ne manque pas d'y trouver expliquent aussi la diversité des interprétations dont cette œuvre, de plus en plus largement étudiée, est l'objet (voir la seconde partie de la bibliographie).

I / Une traversée du XX[e] siècle : esquisse biographique [1]

Ce sont en grande partie les circonstances extérieures par lesquelles j'ai vécu dans des pays étrangers – et la plupart du temps comme un étranger moins familier avec la vie quotidienne que la plupart de mes collègues – qui m'ont tenu à l'écart de toute participation active à la vie publique, et m'ont même conduit comme chercheur des aspects les plus concrets et empiriques du travail scientifique à leurs aspects les plus abstraits, là seulement où je pouvais espérer disposer d'un avantage sur mes collègues [1994a, p. 137].

La période viennoise (1899-1931)

La formation d'un penseur polyvalent

Friedrich August von Hayek est né le 8 mai 1899 à Vienne, alors capitale de l'Empire austro-hongrois, l'un des plus brillants centres artistiques et intellectuels de l'Europe, berceau de la modernité, foyer d'une crise de la civilisation avec la remise en

1. Le philosophe W.W. Bartley III, à qui Hayek avait confié ses archives, avait entrepris la rédaction d'une biographie. La mort a mis fin à ce projet en février 1990. On trouvera une introduction biographique de Stephen Kresge et des documents autobiographiques ainsi que des entrevues avec Hayek dans [1994a]. On trouvera d'autres notes autobiographiques dans l'introduction de [1984a], ainsi que dans les deux textes suivants : « The Economics of the 1920s as seen from Vienna » [1992, p. 19-41] et « The Economics of the 1930s as seen from London » [1995, p. 49-63]. Des renseignements biographiques sont par ailleurs disponibles dans Butler [1983], Dostaler et Éthier [1988], Gray [1984], Machlup [1976], Leube [1984] et Tomlinson [1990].

cause de toutes les certitudes sur lesquelles elle était fondée. Sa famille appartenait à une couche aisée des classes moyennes, composée de fonctionnaires, d'intellectuels, d'ingénieurs et cadres, qui constituait le plus ferme support de l'empire. La guerre, la fin du règne des Habsbourg et la naissance d'une république autrichienne aux frontières réduites en novembre 1918 provoquèrent la désorganisation de cette société, de ce monde désormais « altéré par la décadence », selon les vers du grand poète salzbourgeois Georg Trakl.

Au déclin du libéralisme autrichien qui dominait l'avant-guerre succéda la montée parallèle du populisme, souvent antisémite, et du socialisme, de tendance marxiste. Le suffrage universel est accordé en 1907 à la suite de manifestations ouvrières organisées par le parti social-démocrate, créé en 1889. Débutant pendant la guerre, l'inflation, qui se transforme en hyperinflation entre octobre 1921 et mai 1922, ruine la classe sociale dont Hayek est issu. La faim provoque des émeutes à Vienne. La révolution bolchevique de 1917, la formation de la république hongroise soviétique en 1918, l'insurrection spartakiste de 1919 en Allemagne stimulent les mouvements d'extrême gauche en Autriche, tenus en respect par le parti social-démocrate, qui compte alors 350 000 membres.

Vainqueur aux élections de 1919, le parti gouverne avec les conservateurs sociaux-chrétiens. L'économiste Joseph Schumpeter est ministre des Finances de mars à octobre 1919. Il appuie le programme radical de socialisation piloté par le ministre Otto Bauer, chef de file de l'austro-marxisme. L'effondrement de la coalition sera suivi en 1922 de la mise en œuvre d'une politique d'austérité économique fondée sur la discipline fiscale et monétaire. Dans son nouveau programme élaboré à Linz en 1926, le parti social-démocrate se radicalise et considère que la lutte armée peut devenir nécessaire pour défendre les acquis démocratiques et sociaux contre les sociaux-chrétiens. La suspension du Parlement en 1933 allait être le prélude à l'écrasement du mouvement ouvrier en 1934 et à l'occupation hitlérienne de 1938. Dans une Vienne désormais rouge, dirigée par les socialistes de 1919 à 1934, vitrine internationale d'un urbanisme d'avant-garde, l'administration municipale gère des programmes sociaux comme l'habitation populaire et le contrôle des loyers. La ville est parfois secouée par des luttes violentes, comme les révoltes de milices ouvrières en 1927 et en 1934.

Ce contexte marque la formation de la pensée de Hayek, qui ne cesse de polémiquer contre les autorités municipales viennoises. Il éclaire son individualisme et son antisocialisme intransigeant, sa crainte des soulèvements populaires et de la dictature du prolétariat, sa phobie de l'inflation, sa condamnation de l'idée de justice sociale, sa nostalgie des traditions et des valeurs morales mises en pièces, entre autres, par le freudisme, autre mouvement viennois.

Le jeune Hayek baigne dans un milieu intellectuel. Médecin, son père, August Edler, effectuait des recherches et donnait des cours en botanique, mais ne parvint jamais à obtenir à l'université la chaire à laquelle il aspirait. Son grand-père paternel avait enseigné la biologie à l'école secondaire et publié plusieurs travaux dans ce domaine. Sa mère, Felicitas von Juraschek, était issue d'une famille beaucoup plus riche que celle de son père. Son grand-père maternel, collègue et ami de l'économiste autrichien et ministre des Finances Eugen von Böhm-Bawerk, avait été professeur de droit public à l'université d'Innsbruck et haut fonctionnaire. Les deux frères cadets de Hayek deviendront l'un professeur d'anatomie à l'université de Vienne et l'autre professeur de chimie à l'université d'Innsbruck. Les parents de Hayek étaient incroyants et ne l'ont jamais amené à l'église. Sauf pour une courte période au début de son adolescence, Hayek n'a jamais été croyant et s'est toujours montré hostile aux religions monothéistes à cause de leur intolérance.

Hayek s'est d'abord intéressé à la botanique, puis à la paléontologie et à la théorie de l'évolution, avant de découvrir, autour de seize ans, les sciences de l'homme, la vie publique, l'organisation sociale, et de jongler avec l'idée de devenir psychiatre. C'est à la maison beaucoup plus qu'à l'école, où il se montrait un élève peu appliqué, qu'il fit son apprentissage intellectuel. C'est la guerre qui l'amène à s'intéresser à l'économie. Il puise ses premières idées dans des écrits socialistes. À la même époque, il se passionne pour l'art dramatique, lit beaucoup de théâtre et entreprend la rédaction de plusieurs tragédies, n'en terminant aucune.

En mars 1917, Hayek se joint à un régiment d'artillerie à Vienne. Après sept mois d'entraînement, il est envoyé comme officier sur le front italien où il passe un peu plus d'un an, sans beaucoup d'action, et contracte la malaria. À l'occasion d'une

permission, il rencontre par hasard, à bord d'un train, pour la première fois, son cousin le philosophe Ludwig Wittgenstein (1889-1951). Il est frappé par « sa passion radicale pour la vérité en toute chose » [1977, p. 177]. Influencé par le physicien et philosophe Ernst Mach, Wittgenstein venait d'achever son *Tractatus logico-philosophicus*, dont Hayek dit avoir été un des premiers lecteurs. Ce livre allait exercer une influence déterminante dans la naissance du cercle de Vienne. Hayek allait devenir un adversaire résolu des thèses du cercle (voir chapitre suivant). Wittgenstein prendra lui-même ses distances, entre autres sous l'influence de l'économiste Piero Sraffa, qu'il fréquente à Cambridge où il est nommé professeur en 1930. Keynes et Wittgenstein s'y rencontreront aussi souvent. Hayek rencontrera Wittgenstein à quelques reprises après son installation à Cambridge en 1939. Sauf dans leur dernière conversation, encore à la suite d'une rencontre inopinée à bord d'un train, ils n'abordaient pas de questions philosophiques ou politiques, connaissant leurs désaccords sur ce dernier plan.

Hayek est de retour à Vienne en novembre 1918 après la défaite de l'armée austro-hongroise. Son expérience militaire a contribué à détourner son centre d'intérêt des sciences naturelles vers les sciences sociales. Elle a aussi accentué son hostilité envers un nationalisme qui est à l'origine de la catastrophe qui a frappé le monde. Il s'inscrit à l'université de Vienne et suit des cours dans plusieurs disciplines. Sa vie durant, Hayek sera convaincu de la nécessité de ne pas se limiter à un domaine du savoir, non plus d'ailleurs qu'à l'université comme lieu de développement des connaissances. Ainsi l'activité intellectuelle à Vienne se déployait-elle en grande partie hors de ses murs, dans des séminaires informels se réunissant souvent dans des cafés. On y discutait fiévreusement, entre autres, de deux mouvements de pensée très en vogue : la psychanalyse et le marxisme. Un demi-siècle plus tard, Hayek évoquera ses « combats intellectuels contre le marxisme et le freudisme dans la Vienne des années vingt » [1983a, p. 235].

Une pénurie de combustible dans une Vienne en proie à l'inflation provoque la fermeture de l'université durant l'hiver 1919-1920. Hayek se rend à Zurich où il est initié à l'étude du cerveau dans le laboratoire de von Monàkow. C'est à ce moment

Le cercle de Vienne

Le cercle de Vienne est sans doute l'une des institutions intellectuelles les plus célèbres de la capitale autrichienne pendant l'entre-deux-guerres. Le cercle s'inspire des travaux du physicien et philosophe des sciences autrichien Ernst Mach (1838-1916) et du logicien allemand Gottlob Frege (1848-1925). Mach, qui a influencé Hayek au début de sa carrière, traquait les relents métaphysiques dans les sciences et proposait de remplacer le principe de causalité par la dépendance fonctionnelle mesurable entre phénomènes observables. Frege voulait fonder les mathématiques sur la logique formelle et construire un « langage idéal » sur la base de cette dernière. Ses travaux ont inspiré ceux de Bertrand Russell et Alfred Whitehead. C'est à partir de 1922 que commencèrent, autour de Moritz Schlick, successeur de Mach à la chaire de philosophie des sciences de l'université de Vienne, les réunions de ce qui allait devenir l'association Ernst Mach, puis le cercle de Vienne. Il comptait parmi ses membres le sociologue Otto Neurath, les philosophes Rudolf Carnap, Hermann Feigl et Philipp Frank, les mathématiciens Hans Hahn, Kurt Gödel et Karl Menger (fils de l'économiste Carl Menger, fondateur de l'école autrichienne). La plupart étaient, sur le plan politique, de tendance socialiste. En 1929 est publié le manifeste du cercle, *Wissenschatliche Weltauffassung* (« Conception scientifique du monde »). Ce document peut être considéré comme la proclamation du positivisme logique – appelé aussi empirisme logique ou néopositivisme – que l'on associe au cercle de Vienne (voir Lecourt [1999] et Nadeau [1999]). Il dénonce la métaphysique spéculative qui pose de pseudo-problèmes et dont les énoncés sont invérifiables. Dans sa critique de la philosophie traditionnelle, le positivisme logique s'inspire du *Tractatus locigo-philosophicus* (1922), dans lequel Wittgenstein, ancien élève de Russell, membre du cercle à ses débuts, définit la philosophie comme une critique du langage et explique comment la structure formelle du langage correspond à celle du monde. Wittgenstein prendra toutefois rapidement ses distances avec le positivisme logique en développant sa théorie des « jeux de langage ». Selon le manifeste du cercle, il n'y a de formes de connaissance légitime que logico-mathématique ou empirique, vérifiable sur la base de la perception sensorielle. Les sciences sont formées d'énoncés théoriques liés à des énoncés d'observation qui permettent de les fonder sur un principe de vérifiabilité. La physique théorique est le meilleur exemple de savoir empirique et les autres sciences doivent s'en inspirer. Ce qui mène à une idée fondamentale, et très critiquée, du cercle, celle de l'unité de la science. Il y aurait un langage unique et une structure logique uniforme des sciences, qu'elles soient naturelles ou sociales. On doit pouvoir idéalement les réduire les unes aux autres. Et c'est par cette voie seulement que l'entreprise scientifique peut devenir socialement utile. Car le positivisme logique est conçu comme un élément essentiel de la réforme sociale. Il s'agit de transformer rationnellement l'ordre social et économique. Le positivisme logique a essaimé bien au-delà du cercle de Vienne à partir des années trente, exerçant son influence dans tous les pays européens et aux États-Unis. En même temps, des désaccords parfois importants ont commencé à se manifester et des controverses à se développer entre les tenants de cette école

de pensée qui a commencé à susciter, après la guerre, une opposition vigoureuse. Parmi les adversaires les plus résolus du positivisme logique, on compte évidemment Hayek et son ami Popper, qui revendique même la responsabilité du meurtre de ce courant de pensée (Popper [1989], p. 119 ; voir aussi encadré « Hayek et Popper », p. 19).

qu'il découvre lui aussi avec enthousiasme les travaux de Mach. Il se déplace l'été suivant en Norvège, où il étudie les langues scandinaves et traduit un livre de Gustav Cassel sur l'inflation, qui ne sera jamais publié. Il obtient un premier doctorat, en jurisprudence, en novembre 1921. Mais il s'intéresse surtout à l'économie et à la psychologie, disciplines entre lesquelles il hésite. Il suit les cours d'Othmar Spann et de Friedrich von Wieser, le principal théoricien, avec Böhm-Bawerk, de la deuxième génération de l'école autrichienne, fondée par Carl Menger (voir encadré « L'école autrichienne d'économie », p. 44). Spann lui fait lire les *Fondements de l'économie* de Menger, qui exercera une influence déterminante sur sa vision de l'économie, de la société et de la connaissance. Wieser le sensibilise aux problèmes reliés à la théorie de la valeur, thème sur lequel il entreprendra durant l'été 1922 la rédaction d'une thèse.

En 1921, Hayek met sur pied avec son collègue juriste J. Herbert von Fürth un groupe de discussion, le *Geistkreis*, où l'on abordait un éventail très varié de sujets : économie, sociologie, histoire, philosophie, histoire de l'art, musique, psychanalyse, physique et mathématiques. Certaines personnes participaient à la fois au *Geistkreis* et au cercle de Vienne. Plusieurs, dont Hayek lui-même, se sont joints par ailleurs au séminaire privé réuni par Ludwig von Mises, entre 1920 en 1934. Parmi les participants du *Geistkreis* et du séminaire de Mises, on compte plusieurs économistes qui atteindront une grande notoriété, tels que Gottlieb Haberler, Fritz Machlup et Oskar Morgenstern, créateur avec John von Neumann de la théorie des jeux.

Hayek s'était présenté à Mises muni d'une lettre de recommandation de Wieser. Il fut immédiatement embauché au Bureau des comptes (Österreichische Abrechnungsamt), organisme gouvernemental chargé de régler les dettes d'avant guerre de l'Autriche, dont Mises était directeur. C'est la naissance d'une étroite alliance. Au moment où il le rencontre, Hayek est impressionné par l'analyse que fait Mises de l'inflation, dont le

Ludwig von Mises

Ludwig von Mises est né à Lemberg, dans l'Empire austro-hongrois, en 1881. Après avoir obtenu un doctorat en droit et en économie de l'université de Vienne en 1906, il devient l'un des participants les plus actifs du séminaire qu'anime Eugen von Böhm-Bawerk à cette université. Il publie en 1912 *Theorie des Geldes und der Umlaufsmittel* (*Théorie de la monnaie et du crédit*), dans lequel il propose une nouvelle explication de la monnaie et des fluctuations cycliques fondée sur la théorie du capital de Böhm-Bawerk et sur la théorie de l'intérêt de l'économiste Knut Wicksell, fondateur de l'école suédoise. N'ayant pu obtenir de chaire à l'université de Vienne, il y enseigne à titre de *privat-dozent* (chargé d'enseignement portant le titre de « professeur » mais non payé par l'université) de 1913 à 1934. De 1909 à 1934, il travaille comme économiste de la chambre de commerce de Vienne, et conseiller économique du gouvernement. À partir de 1920, il anime un célèbre séminaire privé, dans les locaux de la chambre de commerce, auquel participeront, jusqu'en 1934, non seulement les plus grands noms de l'école autrichienne, mais plusieurs autres économistes de divers pays. Au moment où le parti socialiste prend le pouvoir, Mises se situe résolument à contre-courant des idées dominantes dans l'intelligentsia viennoise, « un libéral intransigeant isolé » [Hayek, 1992, p. 29]. Opposé à toute forme d'interventionnisme, il critique sans relâche l'égalitarisme, le syndicalisme et le socialisme. Il publie en 1922 *Die Gemeinwirtschaft : Untersuchungen über den Sozialismus* (traduit en anglais sous le titre *Socialism*), livre dans lequel il cherche à montrer qu'un gouvernement socialiste ne peut effectuer de calculs économiques et donc gérer une économie moderne complexe. Fuyant la montée du nazisme dans son pays natal, il enseigne à Genève de 1934 à 1940, après quoi il émigre aux États-Unis. Il est professeur invité à l'université de New York de 1948 à 1969. À partir des années trente, Mises se penche de plus en plus sur des questions d'ordre méthodologique. Il élabore, contre le positivisme logique, la « praxéologie », qui développe les implications logiques de la réalité de l'action humaine individuelle. Les lois économiques sont déduites logiquement d'axiomes évidents, concernant en particulier le comportement individuel. On appelle aussi « apriorisme radical » cette approche cognitive, en vertu de laquelle la théorie économique a un caractère purement logico-déductif. Partisan de l'individualisme méthodologique (voir encadré « Individualisme méthodologique », p. 38), Mises considère que le comportement individuel dont il faut partir est rationnel. Publié en allemand en 1940 et en anglais en 1949, *Human Action* est une ambitieuse reconstruction de la théorie économique sur cette base. Bien qu'à contre-courant des idées dominantes dans l'après-guerre, l'enseignement de Mises influence plusieurs économistes qui formeront le noyau d'un courant néo-autrichien qui se développe à partir des années soixante-dix (Murray Rothbard, Israël Kirzner). L'Institut Ludwig von Mises, installé à l'université Auburn et qui publie l'*Austrian Economic Newsletter*, en est un vecteur majeur. À la fin de sa carrière, Hayek était devenu assez critique de la pensée d'un homme qui l'avait beaucoup influencé dans sa jeunesse. N'acceptant pas l'apriorisme de Mises, qu'il considère étranger à la tradition

méthodologique autrichienne, il lui reprochait d'être « un utilitariste strictement rationaliste, ce qui n'était pas entièrement conciliable avec son subjectivisme de base [...] Cela privait son épistémologie et sa critique élaborée du socialisme de leurs pleins effets » [1968, p. 55]. Mises s'est éteint à New York en 1973. Une autobiographie posthume a été publiée par son épouse (Mises [1978] ; voir aussi Hayek [1992], p. 126-159).

taux croît de plus en plus rapidement tant en Autriche qu'en Allemagne. Hayek était alors relativement ouvert aux idées socialistes, en particulier celles que mettait en avant la « Société fabienne » (du nom de l'homme politique romain Fabius dit Cunctator, « le Temporisateur »), en vogue à Vienne. Créée en Angleterre en 1884, la Société, dont l'un des membres influents était George Bernard Shaw, préconisait un socialisme non marxiste auquel on pourrait arriver par une transformation graduelle plutôt que par une révolution violente ; elle allait constituer un des groupes fondateurs du parti travailliste. Avec des amis étudiants, entre 1918 et 1921, Hayek avait travaillé à l'organisation d'un parti qui aurait occupé le milieu du terrain « entre les catholiques d'une part et les socialistes et communistes de l'autre » [1994a, p. 53]. Ce fut sa seule incursion sur le terrain de la politique « politicienne » et il n'a jamais été membre d'un parti politique.

C'est Mises qui a fait passer Hayek dans un camp libéral radicalement opposé au socialisme. Il devint, « pour les dix années suivantes, le guide principal dans le développement de [ses] idées » [1984a, p. 1]. Dès ce moment, des contacts se nouent entre les Autrichiens et les groupes libéraux de Londres. Aux yeux de plusieurs, Hayek apparaît, dans les années vingt, comme le lieutenant de Mises. Mais il avait déjà commencé à développer des thèses originales qui allaient, plus tard, l'éloigner de son mentor.

L'élaboration d'une vision économique

En mars 1923, Friedrich Hayek obtient un second doctorat, en science politique, avec sa thèse sur la valeur. Relativement bien payé au Bureau des comptes, il avait amassé de l'argent pour payer un voyage aux États-Unis, où Jeremiah W. Jenks, professeur à l'université de New York, qu'il avait rencontré à Vienne en 1922, lui avait promis un poste d'assistant de

recherche pour quelques mois. Il estimait en effet qu'« une visite aux États-Unis était essentielle pour un aspirant économiste » [1992, p. 34]. Pour faciliter ses contacts avec les économistes américains, il dispose d'une douzaine de lettres de recommandation que lui a remises Joseph Schumpeter, à la demande de Wieser.

Né à Vienne en 1883, la même année que Keynes, Schumpeter allait, comme ce dernier, se positionner comme hétérodoxe. Comme Hayek et plusieurs autres intellectuels autrichiens, il subit l'influence de Mach. Associé au début de sa carrière à l'école autrichienne, il allait se retrouver parmi les fondateurs de l'économétrie et les admirateurs de la théorie walrasienne de l'équilibre général (voir les entrées « Équilibre général », « Walras » et « Loi de Walras » *in* Guerrien [2000], et Dubœuf [1999]). Hayek considérera que ces mauvaises fréquentations l'ont éloigné de l'école autrichienne. Il n'en reste pas moins qu'il appréciait ce brillant parleur, qu'il n'a que très rarement rencontré : « Si vous me demandiez quelles sont les personnes les plus intéressantes avec lesquelles vous aimeriez passer encore une soirée, ce seraient deux économistes, Schumpeter et Keynes, qui avaient certaines choses en commun. En une phrase, je dirais : *pour épater les bourgeois.* [...] Schumpeter est un plus grand érudit que Keynes, et un plus brillant esprit » [1994a, p. 95 ; italiques en français dans le texte].

Le séjour américain de quinze mois est déterminant dans l'évolution de la pensée économique de Hayek. C'est là qu'il prend conscience de la nécessité de relier la théorie monétaire et l'explication des fluctuations cycliques, thème sur lequel porteront ses recherches pendant plusieurs années à venir. Sous la direction de James D. Magee, à l'université de New York, il commence une troisième thèse de doctorat dont le titre est « Est-ce que la fonction de la monnaie est compatible avec une stabilisation artificielle du pouvoir d'achat ? », thèse qu'il ne terminera pas mais qui contient le point de départ de plusieurs pistes de réflexions ultérieures. Il suit aussi des cours à l'université Columbia et à la New School for Social Research.

Les lettres de Schumpeter, qui avait enseigné à Harvard en 1913, lui permettent d'entrer en contact avec plusieurs économistes éminents, dont Irving Fisher, et en particulier avec les ténors de l'institutionnalisme américain, John Bates Clark et surtout Wesley Clair Mitchell, qui venait de fonder le National

Bureau of Economic Research, et dont il suit les cours d'histoire de la pensée économique. Il étudie la politique monétaire américaine, en particulier les travaux sur le contrôle des fluctuations cycliques réalisés au Harvard Economic Service et à la Réserve fédérale. Ses réflexions l'amènent à la conclusion qu'il est impossible d'obtenir à la fois la stabilisation du niveau général des prix intérieurs et celle du taux de change. Un court texte consignant ce résultat et rédigé à New York en février 1924 n'a été publié qu'en 1999 [1999a, p. 67-70]. Il avait en effet découvert que Keynes était arrivé au même résultat dans *La Réforme monétaire* (1923). Il affirmera plus tard que cette déception n'a rien à voir avec la constante opposition qu'il a manifestée par la suite à un homme qui était alors pour lui, comme pour ses compatriotes d'Europe centrale, un héros depuis la publication en 1919 des *Conséquences économiques de la paix*.

De retour à Vienne en mai 1924, il reprend son poste au Bureau des comptes et sa participation au séminaire de Mises. Il épouse Hella Fritsch en 1926. Ils auront une fille, Christine, qui deviendra biologiste, et un fils, Laurence, qui deviendra médecin. Il publie ses premiers articles, inspirés par son expérience américaine et alimentés par la thèse qu'il y a commencée. En 1927, il devient directeur de l'Institut autrichien de recherche sur les cycles d'affaires (Österreichische Konjunkturforschungsinstitut) qu'il a mis sur pied avec Mises l'année précédente, sur le modèle des nouveaux organismes américains. Il le demeure jusqu'en 1931, alors que Morgenstern, qu'il avait engagé, lui succède.

Tout en rédigeant presque tous les rapports de l'Institut (dont l'un prévoit le déclenchement imminent d'une crise aux États-Unis), Hayek entreprend une étude approfondie de la théorie monétaire et de son histoire, dans le but de rédiger un livre pour lequel un contrat avait été signé avec un éditeur allemand. Le résultat de ces recherches ne sera publié qu'en 1991 [1991, p. 127-244], mais elles nourriront ses prochaines publications et, en en faisant un expert de l'histoire de la théorie monétaire en Angleterre, lui vaudront son poste à la London School of Economics. Il commence à enseigner à l'université de Vienne en 1929, à titre de *privat-dozent*.

C'est en 1928 que Hayek rencontre Keynes pour la première fois, à l'occasion de la mise sur pied du London and Cambridge

Economic Service, sur le modèle de l'organisme qu'il a créé à Vienne avec Mises. Il est impressionné par son célèbre aîné de seize ans, qui deviendra son ami autant que son adversaire politique et théorique : « L'impression personnelle de l'homme est inoubliable [...] bien que nous ayons eu sur-le-champ notre premier désaccord important, sur un aspect de la théorie de l'intérêt, nous sommes demeurés amis ; nous avions plusieurs intérêts en commun, même si nous étions rarement d'accord dans le domaine de l'économie. [...] si quelqu'un lui tenait tête, il le respectait toujours par la suite, malgré son désaccord avec lui » [1966, p. 283]. Comme nous le verrons plus loin, plusieurs choses rapprochent Keynes et Hayek, en particulier leur vision de la connaissance en économie, une conception un peu étriquée de la démocratie, un certain élitisme et une condescendance pour les « classes inférieures », comme on disait dans le jargon de Bloomsbury. Mais, en même temps, le milieu dans lequel ils ont vécu leur enfance et leur jeunesse, les expériences auxquelles ils ont été confrontés ont développé des visions morales et politiques radicalement différentes qui expliquent la virulence de leur duel.

En 1929, Hayek publie, en allemand, son premier livre, issu d'un texte présenté à une rencontre de l'Association pour la politique sociale (Verein für Sozialpolitik) tenue à Zurich en septembre 1928 : *Geldtheorie und Konjunkturtheorie*, qui sera publié en anglais en 1933 sous le titre *Monetary Theory and the Trade Cycle*.

La période anglaise (1931-1949)

De l'économie à l'épistémologie

Le déclenchement de la grande dépression, en 1929, exacerbe en Angleterre le débat entre les partisans d'une intervention active de l'État dans l'économie et ceux qui prônent le laisser-faire. Keynes, directeur de l'*Economic Journal*, est le plus important porte-parole du premier groupe. Plusieurs de ses disciples se trouvent à ses côtés, à l'université de Cambridge. Il publie, en 1930, son plus ambitieux ouvrage théorique, le *Treatise on Money*. Plusieurs adversaires de l'interventionnisme se retrouvent à la London School of Economics, où le directeur

du département d'économie, Lionel Robbins, est un des rares Anglais familiers avec la littérature non anglaise et en particulier avec les écrits de l'école autrichienne. Il invite Hayek, dont il connaît les travaux, à prononcer une série de conférences à la LSE. L'objectif est clair : « C'est ce qu'il faut faire maintenant, combattre Keynes » [1994a, p. 77].

Hayek condense rapidement, en quatre exposés, le résultat des recherches qu'il mène depuis plusieurs années. Ces conférences, prononcées en février 1931, connaissent un très grand succès et valent à leur auteur une invitation à la LSE pour l'année académique 1931-1932. Nommé titulaire de la chaire Tooke en 1932, il la conservera jusqu'en 1949. Il considère ces années-là comme les plus heureuses et les plus productives de sa vie : « Lorsque je regarde en arrière le début des années trente, cette période m'apparaît comme la plus excitante dans le développement de la théorie économique pendant ce siècle » [1995, p. 49]. Il acquiert en 1938 la citoyenneté britannique. Pendant toutes ces années, Robbins sera son ami le plus proche, et c'est avec beaucoup de tristesse que Hayek le verra se rallier pendant la guerre au camp de Keynes. Ensemble, ils animent un célèbre séminaire auquel participent, entre autres, leurs collègues R.G.D. Allen, John Hicks, Nicholas Kaldor et Abba Lerner. Ceux-là aussi rejoindront, dès le milieu des années trente, le camp keynésien. Fascinés par les idées théoriques de Hayek, ils rejettent toutefois les conclusions politiques qu'en tire ce dernier.

Les conférences de Hayek sont publiées en septembre 1931 sous le titre de *Prix et production*. La controverse avec Keynes bat son plein et Hayek considère qu'elle « a beaucoup contribué à [le] faire plus largement connaître » [1994a, p. 88]. Il s'engage par ailleurs dans un débat sur le calcul économique socialiste qui l'oppose, avec Mises, à Oskar Lange et Henry Dickinson [1935]. Des conférences prononcées à Genève sur le système monétaire international sont publiées en 1937 sous le titre *Monetary Nationalism and International Stability*. Il commence, au milieu des années trente, la rédaction d'un grand ouvrage sur le capital, l'argent et les phénomènes monétaires. Seule paraîtra, en 1941, la première partie de ce travail, *The Pure Theory of Capital*, sa dernière œuvre de théorie économique pure : « Mais, après un intense effort de sept années sur une question très spécialisée, et avec seulement la moitié de la tâche accomplie, j'avoue que j'en étais tellement saturé que je me suis servi de la déclaration

de guerre comme prétexte pour ne publier que la première partie, et me tourner ensuite vers ce qui m'apparaissait désormais comme des problèmes plus pressants » [1984a, p. 4].

Ces problèmes plus pressants, ce sont les menaces que font peser sur la liberté le socialisme et toutes les formes d'interventionnisme. Mais en même temps, Hayek se préoccupe de plus en plus d'épistémologie et de théorie de la connaissance. Il rencontre en 1936 son compatriote le philosophe Karl Popper (1902-1994), qui deviendra un compagnon d'armes et un ami proche. En 1941, il commence à publier, dans la revue *Economica*, une série d'articles sur la « contre-révolution de la science » et le scientisme, c'est-à-dire l'application servile, dans les sciences sociales, des méthodes des sciences naturelles. Ces textes sont rassemblés en 1952 sous le titre *The Counter-Revolution of Science : Studies on the Abuse of Reason*.

La croisade contre l'étatisme

En octobre 1940, la London School avait dû déménager à Cambridge, à cause des bombardements de Londres. Keynes trouve un appartement à King's College pour son ami et adversaire. En fait, l'adversaire était alors devenu un allié. Hayek avait appuyé avec enthousiasme les propositions mises en avant par Keynes en 1940, dans *How to Pay for the War*, pour financer l'effort de guerre par un mécanisme de revenu différé permettant d'éviter l'inflation. Les deux hommes se sont beaucoup fréquentés durant la guerre, sur une base amicale, évitant de parler d'économie. Ensemble, ils s'adonnaient à une de leurs passions communes, la chasse aux livres anciens.

Au cours d'une de leurs dernières rencontres, quelques semaines avant la mort de Keynes, ce dernier aurait déclaré à Hayek qu'il se faisait fort de retourner une nouvelle fois l'opinion publique s'il s'avérait que les mesures inspirées de ses théories, conçues pour un contexte particulier, se révélaient inflationnistes et dangereuses dans un nouveau contexte. Selon Hayek, Keynes ne semblait pas nourrir beaucoup de sympathie pour ses propres disciples, y compris Joan Robinson et Richard Kahn [1952c, p. 348 ; 1994a, p. 92].

C'est à Cambridge que Hayek rédige *La Route de la servitude*, publié en 1944. Écrit pour un public large, dédié « aux socialistes de tous les partis » qu'il veut convaincre de l'impasse

Hayek et Popper

C'est en 1935 que Hayek lit *La Logique de la découverte scientifique* (1934) de Karl Popper. Popper avait connu un itinéraire semblable au sien dans la Vienne de l'après-guerre : « L'environnement dans lequel nous avons développé nos idées était en grande partie le même. Il était très largement dominé par la discussion, d'un côté, avec les marxistes, de l'autre, avec les freudiens » [1994a, p. 50]. Hayek constate à cette époque que les freudiens, comme les marxistes, prétendaient que leurs théories étaient irréfutables, ce qui les rendait non scientifiques. À la même époque, Popper rompait avec le marxisme auquel il avait adhéré pendant quelque temps : « La rencontre avec le marxisme fut un des événements majeurs de mon développement intellectuel » [Popper, 1989, p. 47]. Cette rencontre fut en effet le point de départ de ses recherches en philosophie de la connaissance.

En lisant en 1935, chez Popper, que le critère permettant de qualifier une théorie de science empirique est qu'elle soit formulée d'une manière telle qu'on puisse la réfuter, Hayek retrouve ses propres intuitions formulées de manière plus rigoureuse par un philosophe professionnel : « C'était suffisant pour moi que d'avoir reconnu cela, mais lorsque je l'ai vu explicitement argumenté et justifié chez Popper, j'ai tout simplement accepté la philosophie poppérienne pour avoir développé ce que j'avais toujours perçu. Depuis lors, j'ai toujours évolué avec Popper. Nous devînmes en fin de compte des amis très proches [...]. [...] dans l'ensemble, je suis plus en accord avec lui qu'avec n'importe qui d'autre sur les questions philosophiques » [1994a, p. 51]. De surcroît, alors que Haberler avait attiré son attention sur le livre de Popper en le présentant comme issu du cercle de Vienne, Hayek y voit au contraire une attaque contre le positivisme logique.

En 1936, Hayek invite Popper à présenter, dans son séminaire de la London School, une conférence qui sera publiée dans la revue de la LSE, *Economica*, en 1944 et 1945, sous le titre *Misère de l'historicisme*. On trouve dans ce texte, et dans *La Société ouverte et ses ennemis* (1945), de profondes convergences de vues avec Hayek sur le plan politique. Popper sera ainsi parmi les invités de Mont-Pèlerin. Avec l'appui de Hayek il est nommé professeur à la LSE en 1949. Popper écrit, dans son autobiographie, qu'il avait l'impression « que Hayek [lui] avait sauvé la vie » [Popper, 1989, p. 167]. On peut lire parfois, dans la littérature sur Hayek, que ce dernier a développé, à partir des années quarante, les thèses de Popper sur la nature de la science. En réalité, Hayek et Popper sont arrivés indépendamment aux mêmes idées et de plus, après leur rencontre, les influences semblent s'être exercées dans les deux sens. On trouve en outre, dans leurs travaux d'après guerre, des divergences parfois importantes, par exemple sur les différences entre sciences naturelles et sociales, qu'ils cherchent parfois à minimiser (voir Sicard [1987]).

du socialisme, ce livre, rapidement traduit en plusieurs langues, connaît un succès inattendu pour son auteur et en fait une personnalité mondialement connue. Mais cette publication n'a pas eu un impact positif pour lui dans les milieux académiques. À la fin de la guerre, Hayek se voyait comme le principal économiste avec Keynes : « Puis Keynes est mort et il est devenu un saint ; et je me suis discrédité en publiant *La Route de la servitude*, qui a complètement changé la situation » [1994a, p. 103]. Mais l'audience populaire du livre, démultipliée par la publication d'une version condensée dans le *Reader's Digest*, lui a valu en 1945 une invitation à prononcer une série de conférences, devant de vastes auditoires, aux États-Unis où il n'était pas allé depuis 1924. Il y retournera désormais chaque année jusqu'à son déménagement en 1950. Il se liera d'amitié, en particulier, avec Henry Simons, l'un des fondateurs de l'école de Chicago, maître à penser de Milton Friedman.

Bien qu'il ne souhaitât pas troquer son statut de penseur pour celui d'homme d'action, le succès de son livre « a eu en définitive un profond effet sur [sa] vie » [1994a, p. 103]. Cela se manifeste par le travail d'organisation des forces libérales qu'il entreprend dès la fin de la guerre, alors qu'il est très pessimiste quant à l'avenir de la liberté dans le monde. Même si l'Union soviétique a cessé d'être un modèle et que le socialisme traditionnel est déconsidéré, la social-démocratie a le vent dans les voiles et est tout aussi menaçante, à terme, pour la liberté. Son pays d'adoption, où les travaillistes ont pris le pouvoir en 1945 et appliquent le programme keynésien, est le premier menacé.

Aussi invite-t-il, au printemps 1947, une soixantaine d'intellectuels prestigieux – économistes, juristes, historiens, journalistes – à une conférence à Mont-Pèlerin, en Suisse, pour discuter des principes d'un ordre libéral et des moyens de le préserver. Il s'agissait de briser l'isolement des défenseurs du libéralisme dans un contexte dans lequel dominait l'interventionnisme et triomphaient les thèses de Keynes : « D'une certaine manière, la fondation et la première conférence de la Société du Mont-Pèlerin qui, je me crois autorisé de le dire, était ma propre idée, même si j'ai reçu beaucoup d'aide dans l'organisation, particulièrement de Röpke comme de Mises, ont constitué la renaissance d'un mouvement libéral en Europe » [1983b, p. 192].

Parmi les trente-sept participants à la rencontre de dix jours, on compte Maurice Allais, Milton Friedman, Bertrand de Jouvenel, Frank H. Knight, Fritz Machlup, Ludwig von Mises, Michael Polanyi, Karl Popper, Lionel Robbins, Wilhelm Röpke et François Trévoux. Ce groupe décide de perpétuer son existence, comme forum de discussion, et c'est ainsi que naît la Société du Mont-Pèlerin, dont Hayek sera président de 1947 à 1960, avant d'en devenir président d'honneur. Parmi les invités qui n'ont pu se rendre à la rencontre inaugurale mais qui se sont ensuite joints à la Société, on compte Costantino Bresciani-Turoni, Luigi Einaudi, Eli Heckscher, Walter Lippman, Friedrich Lutz, Arnold Plant, Charles Rist, Daniel Villey. Décédés avant la première rencontre, John Clapham, Henry Simons et Étienne Mantoux avaient été associés à Hayek dans l'élaboration de ce projet, trois ans plus tôt. Plusieurs membres de cette société au départ discrète vont jouer un rôle majeur dans la résurgence du libéralisme après les trois décennies de règne du keynésianisme. Dans cette renaissance, les « *think-tanks* » joueront aussi un rôle important et là encore Hayek sera le pionnier en créant à Londres, en 1955, l'Institute of Economic Affairs.

De Chicago à Fribourg (1950-1992)

L'intermède américain : la traversée du désert

En décembre 1949, Hayek quitte la London School of Economics. Ce divorce institutionnel coïncide avec un divorce personnel. Il épouse Hélène Bitterlich à Vienne en 1950. Au printemps de cette année-là, Hayek enseigne à l'université d'Arkansas. Puis, en octobre 1950, il se joint au Committee on Social Thought de l'université de Chicago, où il est professeur de sciences sociales et morales : « J'étais devenu quelque peu usé comme économiste et je ne me sentais pas en sympathie avec la direction dans laquelle la science économique se développait » [1994a, p. 126]. Le poste qu'il occupe lui permet d'enseigner à la frontière de toutes les disciplines en sciences humaines.

On ne lui avait pas offert de poste au département d'économie, ce qui n'a pas empêché Hayek d'exercer une influence

importante sur les membres de l'école de Chicago, les Frank Knight, Milton Friedman, Aaron Director et George Stigler, dont certains assistent au séminaire multidisciplinaire qu'il anime. Mais, bien que sur la même longueur d'onde politique que ses collègues d'économie, Hayek se sent loin d'eux philosophiquement. Il considère en effet que Friedman et ses proches se situent dans la tradition de Mitchell et adhèrent à une forme de positivisme qui les amène à croire qu'on peut établir des relations de cause à effet entre agrégats économiques, de la même manière que les keynésiens. De *Essays in Positive Economics* de Friedman, il déclare que « c'est d'une certaine manière un livre assez dangereux » [1994a, p. 145]. Il commence aussi à s'éloigner de Mises, qui enseigne depuis 1948 à l'université de New York.

Soucieux de rétablir sa réputation de chercheur académique, Hayek avait repris en 1946, à l'occasion d'un long séjour aux États-Unis, un manuscrit sur les fondements de la perception qu'il avait rédigé au début des années vingt. Il le publie en 1952 sous le titre *The Sensory Order*. Il entreprend au milieu des années cinquante la rédaction d'un ouvrage qu'il voit comme une réexposition des fondements philosophiques, politiques et juridiques du libéralisme, fondements perdus de vue depuis plus d'un siècle, *La Constitution de la liberté* [1960].

La période américaine de la vie de Hayek fut moins heureuse que la période anglaise. Il se rendait aussi souvent que possible dans les Alpes, où dès son jeune âge il avait commencé à pratiquer l'escalade. Il souffre aussi, en 1960, d'une dépression qui se prolonge pendant un an, et qu'il attribue au fait qu'il avait dû cesser de fumer. Mais il sera sujet à la même maladie au début des années soixante-dix. Il a aussi commencé à souffrir, dès les années quarante, de problèmes d'audition qui se sont aggravés durant ces années. Cela l'a forcé à renoncer au théâtre qui a toujours été un de ses loisirs préférés.

Le retour aux sources et la reconnaissance finale

Au printemps 1962, Hayek commence une quatrième carrière. Il se voit offrir une chaire d'économie politique à l'université de Fribourg-en-Brisgau (Freiburg im Breisgau), en Allemagne. Il y succède à son ami Walter Eucken, fondateur de l'école Ordo, à la fin de la guerre, autre noyau libéral dont les

membres ont élaboré les bases théoriques du « miracle économique » allemand. À Fribourg, il revient à des questions de politique et de théorie économiques. Il voyage beaucoup à travers le monde pendant cette période.

Nommé professeur honoraire de l'université de Fribourg en 1969, il retourne à son Autriche natale, où on lui décerne le poste de professeur honoraire à l'université de Salzbourg. Ce séjour est difficile. Sa santé est mauvaise et il se trouve isolé tant sur le plan intellectuel que politique. Pour des raisons financières, il vend à l'université sa collection de sept mille livres ; il avait déjà vendu en 1939 une importante collection de livres rares sur la théorie et l'histoire monétaires. Il n'en poursuit pas moins un intense travail de recherche et d'écriture qui aboutit, en 1973, à la publication du premier tome de sa trilogie, *Droit, législation et liberté* ; les autres suivront en 1976 et 1979. Il s'agit, après avoir posé les fondements du libéralisme, de voir comment on peut les mettre en œuvre.

En 1974 lui est décerné, de manière tout à fait inattendue, le « prix Nobel d'économie ». Il doit le partager avec l'économiste suédois Gunnar Myrdal, dont les positions politiques et idéologiques sont aux antipodes des siennes. L'Académie suédoise a déclaré des lauréats : « Une qualité que Myrdal et Hayek ont en commun est cette aptitude, soutenue par une grande érudition, à trouver des manières nouvelles et originales de poser des questions et à présenter de nouvelles idées sur les causes et les politiques. Cette caractéristique explique qu'ils aient souvent suscité la controverse. Cela ne peut être que normal lorsque le champ de recherche s'élargit pour inclure des facteurs et des filiations que les économistes prennent habituellement pour acquis ou négligent » (cité dans Machlup [1976], p. xvi).

Dans son exposé au banquet de réception du prix, Hayek déclare que si on lui avait demandé conseil avant de créer un « prix Nobel d'économie », il l'aurait déconseillé, ajoutant que cette distinction conférait « une autorité qu'en science économique aucun homme ne devrait posséder » : « Il n'y a aucune raison voulant qu'un homme qui a apporté une importante contribution à la science économique soit omnicompétent sur tous les problèmes de la société – comme la presse a tendance à le considérer et comme il finit par s'en convaincre lui-même » (cité dans Machlup [1976], p. xviii]. Ce « prix Nobel » est en réalité très différent des autres ; il n'a pas été institué par Alfred

Nobel et n'est pas géré par la fondation Nobel, mais a été créé par la Banque royale de Suède en 1969 sous le nom de « prix de sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel » (*Nobel Memorial Prize in Economics*). C'est pourquoi nous écrivons « prix Nobel d'économie » entre guillemets.

L'influence et la notoriété de Hayek ne cessent de croître après l'attribution de ce prix, bien au-delà des frontières du monde académique. Ainsi, le 5 février 1981, Margaret Thatcher déclare à la Chambre des communes : « Je suis une grande admiratrice du professeur Hayek. Il serait bien que les honorables membres de cette chambre lisent certains de ses livres, la *Constitution de la liberté*, les trois volumes de *Droit, législation et liberté* » (cité dans McCormick [1992], p. 235).

En 1977, Hayek retourne à Fribourg. Il a cherché, à la fin des années soixante-dix, à organiser à Paris une rencontre internationale réunissant partisans du libéralisme et du socialisme. Ce projet a échoué, mais le texte préparatoire qu'il a rédigé à cette occasion a constitué le point de départ de son dernier livre, *La Présomption fatale : les erreurs du socialisme* [1988], qu'il présente en ces termes : « *The Fatal Conceit*, qui est le sujet du livre sur lequel je travaille, est consacré précisément à réfuter la croyance erronée selon laquelle l'Homme s'est fait lui-même » [1983c, p. 328]. Ce livre était en même temps le premier volume des dix-neuf prévus pour les *Collected Writings of F.A. Hayek*, publiés par Routledge et University of Chicago Press.

À partir de cette date, la santé de Hayek se détériore et il s'éteint à Fribourg le 23 mai 1992.

II / La connaissance

> *C'est en fait la compréhension de ses propres limites qui paraît être la tâche la plus difficile et la plus importante de la raison humaine* [1953, p. 147].

Au point de départ de la réflexion de Hayek, sur le plan chronologique autant qu'analytique, on trouve une réflexion sur la nature de la connaissance. À cette réflexion se greffent quelques-unes des questions fondamentales sur lesquelles porte, depuis l'origine, la réflexion philosophique. Quelle est la nature de la réalité ? Pouvons-nous la percevoir directement ? Y a-t-il une différence entre l'esprit et la matière ? Quelles sont la part de l'inné et celle de l'acquis dans l'expérience humaine ? Du début à la fin de sa carrière, Hayek n'a cessé de s'interroger sur ces thèmes.

Perception et ordre sensoriel

Lorsqu'il publie en 1952 *The Sensory Order*, Hayek étonne ses lecteurs et en particulier les économistes. Il en avait déjà surpris et même choqué plus d'un en publiant en 1944 sa charge contre l'étatisme et le socialisme, *La Route de la servitude*. On a maintenant droit à un ouvrage consacré à des problèmes de psychologie théorique et de philosophie. Hayek publie aussi, en 1952, *The Counter-Revolution of Science*, consacré en grande partie à des problèmes d'ordre épistémologique. Alors que ce dernier livre regroupait des articles publiés depuis 1941, *The*

Sensory Order, sur lequel il travaillait depuis 1946, développait des thèses élaborées dès le début des années vingt, alors qu'il hésitait entre l'économie et la psychologie. Il avait rédigé en 1920 un texte inédit intitulé « Contribution à une théorie du développement de la conscience humaine ».

Pour l'essentiel, les intuitions de base et le cadre théorique n'ont pas été modifiés entre le travail de 1920 et celui qui est publié en 1952 : « Le texte que j'ai rédigé comme étudiant il y a plus de trente ans [...] contient tout le principe de la théorie que je mets maintenant en avant » [1952b, p. v]. Ce sont, ajoute-t-il, ses préoccupations relatives à la nature des théories sociales qui l'ont amené à revenir à ses idées sur la psychologie théorique. Ce n'est donc pas un hasard si ces deux livres paraissent la même année. *The Sensory Order* fournit en effet des fondements psychologiques à *The Counter-Revolution of Science*, qui donne lui-même ses bases théoriques à *La Route de la servitude* : « Le travail que j'y ai consacré m'a grandement aidé à éclaircir mes idées sur beaucoup de ce qui est réellement significatif pour la théorie sociale. Ma conception de l'évolution, d'un ordre spontané, des méthodes et limites de nos efforts pour expliquer les phénomènes complexes, a été largement formée au cours du travail sur ce livre » [1983a, p. 229]. Vingt-cinq ans après la publication de *The Sensory Order*, Hayek en dit dans une entrevue : « Je continue à croire qu'il s'agit d'une de mes plus importantes contributions à la connaissance. Et, curieusement, les psychologues le découvrent maintenant » [1994a, p. 138].

Les idées de base avaient été élaborées dans une Vienne où la psychanalyse occupait le devant de la scène. Décidément toujours à contre-courant des idées dominantes, Hayek était hostile à ce courant de pensée. Cette hostilité ira d'ailleurs croissant tout au long de sa carrière. Soulignant dans un de ses derniers livres « l'étroite association entre la psychanalyse et le socialisme, et spécialement le marxisme » [1983a, p. 235], il écrit de Freud que « son objectif fondamental qui fut d'abolir les répressions culturellement acquises et d'affranchir les pulsions naturelles a ouvert la plus fatale offensive contre la base de toute civilisation » [*ibid.*, p. 208]. Il est intéressant de souligner qu'à la même époque Keynes, avec ses amis du groupe de Bloomsbury, découvrait la pensée de Freud et s'en inspirait dans le *Treatise on Money* et dans la *Théorie générale*. Hayek

adressera d'ailleurs à Keynes des critiques analogues à celles qu'il dirige contre Freud et Marx.

Hayek s'oppose aussi au behaviorisme, qui se situe pourtant aux antipodes du freudisme en cherchant à élaborer une psychologie purement objective. Pour son fondateur John Watson (1878-1958), le comportement d'un individu n'est que la résultante de ses réactions réflexes à des stimuli, de sorte que la psychologie n'a pas à chercher à explorer l'esprit, les expériences mentales subjectives des individus. L'associationnisme en représente une version plus modérée, dont Hayek retient certains éléments. Il rejette aussi l'idée selon laquelle les sensations ont un substrat intrinsèque, invariant et indépendant de la perception. L'essence de la sensation serait indépendante des expériences antérieures du sujet ; il existerait un noyau invariable de sensation pure, rattaché à l'impulsion nerveuse.

C'est avec la psychologie de la forme, ou gestaltisme (de *Gestalt*, « forme » en allemand), développée en réaction contre l'associationnisme et les théories du comportement fondées sur le réflexe, que Hayek se trouve le plus d'atomes crochus. Pour ses adeptes, la perception est celle de formes, d'ensembles structurés qu'on ne peut décomposer en sensations indépendantes.

Mais c'est avant tout chez Ernst Mach, qui avait été titulaire de la chaire de philosophie et d'histoire des sciences à Vienne au tournant du siècle, que Hayek trouve sa principale source d'inspiration. Dans *Analyse des sensations* (1886), Mach rejette la distinction traditionnelle entre l'âme et le corps, le psychique et le physique, pour ne retenir que l'expérience, conçue comme un ensemble de sensations qui s'impriment dans la mémoire et se transmettent par le langage. Dans le monde, comme dans le moi, ces sensations sont associées par des fonctions, ce qui rend inutiles les notions de substance et de causalité (sur Mach, voir Hayek [1967c]).

La nature de la perception

Quelle est la nature de l'esprit ? Quel est son rapport avec la matière ? Quelles sont les relations entre les événements d'ordre physique et les faits mentaux ? Ces questions sont au point de départ de la réflexion de Hayek. Il s'agit d'élucider les relations entre le monde « phénoménal » et le monde « physique ». Le

monde phénoménal est celui qui est perçu en termes de qualités sensorielles. On peut donc l'appeler « ordre sensoriel », alors que le monde physique se définit exclusivement par les relations entre ses éléments. Le terme « réel » est dans ce contexte d'un emploi problématique et Hayek propose de l'éliminer. Les deux mondes sont en effet aussi réels l'un que l'autre. La tâche de la physique consiste à découvrir dans les événements du monde extérieur des régularités indépendantes des individus qui perçoivent, alors que celle de la psychologie est de montrer comment ces événements se manifestent dans un ordre différent, à travers leurs effets sur nos sens.

On appelle stimulus un événement extérieur au système nerveux qui déclenche des processus dans les fibres nerveuses, processus transmis du lieu initial de stimulation à d'autres endroits. Ce qui est ainsi produit et transmis est nommé impulsion. Il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les effets de l'impulsion et la nature des stimuli. Des stimuli identiques peuvent provoquer des impulsions de nature différente et des impulsions semblables peuvent être provoquées par des stimuli différents. La nature des perceptions est reliée à l'impulsion plutôt qu'à la nature du stimulus. Cela signifie qu'il n'y pas une « réalité » extérieure donnée qui détermine la nature de la perception qu'en a l'individu, mais que cette perception est déterminée à l'intérieur même de l'organisme qui perçoit. Elle n'est pas déterminée par la nature de l'impulsion, mais par la position de cette dernière dans la structure du système nerveux : « C'est l'élément central auquel nous faisions référence lorsque nous insistions sur le fait que les deux ordres, l'ordre physique des stimuli et l'ordre phénoménal ou mental des qualités sensorielles, sont différents » [1952b, p. 14].

En d'autres termes, nous ne percevons pas directement une réalité extérieure donnée. Il n'y a pas d'essence des choses perçues. L'ordre que nous trouvons dans le monde est donné par l'activité créatrice de notre esprit. La sensation est un mécanisme de décodage qui transmet de manière abstraite l'information à propos de l'environnement externe. Il n'y a pas de catégories fondamentales, comme chez Descartes. Il n'y a pas de substrat des sensations, contrairement à ce que pensait Locke. Nous sommes au contraire plus près de la vision de Kant, selon laquelle la connaissance réunit et organise les intuitions sensibles grâce à des catégories et principes *a priori*, qu'il appelle

les lois de l'entendement. Le temps et l'espace ne sont pas donnés *a priori* mais sont des catégories de l'entendement. Les « choses en soi » ne sont pas connaissables. Hayek souligne lui-même « la relation évidente de tout cela avec la conception de Kant des catégories qui gouvernent notre pensée » [1969b, p. 45]. Pour Kant, toutefois, ces catégories sont des données invariantes de la conscience, alors que dans la perspective de Hayek le processus de classification est lui-même lié à la perception et varie avec l'expérience et l'apprentissage. À John Gray [1984], qui fait grand cas du kantisme de Hayek, ce dernier a déclaré n'avoir jamais étudié Kant sérieusement, mais reconnaît avoir subi une influence indirecte importante à travers l'œuvre du philosophe Alois Riehl [1994a, p. 139]. Il oppose par ailleurs le libéralisme kantien au totalitarisme hégélien, positions liées justement à leurs conceptions de la connaissance et de la raison. C'est une phrase de Kant qui figure en exergue de *L'Ordre politique d'un peuple libre* [1983a]. (Sur les rapports entre Kant et Hayek, outre Gray [1984], voir Ferry [1990], p. 219-231, et Kukathas [1989], p. 31-42.)

Pour Hayek, « *ce que nous appelons l'"esprit" est donc un ordre particulier dans un ensemble d'événements se produisant dans un certain organisme et d'une certaine manière relié à, mais non identique avec, l'ordre physique des événements dans l'environnement* » [1952b, p. 16, souligné dans l'original]. La tâche du système nerveux central est de classer les stimuli : « La perception est donc toujours une interprétation, l'action de placer quelque chose dans une ou plusieurs classes d'objets » [*ibid.*, p. 142]. Reprenant une formulation qui lui a été suggérée par Popper, Hayek souligne que cela peut être reformulé en disant que « *tout* ce que nous savons du monde est de la nature des théories et tout ce que l'"expérience" peut faire est de changer ces théories » [*ibid.*, p. 143]. Un individu apprend à différencier, classer et organiser les stimuli dont il est constamment bombardé. C'est par ce processus qu'un organisme, quel qu'il soit, parvient à survivre dans un environnement donné. Ce processus relève de l'expérience individuelle, mais il comporte aussi des éléments de nature héréditaire. C'est ainsi qu'est créé un ordre sensoriel, d'une manière qui échappe en grande partie à la conscience de l'individu.

Hayek nomme « schème » (*pattern*) l'ensemble ordonné des impulsions existant à un moment donné. Il agit comme une sorte

d'instrument d'orientation. Par ailleurs, même à un niveau préconscient, les réponses de l'organisme à des stimuli impliquent le plus souvent une anticipation de résultats à venir. C'est ainsi qu'ils s'adaptent à leur environnement. Un comportement peut ainsi apparaître comme ayant un dessein (*purposive*) sans qu'il soit pour autant conscient.

Cette opération de classification ne change pas de nature quand on passe de la perception sensorielle à des processus de pensée plus abstraits : « Nous devons faire l'hypothèse que les opérations tant des sens que de l'intellect sont également fondées sur des opérations de classification (ou de reclassification) exécutées par le système nerveux central » [1952b, p. 108]. La différence entre les processus purement réflexifs et totalement conscients en est une de degré plus que de nature. Il y a une continuité entre le préconscient et le conscient à l'intérieur des processus mentaux. La pensée conceptuelle, les processus d'inférence sont aussi des opérations de classification, menées à un niveau plus élaboré que la perception sensorielle : « Non seulement les entités mentales, comme les "conceptions" ou les "idées", qui sont communément reconnues comme des "abstractions", mais *tous* les phénomènes mentaux, les perceptions des sens et images aussi bien que les concepts les plus abstraits et les "idées", doivent être regardés comme des actes de classification accomplis par le cerveau » [1953, p. 70-71].

Le cerveau est donc un appareil de classification. Or il est une caractéristique de tels appareils dont les conséquences sont extrêmement importantes : « Il semblerait que n'importe quel appareil de classification doive toujours posséder un degré de complexité plus grand que les diverses choses qu'il classe » [1953, p. 74]. Hayek se réfère à ce postulat à diverses reprises et dans plusieurs contextes différents à travers son œuvre. Il mène en effet à cette inférence majeure : « Il semble qu'il y a des raisons qui pourraient rendre, pour l'homme, une explication *complète* de ses propres processus de pensée absolument impossible, parce que cette conception implique, comme nous espérons le montrer, une contradiction » [1952b, p. 43].

Il y a donc une limite absolue à ce que l'esprit peut expliquer de lui-même. Nous ne sommes pas en mesure de montrer comment notre esprit procède à la classification de tous les stimuli extérieurs qu'il reçoit. Hayek en déduit que, même si nous pouvons admettre en principe l'unité des processus,

physiques et psychiques, dans le monde, par la réduction des seconds au premier, cela est en pratique impossible : « Bien que notre théorie nous amène à rejeter tout dualisme ultime des forces qui gouvernent respectivement les domaines de l'esprit et du monde physique, elle nous force en même temps à reconnaître que, pour des raisons pratiques, nous devrons toujours adopter une vision dualiste » [*ibid.*, p. 179]. Nous ne pourrons jamais réduire totalement l'esprit à autre chose. Nous devons aussi admettre, humblement, les limites de notre capacité de connaissance et de compréhension du monde extérieur, de notre propre esprit et de nos sens.

On rejoint le scepticisme que Hume, auquel Hayek se réfère à maintes reprises, avait opposé au rationalisme métaphysique. Hayek oppose cette conscience des limites de la raison au positivisme logique (voir encadré « Le cercle de Vienne », p. 10) qui croit possible une explication totale et unitaire du monde, y compris du cerveau humain et de la société. La société est pour Hayek un organisme dont le degré de complexité est plus élevé que celui du cerveau humain. Il est donc impossible pour l'esprit de donner une explication complète de sa nature et de son fonctionnement. C'est ce qui rend la planification socialiste impossible, et plus généralement tous les projets de reconstruction rationnelle des sociétés utopiques, depuis la Cité idéale de Platon jusqu'au communisme de Marx. On voit donc que ce détour par les fondements de la psychologie théorique nous ramène aux préoccupations politiques et sociales de Hayek.

De la connaissance à la science

La division de la connaissance

Hayek a donné comme titre à son discours présidentiel devant le London Economic Club, prononcé le 10 novembre 1936 : « Economics and Knowledge » [1937b]. Il y affirme que la théorie économique consiste en « propositions à propos de l'acquisition de connaissance » [1937b, p. 33]. Adam Smith avait fait de la division du travail un des éléments centraux de l'organisation économique d'une société. Hayek estime que la division de la connaissance est un problème « assez analogue et au moins aussi important que le problème de la division du

travail » [*ibid.*, p. 50]. Mais, alors qu'on n'a pratiquement étudié jusqu'à maintenant que le dernier problème, le premier est « vraiment le problème central de l'économie en tant que science sociale » [*ibid.*]. Hayek, qui a l'habitude, malheureusement pas assez répandue, de toujours signaler l'origine des idées qu'il développe, a déclaré à propos de celle-ci qu'elle constituait sans doute son apport personnel le plus original. Il la formule ainsi : « Comment la combinaison de fragments de connaissance se trouvant dans différents esprits peut-elle causer des résultats qui, s'ils étaient amenés délibérément, nécessiteraient de la part de l'esprit dirigeant des connaissances qu'aucun individu ne peut seul posséder ? » [*ibid.*, p. 54]. Les informations dont dispose chaque individu sont imparfaites et limitées.

Cette réflexion déborde évidemment le champ de l'économie. La société est un organisme – et non pas une organisation, comme Hayek prend soin de le souligner – dont la connaissance constitue le lien principal. Cette connaissance est loin de se réduire à la connaissance rationnelle. Elle comprend aussi, et surtout, une masse énorme d'informations pratiques, non organisées, de savoir-faire dont la plupart peuvent même difficilement être transmis par le langage. Ainsi les règles de grammaire sont-elles utilisées par un enfant sans qu'on les lui ait apprises consciemment, verbalement.

Ces informations jouent un rôle capital dans notre vie, en particulier dans notre vie quotidienne, et dans ce que Hayek appelle, dans un autre domaine, le « transfert des règles de conduite » [1963a]. Transmises héréditairement ou acquises par l'expérience, elles sont incorporées dans des compétences, des pratiques, des habiletés, des dispositions, des qualifications. Elles ont un caractère fondamentalement subjectif. Les connaissances n'existent que dans les sujets, les cerveaux de ceux qui composent la société. On ne peut connaître ce qu'un autre connaît, ressentir ce qu'il ressent, percevoir ce qu'il perçoit, qu'en se « mettant à sa place ». Nul ne peut prétendre connaître vraiment autrui, connaître la société, tout connaître. Nul organisme, nul supercerveau, nul chef suprême ne peut détenir à aucun moment l'ensemble des connaissances qui sont dispersées entre des millions d'individus. Comme les perceptions, les connaissances ne sont pas les images d'une réalité extérieure

donnée. Elles sont, comme ces dernières, des constructions subjectives. Cela nous mène à la science.

Science et complexité

Il ne faut pas confondre science et pensée abstraite. Nous l'avons déjà dit, pour Hayek, toute perception met en œuvre des processus mentaux qu'on peut considérer comme des opérations abstraites : « *Toute* pensée à strictement parler doit être à quelque degré abstraite » [1953, p. 106 ; voir aussi 1969b]. Par ailleurs, l'activité scientifique ne constitue pas une rupture par rapport aux autres activités cognitives et à la perception. La science est aussi une opération subjective, fruit du fonctionnement de l'esprit humain. Elle est donc une opération de classification : « Le monde de la Science pourrait en fait être décrit comme une simple série de règles nous permettant de retracer les liaisons entre divers ensembles de perceptions » [1953, p. 21]. Toutefois, les classifications que la science effectue cherchent à remplacer celles que nous donnent plus immédiatement nos sens. La science vise en effet à reproduire l'ordre existant hors de nous : « On admet moins que la science détruit et remplace le système de classification de nos sens ; c'est pourtant ce qu'elle fait » [*ibid.*, p. 19].

Évidemment, cette entreprise n'arrivera jamais à son terme. Il est impossible, pour les raisons qui ont été exposées plus haut, de parvenir à une explication totale de l'ensemble de l'univers, qui impliquerait en particulier une explication complète du fonctionnement du cerveau humain. Le scientifique, comme Hume le lui avait déjà prescrit, doit avoir une attitude humble devant l'univers qu'il cherche à comprendre, savoir que la raison ne lui permettra jamais de le dominer totalement : « La quête de la science est donc, par sa nature, une tâche sans fin dans laquelle chaque pas en avant crée nécessairement de nouveaux problèmes » [1952b, p. 194]. Comme le cerveau ne peut comprendre totalement le cerveau, la science ne peut comprendre totalement la science. C'est sur cette base que Hayek condamne la « sociologie de la connaissance » qui cherche à expliquer les sciences et leur évolution à partir du contexte social dans lequel elles se développent. Autant l'épistémologie est une entreprise intellectuelle légitime, autant la sociologie de la connaissance, qu'il associe à l'« interprétation

matérialiste de l'histoire », poursuit une mission impossible : « Cela présuppose que nous soyons capables d'arriver à une explication autonome des raisons pour lesquelles nous soutenons les opinions particulières que nous avons, et de la manière dont notre savoir est déterminé par des conditions spécifiques. [...] Le point crucial est que cette tentative contient par rapport à notre connaissance une contradiction : si nous savions comment notre connaissance présente est conditionnée ou déterminée, ce ne serait plus notre connaissance présente » [1953, p. 142-143].

La science vise donc à mettre en lumière des régularités, des relations entre des phénomènes. Cela implique, mais pas nécessairement, la mesure des phénomènes perçus. Cela peut impliquer, aussi, la prédiction : à tel événement sera éventuellement associé tel autre événement. Cela suppose donc la vérification empirique. Nous avons vu comment Hayek est arrivé, au cours de sa controverse avec freudiens et marxistes, à formuler, ne fût-ce qu'intuitivement, le critère de démarcation entre science et non-science fondé sur la réfutabilité et présenté par Popper dans *La Logique de la découverte scientifique* (voir encadré « Hayek et Popper », p. 19). Selon ce critère, le travail scientifique consiste à élaborer des hypothèses, des conjectures dont on déduit des prédictions qui puissent faire l'objet d'expérience. Une science doit pouvoir être réfutée – ou falsifiée, préfère dire Popper – par une seule expérience.

C'est la physique, en particulier la physique newtonienne, qui a connu les plus grands succès dans cette entreprise. Ses succès découlent du petit nombre de variables entre lesquelles on établit des relations. Lorsqu'en physique on passe de la mécanique à la thermodynamique, puis lorsqu'on passe de la physique à la chimie et à la biologie, le nombre de paramètres pris en compte augmente. Le travail d'explication, et de prédiction (il n'y pas de différence entre les deux types d'énoncés), devient de plus en plus difficile. On ne peut élucider que les principes généraux plutôt que les détails des situations.

Pour décrire cette situation, Hayek élabore, dans les années cinquante et soixante, sa théorie des « degrés d'explication » et des « phénomènes complexes » [1955, 1964]. Définissant la science comme un système hypothético-déductif, il affirme que, même en physique, on ne cherche pas nécessairement constamment de nouvelles lois, mais « l'élaboration à partir de

prémisses acceptées de schèmes déductifs d'argumentation (*deductive patterns of argument*) qui pourront rendre compte de faits complexes observés » [1955, p. 7]. Il vaut mieux parler d'orientations que de prédictions. En élaborant ses thèses, Hayek s'éloigne d'ailleurs un peu de Popper. Il n'est pas toujours possible, en effet, de construire des théories qu'on puisse soumettre à l'expérience, et l'on doit parfois se contenter, dans le domaine des phénomènes complexes, de dessiner, à partir de prémisses, des schèmes permettant de décrire les phénomènes observés. Les théories scientifiques sont avant tout des schémas de classification [*ibid.*, p. 11]. En particulier, dans le domaine des phénomènes complexes, « le mot "loi" de même que les concepts de cause et d'effet ne sont pas applicables sans de telles modifications qu'elles les privent de leur signification habituelle » [1964, p. 34].

Cela s'applique plus particulièrement dans le domaine des sciences sociales, dont les données sont de nature subjective. Ce sont les attitudes, les opinions d'êtres humains, dont les motivations sont de surcroît en grande partie inconscientes. Les sciences humaines s'intéressent à « la manière dont les hommes se comportent envers leur environnement – d'autres hommes ou des choses » [1937b, p. 59]. Ces objets sont classés en fonction de notre impression de la manière dont les individus observés les perçoivent. La complexité des processus en cause est donc très grande et il est impossible d'espérer arriver à un niveau de connaissance, et en particulier de prédiction, comparable à celui auquel on arrive en physique et dans les sciences naturelles. Hayek doute d'ailleurs de la possibilité d'utiliser les mathématiques et les statistiques avec autant d'efficacité dans les sciences sociales que dans les sciences naturelles (voir chapitre suivant).

Du scientisme au totalitarisme

Convaincu dans sa jeunesse de l'unité des sciences, Hayek est devenu de plus en plus sceptique face au monisme méthodologique. Même si l'univers est fondamentalement unique, et que le cerveau fait partie de la nature, il est impossible d'appliquer aux sciences sociales les mêmes méthodes et d'espérer les mêmes résultats que dans les sciences naturelles : « L'idée, impliquée dans la hiérarchie des sciences d'Auguste Comte et dans de nombreux arguments analogues, pour lesquelles les sciences

sociales doivent être en un certain sens "fondées" sur les sciences physiques, qu'elles ne peuvent espérer réussir qu'après que celles-ci aient progressé assez loin pour nous permettre de traiter les phénomènes sociaux en termes physiques, en "langage physique", est donc entièrement erronée » [1953, p. 75].

Le mot « scientisme » est né en France au début du siècle. Il a été forgé par Félix Le Dantec, en 1911, à partir de l'adjectif « scientiste » utilisé par Romain Rolland en 1898 pour qualifier l'étroitesse d'esprit de ceux qui croient qu'on peut régler tous les problèmes, sociaux autant que philosophiques, par la science. Dans *L'Avenir de la science*, publié en 1890, Ernest Renan s'était fait l'avocat enthousiaste de cette nouvelle religion de la science qui avait détrôné l'ancienne religion en laquelle il avait cru. Scientisme est donc de ces mots qui contiennent, dès le départ, une lourde charge polémique. Cette polémique, en France, s'inscrivait dans le cadre du débat sur les rapports entre l'Église et l'État.

En anglais, le mot *scientism* désigne une méthode ou une doctrine considérée comme caractéristique des scientifiques. Mais il a aussi un sens péjoratif, désignant une croyance excessive dans la science et l'application des méthodes scientifiques. Hayek lui donne, dans une série d'articles publiés dans la revue *Economica* entre 1942 et 1944 [1952a], une signification plus précise, soit l'imitation servile, dans tous les domaines du savoir, et plus particulièrement dans celui des sciences sociales, du langage et des méthodes des sciences naturelles, au premier rang desquelles la physique. Cette tendance est née de l'« extraordinaire fascination sur ceux qui travaillaient dans d'autres domaines » [1953, p. 8] exercée par les succès spectaculaires remportés par les sciences physiques et biologiques : « Ainsi débuta la tyrannie que les méthodes et les techniques des Sciences au sens étroit du terme n'ont jamais cessé depuis lors d'exercer sur les autres disciplines » [*ibid.*, p. 8]. Ceux qui croient faire œuvre rigoureuse dans le domaine des sciences sociales n'ont d'ailleurs, la plupart du temps, pas vraiment compris les méthodes des sciences naturelles.

Il n'est pas étonnant que cette expression soit née en France, puisque ce pays est pour Hayek le berceau du scientisme comme celui du socialisme, les deux mouvements étant étroitement reliés. Le premier grand coupable est Descartes, inspirateur d'une forme de rationalisme, que Hayek qualifie de

constructiviste, selon lequel « la raison pure peut directement servir nos désirs sans intermédiaire et peut construire par ses propres moyens un nouveau monde, une nouvelle moralité, un nouveau droit, voire même un nouveau langage épuré » [1993, p. 69]. Les héros du siècle des Lumières en France, Rousseau, Condorcet et Voltaire, ont propagé cette doctrine qui a donné à la Révolution française son caractère totalitaire. Voltaire en particulier est « le père de ce culte de Newton qui sera ensuite élevé à des hauteurs ridicules par Saint-Simon » [1952a, p. 105]. De Henri de Saint-Simon, qu'il considère comme le père du socialisme moderne, Hayek dresse un portrait au vitriol [1952a, p. 117-128].

Secrétaire et au départ disciple de Saint-Simon dont il finit par s'éloigner, Auguste Comte, créateur du terme « positivisme », est le véritable constructeur du scientisme moderne. Grâce à l'influence bénéfique des penseurs écossais du siècle des Lumières, et en particulier du rationalisme évolutionniste de Hume, l'Angleterre a en grande partie échappé au mythe scientiste, bien que certains, tels Francis Bacon et, en partie, Jeremy Bentham et John Stuart Mill, y aient succombé. Il a en revanche rattrapé l'Allemagne et l'Autriche, au XX^e^ siècle, et le positivisme logique du cercle de Vienne (voir encadré « Le cercle de Vienne », p. 10), qui a essaimé à travers le monde après la Seconde Guerre, en est l'avatar moderne. Otto Neurath est pour lui le principal propagandiste de ce mythe de l'unification de la science, de l'explication rationnelle de la totalité des phénomènes naturels et sociaux.

La tendance à considérer la société comme composée de totalités, d'ensembles que l'on peut directement appréhender, constitue une des nombreuses dérives du scientisme, que Hayek qualifie de « totalisme » (c'est ainsi que Raymond Barre a choisi de traduire *collectivism* dans [1953]). Il y associe des concepts comme ceux de classe, de nation, d'industrie, de capitalisme, d'impérialisme. Ce sont des constructions théoriques provisoires et non des réalités objectives. À cette méthode holiste et « objectiviste », Hayek oppose l'individualisme méthodologique qui est le complément du subjectivisme de mise dans les sciences sociales. Si, dans le domaine naturel, la recherche de lois générales peut avoir un sens, dans le domaine social, c'est le plus souvent l'explication de situations particulières et uniques qui doit réclamer l'attention du chercheur.

Individualisme méthodologique

L'expression « individualisme méthodologique » se définit par opposition à celle de « holisme méthodologique ». Cette opposition fondamentale concernant les méthodes à mettre en œuvre dans le domaine des sciences sociales remonte à la nuit des temps, même si ces expressions ne sont utilisées que depuis quelques décennies. Elle découle d'une divergence non moins profonde sur la nature même de la société. Pour les tenants du holisme, les phénomènes sociaux doivent être appréhendés comme des totalités et étudiés au niveau macroscopique. Les comportements individuels sont eux-mêmes déterminés par les totalités, par exemple les classes sociales ou les nations, dans lesquelles les individus sont insérés. Le marxisme, l'institutionnalisme et le keynésianisme sont des exemples de perspective holiste. Pour l'individualisme méthodologique, au contraire, les phénomènes sociaux sont déterminés par les actions et les comportements des individus qui y participent. La théorie économique néoclassique, qui déduit ses lois des comportements individuels, adhère à l'individualisme méthodologique. On utilise aussi le terme « réductionnisme » pour caractériser l'explication des phénomènes sociaux en termes de comportements individuels. Dans cette perspective, la psychologie devient le point de départ de l'analyse sociale. Il existe évidemment des formes plus ou moins radicales d'individualisme comme de holisme méthodologiques. Celui de l'école autrichienne et de Hayek, qui s'appuie sur le subjectivisme, est assez différent de l'individualisme méthodologique que la plupart des économistes néoclassiques appuient sur la rationalité de l'individu, et dont ils déduisent des lois conçues comme objectives. Pour Hayek, le trait caractéristique de l'individualisme méthodologique est « qu'il parte systématiquement des concepts qui guident les individus dans leurs actions et non des résultats de leur réflexion théorique sur leurs actions » [1953, p. 52] (voir les entrées pertinentes dans Guerrien [2000] et Nadeau [1999], ainsi que Kulessa [1997]).

Dans son imitation servile des sciences naturelles, le scientisme croit aussi en l'existence de lois naturelles et universelles dans l'histoire, d'un mouvement et d'une fin de l'histoire, qui sont de pures vues de l'esprit. Il existerait ainsi dans les phénomènes sociaux des régularités universelles et permanentes, des lois de développement permettant de prédire le futur. Empruntant un terme qui a été utilisé dans d'autres sens, en particulier dans la querelle des économistes autrichiens avec l'école historique allemande au XIX^e siècle, Hayek nomme cette erreur « historicisme », comme l'a fait Popper dans la conférence qu'il a prononcée à son séminaire de la LSE en 1936. Le meilleur exemple de cette prétention est le matérialisme historique de

Marx, avec ses successions de modes de production, de formations sociales : « La croyance que l'histoire humaine, qui résulte de l'interaction d'innombrables esprits humains, doive néanmoins être soumise à de simples lois accessibles à ces esprits est maintenant si largement acceptée que peu de gens remarquent l'étonnante prétention qu'elle implique en réalité » [1953, p. 116]. Par l'influence énorme qu'il a exercée, le marxisme est devenu l'un des principaux véhicules du scientisme au XX^e siècle.

Au totalisme et à l'historicisme s'ajoute l'illusion en vertu de laquelle les institutions et les structures sociales sont créées délibérément, selon des plans, en vue de répondre à des besoins. Hayek qualifie de constructiviste cette conception. En réalité, « la plupart des grands accomplissements humains ne sont pas le résultat d'une pensée consciemment dirigée, encore moins le produit de l'effort délibérément coordonné de beaucoup de personnes, mais le résultat d'un processus où l'individu joue un rôle qu'il ne peut jamais pleinement comprendre » [1953, p. 135].

De ces conceptions à la volonté délibérée de transformer la société par une action rationnelle, il n'y a qu'un pas, franchi par la plupart des partisans du scientisme. Ainsi la croyance en la possibilité d'une planification socialiste s'inscrit-elle dans une perspective scientiste. Il n'est donc pas étonnant, pour Hayek, que le « totalitarisme scientiste » mène au « totalitarisme politique », ou du moins qu'il l'accompagne et le justifie. Mais cela est une autre histoire, à laquelle nous reviendrons au dernier chapitre.

En fermant ce volet, on peut s'interroger sur le degré de cohérence d'une démarche au terme de laquelle est niée la possibilité de l'opération que Hayek a lui-même entreprise, soit celle d'expliquer le fonctionnement de la société pour démontrer rationnellement l'impasse de l'interventionnisme, sous toutes ses formes, et la supériorité du libéralisme classique. Ajoutons que l'affirmation relative à l'impossibilité pour un appareil de classification de s'attaquer à ce qui possède un plus grand degré de complexité que lui est, de l'aveu même de Hayek, un postulat, qui ne peut être réfuté. Nous allons constater dans le chapitre suivant, consacré à l'économie, que Hayek n'échappe pas lui-même à certains des travers qu'il dénonce dans son étude de la connaissance, par exemple lorsqu'il recourt à une certaine forme de holisme dans son argumentation.

III / L'économie

> *L'argument fondamental développé dans ce livre est que l'expansion du crédit conduit à une affectation erronée des facteurs de production, du travail en particulier, en les dirigeant dans des emplois qui cessent d'être rentables dès que l'inflation cesse de s'accélérer. Une fois que cela s'est produit, il n'y a pas de moyens d'éviter une réaction et toutes les tentatives pour reculer l'échéance malheureuse risquent de la rendre encore plus dure. Comme je l'ai proclamé pendant plus de quarante ans, le moment de prévenir les dépressions doit se situer pendant la phase d'expansion et cela exige que l'on n'utilise pas la croissance du crédit pour créer des emplois qui, par nature, doivent être temporaires* [1975, p. 56].

Comment un homme qui s'est placé en marge de toutes les orthodoxies qu'il a côtoyées a-t-il pu obtenir la reconnaissance de ses pairs au point de se voir attribuer, à la fin de sa carrière, le « prix Nobel d'économie » ? Quelle théorie a-t-il opposée à celle de Keynes ? Quelle vision de l'économie a-t-il confrontée à la représentation néoclassique ? On pourrait croire, à la lumière de ce qui précède, que Hayek en est venu à rejeter l'économie, discipline viciée par le scientisme. En réalité, longtemps après avoir déplacé ses centres d'intérêt de l'économie vers la philosophie politique, la théorie de la connaissance et d'autres sujets connexes, il continuait de considérer ses contributions à l'économie comme tout à fait valables, supérieures à celles de Keynes et de ses autres opposants.

C'est parce qu'il avait consacré une partie importante de sa vie à l'étude de l'économie, disait-il, qu'il avait pu développer sa

philosophie politique et rédiger un livre comme *La Constitution de la liberté* [1994b, p. xix]. Parmi les théoriciens des sciences sociales, ce sont d'ailleurs les économistes qui ont été le mieux en mesure de comprendre la véritable nature de la société : « Je me trouve à ce stade de mon exposé dans la position embarrassante de devoir dire que ce sont les membres de ma propre profession, les économistes, spécialistes de l'approche du procès de formation des ordres étendus, qui sont les plus à même de pouvoir fournir des explications de ces traditions morales qui ont rendu le développement de la civilisation possible » [1993, p. 97].

C'est toutefois en se situant à la marge de cette discipline que Hayek a proposé une explication alternative du fonctionnement des économies et des grands problèmes auxquels elles sont confrontées. Et, contrairement à la tendance qui s'impose au XX^e siècle, il ne le fait pas en construisant un modèle dont on pourrait donner une représentation formalisée.

Nature et méthode de la théorie économique

Science et jugements de valeur

On dit souvent de Hayek comme de son corécipiendaire du « prix Nobel », Gunnar Myrdal, qu'ils furent d'abord des économistes orthodoxes qui se sont éloignés de cette discipline face à laquelle ils seraient devenus de plus en plus critiques. Proches l'un de l'autre sur le plan théorique dans leur période orthodoxe, ils sont ensuite devenus, sur le plan politique, d'irréductibles adversaires. La réalité n'est toutefois pas aussi simple. Il est vrai que Hayek et Myrdal se situent aux antipodes l'un de l'autre sur le plan politique. Mais cela se constate dès le début de leur carrière. Au moment où Hayek est appelé en renfort en Angleterre pour lutter contre l'interventionnisme keynésien, Myrdal se trouve être un des architectes les plus actifs de l'État-providence suédois. Avec ses collègues, il considère d'ailleurs qu'il a devancé Keynes dans la théorisation autant que dans la mise en œuvre de l'interventionnisme [Myrdal, 1931].

Sur le plan théorique, il y a en effet des points communs entre les approches de ces deux auteurs, qui s'inspirent l'un et l'autre de l'économiste suédois Knut Wicksell. Mais, justement, on ne

peut les considérer, même au début de leur carrière, comme des économistes orthodoxes. Cela se manifeste d'abord par la manière dont ils voient le rôle des valeurs en économie. Dans *The Political Element in the Development of Economic Theory*, dont l'édition originale en suédois paraît en 1930, Myrdal rejette la distinction, formulée au XVIII[e] siècle par le philosophe David Hume, entre le positif et le normatif en affirmant qu'il est impossible, en économie, de séparer les énoncés scientifiques et les jugements de valeur. L'économie n'est pas une science neutre.

Telle est la position que défend Hayek, du début à la fin de son œuvre. Il y a pour lui, comme pour Myrdal, des liens étroits entre l'analyse théorique, la philosophie politique et les convictions éthiques des économistes, qu'ils en soient ou non conscients. Ainsi peut-on lire, dans un de ses tout premiers articles : « Il devient en même temps évident que les questions pratiques soulevées dans ce contexte ne peuvent trouver de solutions non équivoques par la seule voie de la science. Jusqu'à un certain point, ce sont aussi des questions philosophiques et leur solution est, au sens le plus large, matière de jugements, sur lesquels les opinions peuvent diverger nettement » [1925, p. 119]. Près de quarante années plus tard, dans sa leçon inaugurale à l'université de Fribourg, prononcée le 18 juin 1962, il déclare que, dans le choix des problèmes qu'il traitera, le chercheur est guidé par des jugements de valeur implicites. Il est donc impossible de séparer clairement connaissance scientifique et jugement de valeur : « Il me semble que c'est un devoir évident du chercheur en science sociale de poser certaines questions qui, du simple fait qu'elles sont soulevées, semblent impliquer une prise de position politique » [1963b, p. 255]. L'enseignant ne doit donc pas prétendre à la neutralité ou à l'indifférence politique. Il doit formuler ouvertement les idées personnelles, les jugements de valeur qui influencent sa démarche scientifique et colorent ses conclusions pratiques.

L'illusion mathématique

La « révolution marginaliste » qui remet en question, à partir des années 1870, le règne de l'économie politique classique se caractérise en particulier par l'application à la nouvelle théorie économique de techniques d'analyse mathématique. Pour deux des trois auteurs de la révolution, Stanley Jevons et Léon

Walras, l'économie passera à l'âge scientifique en empruntant non pas uniquement le langage, mais aussi les méthodes des sciences naturelles et plus particulièrement de la physique. Ce langage et ces méthodes sont mathématiques. Toutefois, le troisième auteur de ladite révolution, qui est aussi le fondateur de l'école autrichienne, Carl Menger, manifeste au contraire les plus grandes réticences face à l'utilisation des mathématiques en économie. Il s'en explique dans une correspondance plutôt acrimonieuse avec Walras. Les mathématiques ne peuvent servir qu'à illustrer des rapports de grandeurs, et non pas l'essence des phénomènes économiques. Pour Menger et ses disciples de l'école autrichienne, cette essence relève de la volonté des sujets, dans un contexte marqué par le temps, l'incertitude et l'ignorance.

C'est la position de Jevons et, surtout, de Walras qui s'est imposée au XX[e] siècle, position caractérisée par un processus accéléré de formalisation, d'axiomatisation et de mathématisation d'une discipline dont on peut se demander si elle n'est pas devenue une branche des mathématiques appliquées (voir Beaud et Dostaler [1993], chap. 4). Dès le début de sa carrière, Hayek s'est fortement opposé à cette évolution. Non pas qu'il rejette en soi les mathématiques qui peuvent aider à illustrer et formuler certains raisonnements. Mais la plus grande partie des phénomènes économiques échappent à la formalisation mathématique. Seuls peuvent s'y prêter facilement les modèles qui évacuent le temps, l'incertitude, l'ignorance et les anticipations.

Faisant allusion à l'école mathématique inspirée de Walras, Hayek exprime, dans un article issu de sa thèse de doctorat, son scepticisme face à la possibilité de rendre compte exhaustivement des interrelations complexes que l'on trouve dans un système économique donné [1926, p. 53]. Ce scepticisme ira croissant dans la suite de sa carrière. Dans « Economics and Knowledge », il écrit que la confiance excessive accordée à l'analyse mathématique et aux statistiques accompagne la tendance de plus en plus marquée, « qui est inhérente à toute analyse d'équilibre moderne, à transformer l'économie en une branche de la logique pure, un ensemble de propositions évidentes qui, comme les mathématiques et la géométrie, ne sont sujettes à aucun autre test que celui de la cohérence interne » [1937b, p. 35]. Ce genre de critique revient constamment dans l'œuvre de Hayek. On la retrouve dans son discours

L'école autrichienne d'économie

Au début des années 1870, trois hommes, l'Anglais Stanley Jevons, l'Autrichien Carl Menger et le Français Léon Walras, publient à peu près simultanément, et sans avoir eu de contacts les uns avec les autres, des ouvrages dans lesquels ils mettent en avant une nouvelle théorie de la valeur fondée sur l'utilité marginale décroissante (voir Guerrien [2000], p. 508). On qualifie cet événement de « révolution marginaliste » ; il marque le passage de l'économie politique classique à l'économie néoclassique, qui s'impose au XX^e^ siècle comme vision dominante. Il se trouve que les divergences entre les fondateurs du marginalisme sont peut-être plus importantes que leurs convergences. En particulier, alors que Jevons et surtout Walras privilégient la formalisation mathématique, Menger la rejette et considère que les méthodes des sciences naturelles ne peuvent s'appliquer telles quelles aux sciences humaines. Il insiste aussi sur la nature subjectiviste de la méthode qu'il faut employer en économie, dont le point de départ est l'action intentionnelle des individus. Il souligne l'importance de la prise en compte de la dimension temporelle des phénomènes sociaux, ainsi que le contexte d'incertitude et d'ignorance dans lequel les individus prennent leurs décisions. Il met en avant, dans un important traité de méthodologie (*Recherche sur la méthode des sciences sociales et en particulier l'économie politique*, 1883), l'idée d'ordre spontané que développera Hayek. Il s'engage enfin dans un débat virulent avec les tenants de l'école historique allemande, qu'on appelle le *Methodenstreit* (la « guerre des méthodes »).

Menger a deux brillants disciples, Eugen von Böhm-Bawerk et Ludwig von Wieser, qui popularisent ses thèses tout en développant leurs propres conceptions. Ainsi Böhm-Bawerk élabore une conception originale du capital et de l'intérêt qui sera utilisée par Hayek dans sa théorie des cycles (voir encadré « Le capital, de Böhm-Bawerk à Hayek », p. 56). De son côté, Wieser perfectionne la théorie de la valeur en élaborant le concept de coût d'opportunité ; c'est lui qui forge l'expression « utilité marginale ». C'est à la fin des années 1880 que l'on commence à parler d'une école autrichienne, aussi appelée école de Vienne, distincte par exemple de l'école de Lausanne, qui privilégie l'analyse mathématique de l'équilibre général, et dont Walras est le fondateur ; ou encore de l'école de Cambridge dominée par Alfred Marshall.

La décennie qui précède la Première Guerre mondiale voit se constituer une troisième génération de l'école autrichienne avec, parmi d'autres, Ludwig von Mises (voir encadré « Ludwig von Mises », p. 12), Hans Mayer et Joseph Schumpeter. Des tensions naissent, en particulier entre Mayer et Mises. De son côté, Schumpeter prend ses distances avec les thèses autrichiennes. C'est avec Mises, par ailleurs, que l'école autrichienne commence à être identifiée à un libéralisme radical auquel ne souscrivaient pas les fondateurs de l'école. Formée après la guerre, la quatrième génération, celle de Hayek, regroupe entre autres Gottfried Haberler, Fritz Machlup, Ludwig Lachmann et Oskar Morgenstern. Cette génération est celle de la diaspora, qui quittera l'Autriche dans les années trente. En même temps, des économistes qui ne sont pas d'origine autrichienne, tel Lionel Robbins, sont proches de l'école autrichienne.

Marginalisée après la guerre par la montée du keynésianisme, la domination d'une orthodoxie néoclassique formalisée et le triomphe de l'interventionnisme, l'école autrichienne renaît de ses cendres dans les années soixante-dix, sous le leadership d'élèves de Mises et de Hayek, tels que Murray N. Rothbard et Israel M. Kirzner. Autrichien de nom, ce courant est désormais en grande partie américain de nationalité. Adversaire acharné du keynésianisme et de toute forme d'interventionnisme, il l'est aussi de l'orthodoxie néoclassique. Les auteurs associés à ce courant sont unis dans leur rejet de la théorie de l'équilibre général et de la mathématisation de l'économie, mais leurs positions méthodologiques, théoriques et politiques varient, entre les disciples fidèles de Mises que l'on peut qualifier de libertariens, dont Rothbard est le chef de file, les partisans de Hayek et sa conception des ordres spontanés et ceux qui, à la suite de Lachmann, mettent l'accent sur l'incertitude radicale qui caractérise toutes les décisions économiques (voir Hayek [1992] et Longuet [1998]).

d'acceptation du « prix Nobel d'économie ». Dans son dernier livre, il dénonce « l'usage extensif [...] des mathématiques, qui ne manque pas d'impressionner les hommes politiques qui n'ont aucune formation en ce domaine, et qui est réellement ce qui est le plus proche de la pratique de la magie au sein de l'activité des économistes professionnels » [1993, p. 137].

En ce qui concerne les statistiques, Hayek ne remet pas en question leur utilité « pour nous informer sur l'état des affaires », mais il ne croit pas « que l'information statistique puisse contribuer de quelque manière à l'explication théorique du processus » [1994a, p. 148]. Dans les premières pages de *Monetary Theory and the Trade Cycle* [1929a], il s'attaque à l'illusion en vertu de laquelle on pourrait utiliser les statistiques pour comparer la validité de théories alternatives des cycles. Une théorie ne peut naître de l'accumulation de matériel statistique [1928, p. 216, n. 1]. Les statistiques peuvent illustrer une théorie, mais non la vérifier. La théorie est préalable à l'observation et à la mesure. À cela s'ajoute le fait que, dans un domaine comme l'économie, plusieurs choses ne peuvent tout simplement pas être mesurées : « Contrairement à la situation dans les sciences physiques, en économie et dans les autres disciplines qui traitent essentiellement de phénomènes complexes, les aspects des événements étudiés à propos desquels nous pouvons obtenir des données quantitatives sont nécessairement limités et ne sont probablement pas les plus importants » [1974, p. 24].

Il est intéressant de souligner la convergence importante de vues entre Keynes et Hayek sur cette question. À diverses reprises, Keynes compare l'économie à une science morale, qui traite d'introspection, de valeurs, de motifs, d'anticipations, d'incertitudes psychologiques. Il ne partage pas « le même espoir enthousiaste que Condorcet, ou même Edgeworth : "*éclairer les Sciences morales et politiques par le flambeau de l'Algèbre*" » [Keynes, 1971-1989, vol. 8, p. 349 ; passage souligné en français dans l'original]. On ne peut traiter l'économie comme une science naturelle et lui appliquer les mêmes méthodes, en particulier les mathématiques. Dans un débat avec l'économiste hollandais Jan Tinbergen, l'un des fondateurs de l'économétrie, Keynes développe une argumentation analogue à celle de Hayek en ce qui concerne la mesure et le rôle des statistiques en économie [Keynes, 1971-1989, vol. 14, p. 285-320]. Il compare l'économétrie à l'alchimie. Même s'il n'utilise pas l'expression de science morale pour caractériser l'économie, les raisons qui amènent Hayek à rejeter la mathématisation de l'économie sont très semblables à celles de Keynes. Cela dit, les analyses économiques que développent les deux auteurs aboutissent, comme nous le verrons, à des conclusions diamétralement opposées (voir à ce sujet Dostaler [1999]).

L'illusion macroéconomique

C'est au début des années trente que l'expression « macroéconomie » a été forgée, par un des créateurs de l'économétrie, Ragnar Frisch. Mais ce n'est qu'après la guerre, avec le triomphe du keynésianisme et l'élaboration de la synthèse néoclassique, que s'est imposée la division de la théorie économique en microéconomie et macroéconomie. Hayek s'oppose à cette dichotomie. Plus précisément, il rejette la macroéconomie et l'économétrie qui en est la composante principale. Dans son livre autobiographique, il dit ne s'être aperçu que tardivement que son désaccord avec le keynésianisme portait sur « la distinction entre microéconomie et macroéconomie » [1994a, p. 90]. Dans son dernier livre, Hayek s'attaque à une discipline dont les keynésiens, mais aussi la plupart de leurs adversaires, sont des adeptes enthousiastes, et « dont le but est la recherche des connexions causales entre des entités mesurables par hypothèse ou des agrégats statistiques » [1993, p. 137]. Ce type de

recherche peut « déboucher sur la mise au jour de quelques probabilités *vagues*, mais elle n'explique certainement pas les processus impliqués dans la génération de ce qu'elle se donne pour objet » [*ibid.*].

On décèle les racines de cette hostilité à la macroéconomie dans les tout premiers travaux de Hayek. Dans son article sur la politique monétaire des États-Unis, exprimant sa méfiance face aux analyses en termes d'agrégats, il considère que « la phase du cycle d'affaire se reflète en premier lieu dans la relation entre les fluctuations du niveau de la production, de l'emploi ou des inventaires dans les différents secteurs industriels, plutôt que dans le mouvement moyen des facteurs ou leurs relations réciproques ou leurs relations avec les fluctuations de prix » [1925, p. 117]. Il accuse les économistes de s'en tenir à des relations simples entre des agrégats dont la mesure ne signifie pas grand-chose. Ce qui est intéressant et significatif, sur le plan économique, ce sont les prix individuels et leur évolution temporelle, reliée aux anticipations et aux intentions des agents, et non pas le niveau général des prix.

La macroéconomie est le lieu principal de l'erreur scientiste en économie. L'illusion en vertu de laquelle on peut établir des relations de cause à effet entre des moyennes et des agrégats, illusion partagée par les keynésiens, les monétaristes et les institutionnalistes, est en fin de compte fondée sur le positivisme logique qui vicie la pensée moderne [1994a, p. 144]. Seule donc la microéconomie trouve grâce à ses yeux, bien qu'il n'aime pas ce terme. L'objet étudié en économie, comme dans les sciences sociales, est un être humain, doté de liberté et de volonté, dont le comportement est imprévisible. Seule une approche subjective, l'individualisme méthodologique (voir encadré « Individualisme méthodologique », p. 38), est en mesure de nous permettre de comprendre les processus sociaux et économiques. Ce sont des processus beaucoup plus complexes que ceux qui sont étudiés par les physiciens. On ne peut y déceler aussi facilement des principes généraux à partir desquels on puisse faire des prédictions certaines : « Le nombre de variables distinctes qui, dans tout phénomène social particulier, déterminera le résultat d'un changement donné, sera en règle générale beaucoup trop grand pour que l'esprit humain puisse les maîtriser et les manipuler effectivement » [1953, p. 60-61]. L'économie est une science des processus complexes. On ne peut

espérer y reproduire que des schèmes (*patterns*) de prédiction. Comment cela se traduit-il dans l'analyse économique que Hayek élabore dans les années vingt et trente ?

L'analyse économique de Hayek

Les problèmes auxquels Hayek choisit de s'attaquer au début de sa carrière d'économiste sont ceux qui préoccupent l'Amérique autant que l'Europe au sortir de la Grande Guerre : crises et fluctuations cycliques, inflation et déflation. Il y a, dans ces phénomènes, deux dimensions fondamentales : monétaire et temporelle. Le jeune Hayek constate que la théorie orthodoxe, particulièrement l'approche en termes d'équilibre économique général développée par Walras, Pareto et leurs disciples, ignore le temps et la monnaie. Pendant son séjour aux États-Unis, il écrit à Mitchell, le 3 juin 1926 : « Il me semble maintenant que la théorie pure a négligé en fait d'une manière scandaleuse les différences essentielles entre une économie de troc et une économie monétaire et spécialement que la théorie actuelle de la répartition a besoin d'une révision profonde aussitôt qu'on lève l'hypothèse du troc et qu'on prête suffisamment attention au *temps* » [1999a, p. 8]. Il ne faut pas pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain, comme le font Mitchell et ses collègues institutionnalistes qui délaissent la théorie. Il faut au contraire reconstruire la théorie en intégrant le temps et la monnaie.

Bien sûr, Alfred Marshall cherche à intégrer la dimension temporelle dans son analyse, mais il n'y parvient qu'au prix d'un certain éclectisme, d'où la monnaie demeure absente. Les théoriciens de l'école autrichienne, en particulier Menger et Böhm-Bawerk, mettent bien l'accent sur le caractère temporel des processus économiques, mais on demeure loin d'une explication complète. Wicksell, dans une œuvre qui emprunte à la fois aux traditions anglaise, autrichienne et walrasienne, cherche à intégrer les processus monétaires à l'analyse réelle.

Ludwig von Mises, de son côté, a développé une analyse approfondie de la monnaie en relation avec les cycles, et c'est d'ailleurs son livre de 1912 qui constitue le point de départ de la réflexion de Hayek. Mais l'analyse de Hayek dépassera rapidement, en complexité et en originalité, celle de Mises, en s'abreuvant à plusieurs autres sources. Elle s'appuie sur

l'observation de l'histoire et de l'actualité économiques, mais aussi sur une étude approfondie de la littérature économique ancienne.

Évidemment, cette analyse, présentée de manière essentiellement littéraire, ne se prête pas aisément à une formalisation et à une traduction mathématiques, que Hayek rejetait, comme nous venons de le voir. Dans une recension des théories des cycles, Tinbergen a comparé de la manière suivante les systèmes de Keynes et de Hayek : « Les deux sont des exemples de systèmes "ouverts". Le nombre de variables évoquées dans les discussions est plus élevé que celui des relations formulées précisément et explicitement. Toute tentative de "traduction" mathématique soulève pour le lecteur plusieurs questions insolubles » [Tinbergen, 1935, p. 264].

Prix, marché et équilibre

La réflexion sur la valeur est au point de départ de l'analyse économique. C'est à elle que Hayek consacre sa deuxième thèse de doctorat, dans laquelle il étudie les rapports entre la valeur des biens finals et celle des biens utilisés pour les produire, que Wieser avait appelés le problème de l'« imputation ». Hayek adhère à la vision marginaliste, élaborée par Jevons, Walras et Menger, en vertu de laquelle la valeur d'un bien est une dimension essentiellement subjective, liée à l'utilité que ce bien procure au consommateur. Il n'y a pas, contrairement à ce que croyaient les économistes classiques, de contenu et de grandeur objective de la valeur, qui serait par exemple liée, comme chez Ricardo ou Marx, à un travail accompli dans le passé. Il faut se libérer de cette vision technologique, pour ne considérer que « la relation entre l'utilité et la rareté des biens » [1926, p. 36].

La détermination des prix, des facteurs de production autant que des biens, est fondée sur un processus d'évaluation individuelle. En particulier, la doctrine de la productivité marginale, qui postule un lien matériel entre les facteurs et les produits, « peut difficilement être considérée comme un principe séparé, indépendant, pour la solution du problème de l'imputation » [*ibid.*, p. 44]. Cet article de jeunesse indique déjà clairement ce qui opposera Hayek et ses alliés autrichiens à la théorie néoclassique du capital qui s'imposera au XX^e^ siècle.

La théorie de la valeur doit être pensée dans un cadre d'équilibre : « Toute tentative pour expliquer les processus économiques doit partir de la proposition que, étant donné la constellation particulière des circonstances qui existent, il n'y a qu'un seul mode particulier de comportement d'un sujet économique qui corresponde à ses intérêts, et il continuera de changer ses décisions jusqu'à ce qu'il ait réalisé les utilisations les plus avantageuses des ressources disponibles pour lui » [1928, p. 190-191]. On notera que cette définition de l'équilibre met l'accent sur l'individu plutôt que sur la coordination entre les agents, et se distingue de ce fait de la conception walrasienne. Dix ans plus tard, dans « Economics and Knowldedge », Hayek radicalise son propos en affirmant que « le concept d'équilibre ne *possède* une signification claire que s'il est appliqué aux actions d'un seul individu » [1937b, p. 35]. Appliqué aux interactions entre un nombre d'individus différents, il se transforme en tautologie formelle. Qui plus est, il ne prend sens que si l'on introduit des hypothèses relatives aux anticipations et si l'on tient compte du passage du temps.

L'introduction de la dimension temporelle dans l'analyse était l'objet principal de cet important article, déjà cité, « Intertemporal Price Equilibrium and Movements in the Value of Money », qui s'ouvre par la phrase : « Toute activité économique se déroule dans le temps » [1928, p. 186]. Jusque-là, écrit Hayek, les économistes se sont davantage préoccupés de coordination interspatiale. Il est tout aussi important de développer une analyse des différences intertemporelles dans les prix, « des rapports d'échange pour l'échange intertemporel entre biens de tout genre disponibles à des moments différents du temps » [*ibid.*, p. 197]. Les changements dans cette configuration intertemporelle des prix reflètent les changements dans les conditions de production comme dans les préférences des agents. Si l'on cherche à modifier artificiellement cette configuration, par exemple par des politiques monétaires inappropriées, on désorganise les marchés et l'on crée des déséquilibres. Hayek, qui le fait rarement dans ses écrits, revendique ici l'originalité de son approche : « À ma connaissance, personne n'a encore analysé la fonction remplie par les niveaux de prix relatifs à différents moments » [*ibid.*, p. 214].

La prise en compte du temps implique par ailleurs celle des anticipations comme de l'incertitude. L'action en économie se

déploie à travers des prises de décision en situation d'incertitude. Or la théorie statique de l'équilibre général postule des agents omniscients qui connaissent à tout moment l'ensemble des données pertinentes sur lesquelles fonder leurs décisions. Admettant tout de même, au début de sa carrière, que l'analyse théorique doit partir d'une notion d'équilibre et que le modèle d'économie théorique de Lausanne, créé par Walras, constitue une première approximation de la réalité, qu'il faut ensuite enrichir en y intégrant le temps et la monnaie, il aboutira plus tard à la conclusion que c'est là une mission impossible, en proposant, du marché et des prix, une conception radicalement différente. Dans « Economics and Knowledge » [1937b], comme nous l'avons vu, il affirme que le problème économique principal est celui de la division de la connaissance. Les prix sont avant tout des mécanismes de transmission de l'information. Ils ne peuvent être conçus comme la solution d'un modèle d'équilibre. Il est concrètement impossible de résoudre ces modèles en trouvant les valeurs d'équilibre de l'ensemble des variables, comme Pareto l'avait du reste compris.

Le prix est un signal qui indique à un individu ce qu'il doit faire, ce qu'il doit éventuellement corriger : produire plus ou moins de tel ou tel bien, avec telle méthode plutôt que telle autre ; consommer plus ou moins de telle ou telle marchandise, maintenant ou plus tard. Ce signal est transmis de manière abstraite et impersonnelle, ce qui fait sa beauté et l'oppose aux diktats du planificateur. Aucun autre mécanisme, et surtout pas la planification, ne pourrait produire ce résultat avec la même efficacité. Car il s'agit de millions de décisions et de gestes fondés sur des connaissances pratiques diffuses et dispersées entre autant d'individus.

Le marché n'est donc pas un modèle d'équilibre abstrait. C'est un processus relié à un réseau d'information, auquel Hayek aime comparer le système de prix. Étant donné l'ambiguïté du terme, Hayek propose, dans le deuxième tome de son *Droit, législation et liberté*, suivant une suggestion de Mises, d'appeler « catallaxie » l'ordre du marché : « De là nous pouvons former un mot moderne, *catallaxie*, que nous emploierons pour désigner l'ordre engendré par l'ajustement mutuel de nombreuses économies individuelles sur un marché. Une catallaxie est ainsi l'espèce particulière d'ordre spontané produit par le marché à travers les actes de gens qui se

conforment aux règles juridiques concernant la propriété, les dommages et les contrats » [1981, p. 131].

Le verbe grec *katallattein*, à partir duquel Hayek a forgé son expression, signifie non seulement « échanger », mais aussi « admettre dans la communauté » et « faire d'un ennemi un ami ». La fonction du marché dépasse ainsi l'objectif limité de l'échange des biens et des services. C'est l'ordre social entier qui est en cause. Hayek compare le marché à un jeu, avec ses règles, avec ses gagnants et ses perdants. Les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir dans ce jeu en indemnisant les perdants.

La monnaie

Alors que la valeur est le sujet de sa deuxième thèse de doctorat, c'est à la monnaie que Hayek s'attaque dans sa troisième thèse, entreprise aux États-Unis et jamais achevée, dont le titre est « Est-ce que la fonction de la monnaie est compatible avec une stabilisation artificielle du pouvoir d'achat ? ». La réflexion sur la monnaie, dans sa dimension internationale autant que nationale, l'occupera tout au long de sa carrière et il déclare dans une entrevue avec Axel Leijonhufvud, en 1978, avoir toujours l'espoir « de réaliser un livre systématique qu'[il] appellerai[t] *Good Money* » [1999b, p. vii]. Il s'agirait de savoir ce que devrait être une bonne monnaie, selon quelles modalités elle devrait être émise.

La monnaie est étroitement liée à la temporalité et aux anticipations. Elle constitue, depuis plus de deux millénaires, un élément essentiel de l'activité économique, une institution fondamentale de presque toutes les sociétés. Or la théorie économique a très peu de choses à dire à son sujet. C'est une erreur de construire d'abord une théorie « réelle » et d'ajouter ensuite, artificiellement, la monnaie à cette construction théorique. Tel est pourtant le chemin suivi par la théorie orthodoxe. L'utilisation de la monnaie a un effet sur les processus économiques réels et nécessite donc une transformation radicale d'une analyse économique conçue pour une économie de troc : « Nous devrons arriver à admettre que la monnaie exerce toujours une influence déterminante sur le développement de l'économie, que les principes utilisés pour analyser une économie sans monnaie ne peuvent être appliqués à une économie avec monnaie que

moyennant des modifications substantielles » [1928, p. 218]. Il est impossible de rendre compte de l'économie réelle sans prendre en compte le rôle, tout aussi réel, de la monnaie : « Cela signifie aussi que le propos de la théorie monétaire est bien plus large qu'on ne le croit généralement ; qu'il consiste en rien moins que de couvrir une seconde fois l'ensemble du champ qui est traité par la théorie pure sous l'hypothèse de troc, et de rechercher quels changements dans ses conclusions sont rendus nécessaires par l'introduction de l'échange indirect » [1975, p. 185-186].

Pour la monnaie comme pour l'ensemble de sa démarche, Hayek mène sa recherche sur deux fronts : l'observation de l'économie réelle et l'étude systématique des théories monétaires depuis l'émergence de l'économie moderne. Ses deux principaux champs d'observation sont l'Autriche, en proie à une hyperinflation qui ruine la classe sociale dont il est issu, et les États-Unis, où il étudie avec attention les tentatives de stabilisation du niveau général des prix, telles qu'elles sont consignées en particulier dans le fameux rapport de 1923 de la Réserve fédérale. Sur le plan théorique, il s'intéresse à la formulation et au développement de la théorie quantitative de la monnaie, au débat qui a opposé en Angleterre, au début du XIX[e] siècle, partisans et adversaires de la couverture-or de l'émission monétaire, connu sous l'appellation de *Bullion Debate*, et, dans la foulée de ce dernier, à la controverse entre les partisans du *Currency Principle* et ceux du *Banking Principle* [1991, p. 177-244]. Dans ce dernier conflit, qui oppose les tenants d'une conception exogène à ceux d'une conception endogène de la monnaie, Hayek prend le parti des premiers.

Il est donc du côté des partisans de la théorie quantitative de la monnaie. Mais, très tôt, il émet des réserves importantes face aux « versions plutôt simplistes de la théorie quantitative de la monnaie » [1925, p. 108]. Il critique la version mécaniste qu'en propose, au début du siècle, Irving Fisher, et que reprendront, de façon peut-être plus sophistiquée, mais non moins erronée, Friedman et les monétaristes. Selon cette version, la théorie quantitative est une explication de la valeur de la monnaie et elle s'intéresse exclusivement à l'effet de la quantité de monnaie sur le niveau général des prix. Pour Hayek, des agrégats et des moyennes tels que le niveau général des prix et la valeur de monnaie n'ont aucun intérêt, et en définitive aucun sens. Ce qui

importe, c'est l'effet de la monnaie sur les prix relatifs et, à partir de là, sur la production et les revenus : « Le problème n'est jamais d'expliquer une "valeur absolue" de la monnaie mais seulement de savoir comment et quand la monnaie influe sur les valeurs relatives des biens et à quelles conditions elle n'affecte pas ces valeurs relatives ou, pour reprendre une expression heureuse de Wicksell, quand la monnaie est *neutre* par rapport aux biens » [1975, p. 88].

On peut fort bien concevoir une situation dans laquelle le pouvoir d'achat de la monnaie est stable et où pourtant les fluctuations de la masse monétaire perturbent l'équilibre des prix. Hayek découvre chez Cantillon, dont son épouse a traduit en allemand le livre publié en 1755, *Essai sur la nature du commerce en général* (introduction et notes de Hayek, Iéna, 1931 ; Hayek a aussi édité ou rédigé les introductions de classiques de Gossen, Wieser, Menger, Thornton, Mill, Bastiat et Mises), la première exposition claire du mécanisme de transmission de l'influence de la monnaie sur les prix, exposition dont s'est certainement inspiré Hume dans sa propre formulation de la théorie quantitative, en 1752 (le livre de Cantillon circulait depuis le début des années 1730).

Ce sont les fluctuations monétaires, reliées à l'élasticité des systèmes modernes de crédit, qui sont responsables des fluctuations et des crises économiques, comme nous le verrons. Elles seraient résorbées non pas par la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie, mais par ce que Hayek appelle, à la suite de Wicksell et Walras, la neutralité de la monnaie. La neutralité de la monnaie peut en effet nécessiter une variation de son pouvoir d'achat, compte tenu de l'évolution de la productivité. La monnaie neutre n'est pas au départ une norme de politique économique, mais un concept théorique destiné à « établir les conditions selon lesquelles il est concevable que le processus économique dans une économie monétaire, et spécialement les prix relatifs puissent n'être influencé par rien d'autre que par des déterminants "réels" » [1933b, p. 228-229].

On reste perplexe devant une construction qui semble contredire la conviction en vertu de laquelle il faut distinguer économie monétaire et économie de troc. Cela tient entre autres au fait que Hayek s'en tient à une conception exogène de la monnaie, à la suite des partisans du *Bullion Report* et du *Currency Principle*, conception que l'on peut relier à sa hantise du

crédit et qui est incompatible avec une véritable économie monétaire. Hayek reconnaît d'ailleurs que, dans les faits, la neutralité de la monnaie est irréalisable. Elle impliquerait en effet la constance du flux monétaire, la flexibilité parfaite de tous les prix et la prédiction à peu près correcte des futurs mouvements de prix dans les contrats à long terme. On peut en conclure que « l'idéal ne peut être atteint par quelque politique monétaire que ce soit » [*ibid.*, p. 230]. L'utilisation de la monnaie implique donc nécessairement le déséquilibre intertemporel, et cela même avec le garde-fou que constitue le système d'étalon-or. (Sur la monnaie internationale, voir l'encadré « Nationalisme monétaire et dénationalisation de la monnaie », p. 75 ; pour une critique de la conception de la monnaie chez Hayek, voir Benetti [1995].)

Capital, investissement et épargne

Comme la monnaie, la conception du capital sur laquelle Hayek appuie son analyse des fluctuations cycliques est étroitement liée au temps. Il s'agit de la théorie autrichienne développée par Böhm-Bawerk et à laquelle Hayek apportera lui-même des développements, dans une série d'articles et surtout dans son livre de 1941. Pour Hayek, comme pour son inspirateur, il n'y a que deux moyens originels de production : la terre et le travail. On distingue par ailleurs deux catégories de biens : les biens de consommation et les biens de production. Les biens de production peuvent être des moyens originels de production ou des produits intermédiaires, appelés aussi biens d'investissement. Ces derniers peuvent être plus ou moins spécifiques à la production d'un type de biens de consommation.

La « structure de la production » est l'organisation de la production à un moment donné, la combinaison entre tous les éléments. Elle se caractérise par la longueur des méthodes de production, qu'on peut aussi appeler leur intensité capitalistique : « J'ai déjà souligné qu'un trait essentiel de notre système de production "capitalistique" moderne est qu'à tout moment la part des moyens originels de production disponible employée pour obtenir des biens de consommation dans un futur plus ou moins lointain est beaucoup plus importante que celle qui est utilisée pour satisfaire des besoins immédiats » [1975, p. 96].

Le capital, de Böhm-Bawerk à Hayek

On trouve dans la *Théorie de l'économie politique* de Jevons (1871) une conception du capital comme étant lié au temps s'écoulant entre le moment où le travail est effectué et celui où son produit final a permis de récupérer les coûts et d'obtenir un profit. C'est à Böhm-Bawerk qu'il appartint de développer cette intuition dans une vaste construction théorique que l'on caractérise parfois comme la théorie autrichienne du capital, en dépit du fait que Menger, le fondateur de l'école, manifestait beaucoup de réticences par rapport aux thèses de Böhm-Bawerk. Dans un premier temps, dans *Histoire critique des théories de l'intérêt du capital* (1884), il brosse une vaste fresque de toutes les théories antérieures du capital. Il reproche à ses prédécesseurs de confondre le capital comme instrument de production et comme fonds destiné à procurer un revenu. Il est erroné de considérer le capital comme une donnée homogène, facteur de production dont est issu un revenu.

Dans *Théorie positive du capital* (1889), il explique que le capital doit être considéré comme un « détour de production ». Produire de manière capitaliste, c'est choisir, plutôt que de combiner directement les deux seuls moyens de production élémentaires, le travail et la nature, pour fabriquer des biens, de fabriquer d'abord des biens intermédiaires qui nous permettront plus tard d'obtenir plus de biens de consommation pour la même dépense de travail. La production capitaliste est donc une production indirecte, détournée. On la décrit comme un allongement du processus de production, allongement dont Böhm-Bawerk propose une mesure qu'il appelle la période de production. À cet allongement sont associés un coût, en termes de temps, et un avantage, en termes d'accroissement de l'efficacité. Le coût consiste à reporter à plus tard la consommation, à la différer : c'est l'épargne. Elle est récompensée par l'intérêt, qui naît d'une surévaluation des biens présents par rapport aux biens futurs, surévaluation découlant des faiblesses de la nature humaine, des défaillances de l'imagination, de l'impatience à consommer. L'intérêt n'est donc pas, contrairement à la vision de Marx, le fruit de l'exploitation du travail. Critiquant Marx d'un côté, Böhm-Bawerk s'engagera de l'autre dans une vive controverse avec l'économiste américain John Bates Clark, qui défend une conception de la répartition des revenus fondée sur la productivité physique de trois facteurs de production : terre, travail et capital.

Hayek reprend la théorie du capital de Böhm-Bawerk dans sa théorie des cycles. Mais les critiques dont cette dernière est l'objet l'amènent à développer et à amender les thèses de Böhm-Bawerk. Dans *The Pure Theory of Capital* [1941], il définit le capital comme un ensemble de ressources non permanentes utilisées par les individus pour maintenir leur revenu à un niveau souhaité. Il propose une analyse minutieuse de toutes les caractéristiques de ces ressources : durée, reproduction, spécificité, complémentarité. Il montre comment les préférences intertemporelles des agents sont traduites en plans et structures de production. Il construit de nouveaux concepts tels que les fonctions d'*input* et d'*output*. Il décide d'abandonner la notion de période de production, fondée sur les décisions passées des individus, et de la remplacer par celle de période d'investissement, déterminée par la prédiction des entrepreneurs à propos de la durée future de leurs investissements. Il

approfondit sa critique des théories traditionnelles du capital : « Les tentatives pour expliquer l'intérêt, par analogie avec les salaires et la rente, comme le prix des services d'un "facteur" de production clairement défini ont presque toujours conduit à envisager le capital comme une substance homogène dont la "quantité" pourrait être considérée comme une "donnée", et qui, une fois correctement définie, pourrait être substituée, aux fins de l'analyse économique, à la description plus complète des éléments concrets dont il se compose » [1941, p. 5].

Les années cinquante et soixante verront se développer un débat à la fois très vif et très ésotérique entre théoriciens néoclassiques et disciples radicaux de Keynes, postkeynésiens et néoricardiens, portant sur le capital. On l'a aussi appelé la guerre des deux Cambridge, ou encore le débat sur le retour des techniques (voir à ce sujet Guerrien [2000]). Il est remarquable de constater que les positions des keynésiens radicaux étaient très proches de celles de Hayek, auxquelles ils n'ont cependant fait aucune allusion.

La « longueur des méthodes de production » se traduit par la répartition des ressources d'une communauté entre la consommation et l'investissement. Ces ressources sont données, de telle sorte que l'augmentation d'une fraction ne peut se faire qu'au détriment de l'autre. C'est un jeu à somme nulle, dans lequel consommation et investissement sont des vases communicants. La répartition entre les deux est le résultat de décisions prises par tous les agents. Ces décisions découlent de leurs préférences intertemporelles et des signaux que leur lancent les prix.

Ces préférences déterminent la part de leurs revenus courants que les individus désirent ne pas consommer, c'est-à-dire épargner. Cette épargne constitue le seul fonds préalable disponible pour financer les dépenses d'investisssement. Cette loi de l'épargne préalable est un élément capital de l'approche de Hayek, et un véritable leitmotiv de son œuvre. Elle en constitue l'un des aspects les plus orthodoxes, qui plonge ses racines dans l'économie classique. Formulée par Turgot, reprise par Smith, cette idée est passée sans modification dans l'orthodoxie néoclassique et forme aujourd'hui un élément essentiel de la vision que le néolibéralisme oppose au keynésianisme.

L'investissement peut dépasser l'épargne préalable. C'est ici qu'interviennent les signaux, les prix, qui peuvent fausser les décisions des agents. L'un de ces signaux joue ici un rôle crucial : le taux d'intérêt. C'est à Wicksell que Hayek emprunte cette fois un outil important. Il s'agit de l'existence de deux taux d'intérêt : le taux naturel, déterminé par les conditions réelles de

l'économie, l'efficacité plus grande des détours de production en liaison avec les préférences intertemporelles des agents ; le taux monétaire fixé par le système bancaire, influencé par les politiques monétaires. En situation d'équilibre, les deux taux sont égaux. C'est pourquoi Hayek préfère appeler taux d'équilibre le taux naturel. À cause de l'institution du crédit, le taux monétaire peut différer du taux d'équilibre. S'il lui est inférieur, cela provoque, selon Wicksell, un processus cumulatif de hausses des prix et des revenus, qui ne peut à terme qu'aboutir à une crise qui inverse le processus. Si le taux monétaire est supérieur au taux d'équilibre, c'est au contraire un processus de déflation cumulative qui se met en marche.

Fluctuations et crises

• *Première version : l'effet accordéon.* – Tous les éléments sont en place pour expliquer les fluctuations cycliques et les crises économiques, comme pour critiquer la théorie de Keynes et les politiques interventionnistes qu'elle met en avant (sur différentes interprétations et modélisations de la théorie des cycles de Hayek, voir Benassi [1987], Dostaler [2001], Thalenhorst et Wenig [1984] et les textes rassemblés dans Colonna, Hagemann et Hamouda [1994]). Pour ce faire, Hayek part d'une situation d'équilibre, caractérisée par le plein emploi des ressources productives, humaines et physiques, et par une flexibilité parfaite des prix. La répartition entre la production des biens de consommation et celle des biens d'investissement correspond au rapport entre les dépenses de consommation et le niveau de l'épargne déterminé par les préférences intertemporelles des agents. Le taux d'intérêt est un prix réel qui établit l'équilibre entre l'épargne et l'investissement, garantissant de ce fait l'équilibre intertemporel dans l'économie. Les grandeurs réelles qui la caractérisent sont les mêmes que celles qui existeraient en situation de troc.

Mais ce paradis n'existe que dans les contes de fées. Où, s'il existe, il y a justement une sorcière. C'est la monnaie. Et il y a des apprentis sorciers qui jouent avec le feu. Ce sont les banquiers et les politiciens. Pour des raisons qui ne sont jamais expliquées très clairement par Hayek, sinon par la faiblesse de l'être humain ou encore par l'irresponsabilité des économistes et de ceux qu'ils conseillent, on observe, dans toutes les

économies, une tendance innée à l'expansion du crédit au-delà de ce qui est nécessaire et souhaitable pour assurer le maintien de l'équilibre. Ce biais inflationniste est consubstantiel à toute économie monétaire et surtout à toute économie de crédit. Il y a bien des garde-fous, comme les taux de réserve obligatoire, le système d'étalon-or, mais de tout temps les gouvernements les ont contournés, soit pour satisfaire les appétits de certains groupes dans la société, soit encore et le plus souvent pour satisfaire leur propre rapacité.

L'expansion du crédit, qui est donc pratiquement inévitable, a entre autres pour effet de faire baisser le taux d'intérêt effectif au-dessous du taux d'équilibre. C'est à partir de là que les choses se gâtent. Un faux signal est envoyé aux agents. La baisse du taux d'intérêt rend plus rentables les processus de production plus éloignés de la consommation finale, ce qui constitue « une incitation excessive à l'accroissement de la production pour des dates plus lointaines aux dépens de la production destinée à des dates plus rapprochées » [1928, p. 208]. La production de certains biens d'investissement, qui n'était pas rentable à un certain taux d'intérêt, le devient quand ce taux diminue d'un certain niveau : « Des taux d'intérêt qui sont, de manière inappropriée, trop bas, offrent aux secteurs particuliers de l'économie un avantage d'autant plus grand que leur produit est plus éloigné de l'étape de la consommation. C'est l'intérêt payé pour le capital qui sert de frein nécessaire contre l'expansion disproportionnée d'un mode de production intensif en capital » [1925, p. 105]. La production des biens d'investissement est donc stimulée relativement à celle des biens de consommation. Il y a transfert de ressources, et en particulier de travailleurs, du second secteur au premier secteur. Dans la terminologie autrichienne, on assiste à un allongement du processus de production, à un accroissement de l'intensité capitalistique de la production.

C'est un état de déséquilibre. La proportion des ressources destinées à la production des biens d'investissement dépasse la proportion de leurs revenus que les agents souhaitent épargner. Hayek appelle surinvestissement cette situation dans laquelle le niveau de l'investissement est poussé artificiellement au-dessus de l'épargne souhaitée. Le facteur qui déclenche le processus peut être aussi bien réel que monétaire. Il peut s'agir de « nouvelles inventions ou découvertes, de l'ouverture de nouveaux

marchés, ou même de mauvaises récoltes, de l'apparition d'entrepreneurs de génie qui créent de "nouvelles combinaisons" (Schumpeter), d'une baisse des taux de salaire provoquée par une forte immigration ; et de la destruction de grandes portions de capital par une catastrophe naturelle, ou de plusieurs autres causes » [1933a, p. 168].

Quelle que soit la cause de la perturbation initiale, seul le crédit rend possible l'investissement supplémentaire qui doit être aussi financé par une épargne. Ce sera une épargne forcée, provoquée par la hausse du prix des biens de consommation, dont la production a diminué au profit de celle des biens intermédiaires. Cette hausse a pour effet de diminuer la consommation réelle de la communauté, puisque les acheteurs de biens finals ne peuvent, avec les revenus dont ils disposent, en particulier avec leurs salaires, maintenir leurs dépenses de consommation courante. C'est cette épargne forcée qui finance l'accroissement de l'investissement. On est en effet ici dans un système de vases communicants, dans lequel, partant du plein-emploi, on ne peut augmenter l'investissement qu'en diminuant la consommation.

Ce déséquilibre est par ailleurs un déséquilibre dynamique. Tôt au tard vient un moment où le mouvement amorcé par l'expansion du crédit s'inverse, provoquant la crise. Ce qui cause, pendant la période d'expansion, le surinvestissement et la hausse des prix provoque en même temps la crise qui suit inéluctablement. Les revenus supplémentaires gagnés dans les secteurs plus éloignés de la consommation sont dépensés à l'achat de biens de consommation moins nombreux, ce qui augmente les prix de ces derniers. La rentabilité des industries de biens de consommation augmentant, on assiste alors à un déplacement des ressources vers elles, et donc à une chute de la demande, des prix et de l'emploi dans le secteur des biens d'investissement.

L'accroissement de l'investissement financé par une épargne forcée se transforme ainsi en son contraire, en un raccourcissement de la structure de production. La crise éclate quand la source de crédit se tarit et que les processus plus longs ne peuvent plus être financés : « Les banques ne peuvent continuer indéfiniment à accroître les crédits » [1975, p. 151]. Elle se manifeste par un chômage qui dure tant que la structure équilibrée de la production ne sera pas rétablie. L'existence de

facteurs de production spécifiques (qui ne peuvent être utilisés que dans une ou quelques branches) employés dans les branches en amont et qui ne peuvent être réalloués aux branches en aval aggrave la situation et se traduit par des faillites et du chômage dans le secteur des biens d'investissement : « Il en résultera un arrêt brusque du travail au moins dans tous les stades antérieurs des processus les plus longs » [*ibid.*, p. 153].

La crise n'est donc pas causée par l'insuffisance de la demande effective, mais au contraire par le surinvestissement qui se transforme en excès de demande de consommation par rapport aux moyens de la satisfaire : « C'est un symptôme de notre incapacité à utiliser pleinement les équipements existants parce que la demande courante de biens de consommation est trop pressante » [*ibid.*, p. 157]. Toute tentative pour guérir la dépression par une expansion de crédit, une stimulation artificielle de la demande de consommation, ne peut donc que prolonger et même aggraver la dépression.

Hayek utilise une parabole insulaire pour illustrer une analyse qui met à mal le sens commun : « La situation serait semblable à celle de la population d'une île qui, après avoir construit une énorme machine capable de répondre à tous ses besoins, s'apercevrait qu'elle a épuisé toute son épargne et tout le capital libre disponible avant que la nouvelle machine puisse fournir son produit. Elle n'aurait alors pas d'autre solution que de cesser provisoirement d'utiliser la nouvelle machine et de consacrer tout son travail à la production de la nourriture quotidienne sans le moindre capital » [*ibid.*, p. 155].

La crise est donc un rappel à l'ordre, pour une collectivité qui a choisi de vivre au-dessus de ses moyens. Elle permet de résorber les déséquilibres provoqués pendant la phase d'euphorie qui la précède. Elle constitue un mécanisme de redistribution des ressources, en particulier des travailleurs, entre les différents secteurs de l'économie. Il faut donc la laisser se dérouler sans intervention : « Une fois la crise déclarée, nous ne pouvons rien faire pour en sortir avant son terme naturel » [*ibid.*, p. 160]. Un chômage souvent important et prolongé est le prix nécessaire à payer pour corriger les erreurs du passé.

Ces fluctuations cycliques sont toutefois inévitables. Il faudrait, pour les supprimer, éviter tout changement dans la quantité de monnaie de manière à permettre « l'instauration de cette structure naturelle des prix dans le temps correspondant

aux rapports d'échange intertemporels issus du troc, et seuls capables d'assurer aussi bien l'autoreproduction dans une économie monétaire » [1928, p. 210]. Non seulement une telle politique est-elle, dans le contexte monétaire et financier moderne, totalement irréalisable, mais Hayek admet même, comme son compatriote Schumpeter, que les crises sont un des moyens par lesquels les économies modernes ont progressé, qu'elles sont peut-être la rançon inévitable de la croissance : « Les fluctuations économiques doivent probablement être acceptées comme le complément nécessaire du développement accéléré qu'ont connu les sociétés les plus avancées durant les dernières cent cinquante années » [1925, p. 118]. Le modèle d'équilibre dont on est parti est donc bien un conte de fées.

Hayek utilise l'image d'un éventail pour décrire cette récurrence, en fin de compte inévitable, des phases d'expansion et de contraction de l'activité économique, rendues possibles par l'élasticité du système de crédit : « Ce jeu frénétique consistant à tantôt allonger, tantôt contracter l'appareil productif par une augmentation du volume de monnaie injectée, tantôt du côté de la production, tantôt du côté de la consommation, se poursuit constamment avec l'organisation monétaire actuelle » [1929b, p. 167]. Kaldor [1942] baptisera ce jeu « effet concertina », du nom d'un instrument de musique proche de l'accordéon, de sorte qu'on utilise aussi l'expression d'« effet accordéon » pour décrire le modèle de Hayek.

• *Seconde version : l'effet Ricardo.* – Les critiques très vives qu'ont suscitées les thèses de Hayek l'ont amené à développer et à amender un modèle dont la structure de base n'a toutefois pas changé. Le déséquilibre entre l'épargne et l'investissement, rendu possible par l'élasticité du système de crédit, en est le responsable en dernier ressort. Pour en décrire les effets, Hayek renonce à la terminologie autrichienne. Il choisit aussi, dans la nouvelle version de sa théorie présentée en 1939, de faire jouer au taux de profit le rôle de ce qu'il appelait auparavant le taux d'intérêt d'équilibre (le taux naturel de Wicksell). Le concept de taux de profit est malheureusement tombé en désuétude du fait de son utilisation par Marx. Il faut le lui reprendre, affirme-t-il. Il met plus l'accent sur les effets des prix relatifs que sur ceux du taux d'intérêt.

Sraffa et Kaldor contre Hayek

C'est Keynes qui, comme directeur de l'*Economic Journal*, a demandé à son collègue Piero Sraffa (1898-1983), futur éditeur des œuvres de Ricardo et initiateur de l'école néoricardienne, de préparer un compte rendu de *Prix et production*. L'attaque est brutale. Il ouvre sa critique en accusant Hayek de maintenir la tradition d'inintelligibilité des écrits sur la monnaie. Il lui reconnaît toutefois une contribution positive : celle de mettre l'accent sur les effets des variations monétaires sur les prix relatifs, plutôt que sur le niveau général de prix. Pour le reste, le livre de Hayek « ne fait qu'ajouter à la confusion de pensée répandue sur le sujet » [Sraffa, 1932, p. 42]. La principale critique porte sur la conception même de la monnaie chez Hayek, qui est une « monnaie émasculée » [*ibid.*, p. 44]. Il la réduit en effet à sa fonction de moyen d'échange, oubliant les dettes, les contrats monétaires, les accords salariaux, les prix fixes. La monnaie est aussi une réserve de valeur et un étalon dans les termes duquel les obligations légales, habitudes, opinions, conventions sont fixées avec plus ou moins de rigidité. Une économie dotée d'une monnaie neutre, comme le souhaite Hayek, est en fait une économie sans monnaie, une économie de troc. C'est une contradiction flagrante pour quelqu'un qui prétend justement élaborer la théorie d'une économie monétaire. Sraffa rejette par ailleurs l'idée, fondamentale chez Hayek, que l'épargne est la source de l'investissement. Elle constitue tout au plus une incitation à investir. Ce qui est épargné ne quitte pas les mains des épargnants en termes de biens de consommation ; la production de biens d'investissement doit avoir été préalablement planifiée. Si l'épargne et l'investissement n'ont pas été prévus de manière à être égaux, l'augmentation de l'épargne avortera. Le retour, par la crise, à des méthodes de production moins capitalistiques est tout aussi illusoire. Par l'inflation, « une classe a, pendant un certain temps, volé à une autre classe une partie de ses revenus ; et elle a épargné le butin. Lorsque le vol cesse, il est clair que les victimes ne peuvent consommer un capital qui est maintenant tout à fait hors de leur portée » [*ibid.*, p. 48].

Étudiant puis enseignant à la London School of Economics, Nicholas Kaldor (1908-1986) est d'abord un disciple, et même traducteur, de Hayek, avant de se rallier à Keynes et de devenir finalement un des chefs de file du courant postkeynésien, formé des disciples les plus radicaux de Keynes. Il critique tout aussi durement Hayek dans un article paru en 1942. Pour Kaldor, les thèses mises en avant par Hayek dans *Profits, Interest and Investment* [1939a], thèses élaborées pour répondre aux critiques de *Prix et production* [1931a], contredisent ce dernier ouvrage. Dans la première version de sa théorie, Hayek étudie l'impact de l'expansion du crédit sur la structure de production à travers son effet sur les taux d'intérêt. Dans la seconde version, il s'intéresse à l'effet d'une hausse de la demande des biens de consommation et de la hausse consécutive des taux de profit dans les industries de biens de consommation. Cette hausse provoque une baisse des dépenses d'investissement et donc la dépression et le chômage. Dans cette nouvelle perspective, ce n'est plus le rapport entre les profits et l'intérêt qui détermine le niveau de l'investissement et plus généralement celui de l'activité économique, contrairement au consensus général chez la

plupart des économistes. Cela dit, dans les deux versions, ce que Kaldor appelle l'« effet concertina », la succession d'allongements et de raccourcissements des périodes de production, joue une rôle central. Et dans les deux cas, c'est l'excès plutôt que l'insuffisance de la consommation qui joue un rôle déterminant : « À mon avis, l'"effet concertina" comme phénomène du cycle est inexistant ou insignifiant, alors que l'hypothèse en vertu de laquelle l'insuffisance de l'épargne cause l'écroulement de la croissance est fausse » [Kaldor, 1942, p. 363]. Pour Kaldor, les contradictions de l'analyse de Hayek découlent en dernier ressort de son désir de prouver, à n'importe quel prix, que la rareté de capital est la cause principale des crises et du chômage.

C'est à un inspirateur de Marx, Ricardo, que Hayek emprunte un outil majeur de sa reformulation. Il décrit de la manière suivante ce qu'il appelle l'« effet Ricardo » : « Une hausse du prix du produit (ou une baisse des salaires réels) mènera à une utilisation relativement moindre de machinerie et d'autre capital, et à une utilisation relativement plus considérable de travail direct dans la production de toute quantité donnée de biens » [1939a, p. 10] (sur l'effet Ricardo et les débats auxquels il a donné lieu, voir Moss et Vaughn [1986]). Or, l'une des « généralisations empiriques les mieux établies à propos des fluctuations industrielles » [*ibid.*, p. 11] est que, à peu près à mi-chemin de la reprise, les prix des biens de consommation commencent à monter, et donc les salaires réels à descendre. Cette baisse des salaires réels a pour résultat de provoquer une substitution du travail au capital. Les profits montent dans les industries plus intensives en main-d'œuvre et baissent dans les autres. Ces groupes correspondent en partie, respectivement, aux industries de biens de consommation et aux industries de biens d'investissement. La baisse des profits dans les industries de biens d'investissement provoque éventuellement la chute de l'emploi, d'abord dans les secteurs touchés par la baisse initiale des profits, puis dans tous les autres.

Hayek estime avoir ainsi démontré « qu'une hausse de la demande pour les biens de consommation peut mener à une baisse de la demande pour les biens capitaux » [*ibid.*, p. 31], ce qui est évidemment tout à fait contraire aux thèses de Keynes (voir section suivante). Ce déclin peut être retardé par le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux, mais la chute sera d'autant plus importante que les taux de profit dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre auront été plus élevés. Inversement,

si l'on permet aux taux d'intérêt de s'élever, on atténue les conséquences néfastes du processus. Une faible propension à consommer aura le même effet. Dans tous les cas, la fin de la croissance est provoquée par une rareté de capital. Pendant la période de dépression, ce n'est pas le taux d'intérêt, mais « le taux de profit et les salaires réels qui déterminent le déclin et l'éventuelle reprise de l'investissement » [*ibid.*, p. 37].

Ce n'est donc pas la baisse dans les occasions d'investissement qui provoque la crise, contrairement aux idées en vogue dans les années trente. Le rapport de causalité est inverse. De plus, c'est bien avant le moment critique que la mauvaise orientation de l'investissement commence à se manifester, avant que la crise elle-même ne provoque l'effondrement de l'investissement : « Une politique conçue pour aplanir les fluctuations devra donc surveiller la reprise dès son début » [*ibid.*, p. 61]. Il faut ainsi, dès le commencement de la reprise, laisser les taux d'intérêt s'élever au même niveau que les taux de profit. Dans les étapes ultérieures, il devient souhaitable d'« empêcher une trop forte baisse du taux de profit, et une trop forte hausse des salaires réels » [*ibid.*, p. 62]. Lorsque le processus n'a pu être empêché, que les taux de profit dans le secteur des biens de consommation sont trop bas et les salaires réels trop élevés, « le remède approprié paraît être une réduction des salaires » [*ibid.*, p. 63]. Toute tentative pour améliorer la situation par une baisse des taux d'intérêt aura pour seul effet d'accentuer les difficultés. On peut stimuler artificiellement à court terme l'emploi par une politique monétaire. Mais ce type de plein-emploi est instable et porteur de problèmes futurs : « L'économiste ne devrait pas dissimuler le fait que viser le maximum d'emploi réalisable à court terme par la politique monétaire est essentiellement la politique du desperado qui n'a rien à perdre et tout à gagner d'un court moment de répit » [*ibid.*, p. 64]. Le chef de la bande des desperados, c'est bien sûr John Maynard Keynes. Le lecteur aura toutefois constaté que, pas moins que Keynes, Hayek ne rejette une politique économique active. C'est la nature des politiques proposées qui est radicalement différente, comme nous le verrons.

Le duel entre Hayek et Keynes

L'économiste britannique John Hicks (1904-1989 ; « prix Nobel » 1972) a joué un rôle majeur dans l'évolution de la théorie économique au XX^e siècle. Il est le principal artisan de ce qu'on appelle la synthèse néoclassique, qui cherche à concilier la macroéconomie keynésienne et la microéconomie néoclassique (voir Beaud et Dostaler [1993], chap. 5). Il a apporté des contributions majeures au développement de cette dernière et en particulier de l'approche walrasienne. Dans les dernières années de sa vie, il est devenu de plus en plus critique face à une orthodoxie qu'il a lui-même contribué à construire. Enseignant à la London School of Economics, il fut d'abord très influencé par Hayek, dont il est l'un des rares à avoir lu et compris l'article de 1928, avant de se rallier au camp keynésien.

Hicks a décrit, dans « The Hayek Story », l'embarras dans lequel se sont trouvés, au début des années trente, les jeunes économistes qui cherchaient à comprendre la crise déclenchée en 1929. La principale opposition aux nouvelles théories de Keynes était celle de Hayek : « Qui avait raison, Keynes ou Hayek ? Il y a plusieurs professeurs d'économie encore vivants, et des économistes appliqués, qui ont dû passer du temps à se faire une idée sur la question ; et plusieurs (dont celui qui écrit ce texte [Hicks]) ont pris beaucoup de temps avant de se faire une idée » [Hicks, 1967, p. 203]. Certains, comme Shackle [1933], ont même tenté une conciliation.

Les nouvelles théories de Keynes se trouvaient exposées dans le *Treatise on Money*, paru en 1930. On était encore loin de la théorie de la demande effective présentée en 1936 dans la *Théorie générale*, avec les fonctions psychologiques, la propension à consommer, l'efficacité marginale du capital et la préférence pour la liquidité (sur Keynes, voir les « Repères » de Combemale [1999] et Dubœuf [1999]). Mais plusieurs éléments essentiels étaient en place, en particulier la vision de l'épargne et de l'investissement et de leurs relations. Pour Keynes, l'élément moteur dans l'économie est l'investissement, auquel l'épargne s'ajuste. Et loin d'être, comme chez Turgot, Smith et tous les économistes classiques à leur suite, le moteur de la croissance, l'épargne est au contraire un frein, comme Malthus l'avait mis en lumière. La crise des années trente est provoquée par un effondrement de l'investissement. Dès le milieu des

années vingt, pour contrer le chômage endémique qui frappait l'Angleterre, Keynes avait commencé à mettre en avant les propositions de politiques interventionnistes que l'on qualifiera, plus tard, de keynésiennes. Elles forment l'ossature du programme du parti libéral anglais pour les élections de 1929. Il s'agit en particulier de stimuler les dépenses par des politiques monétaires et fiscales et par des travaux publics. L'affaiblissement du pouvoir des créanciers par rapport à celui des entrepreneurs est un élément important du programme de Keynes, qu'il qualifiera d'« euthanasie du rentier » dans la *Théorie générale*.

Tout en s'appuyant sur des positions méthodologiques à bien des égards semblables, les thèses développées par Hayek depuis 1925 prennent le contre-pied de celles de Keynes, tant sur le plan du diagnostic que sur celui de la cure proposée pour sortir de la crise et résorber le chômage. Pour Hayek, ce n'est pas une insuffisance, mais bien au contraire un excès d'investissement qui est à l'origine de la crise. Les politiques de stimulation de la demande, de travaux publics, d'aide aux chômeurs et autres personnes démunies ne peuvent qu'aggraver le mal et retarder la guérison.

Dès les années vingt, Hayek associe Keynes à un courant de pensée qui a déjà eu l'occasion de faire beaucoup de dommages en économie, celui des partisans des théories de la sous-consommation. Il a publié en 1929 une longue critique de ces thèses qui fondent les propositions inflationnistes pour stimuler la consommation et accroître les dépenses de l'État [1929b]. Il était ainsi, a-t-il lui-même écrit, « complètement équipé » [1994a, p. 77] pour s'attaquer à Keynes lorsque ce dernier a proposé, dans son *Treatise on Money*, ce que Hayek considère comme une nouvelle version de la théorie de la sous-consommation.

L'attaque prendra la forme de deux articles publiés dans *Economica*, la revue de la London School of Economics [1931b et 1932]. Hayek reproche d'abord à Keynes le caractère difficile, non systématique et obscur de son exposition, l'emploi inconsistant de plusieurs expressions, la faiblesse de l'argumentation. Ces défauts, Hayek les associera plus tard à une maîtrise très imparfaite de la théorie économique. Il considère que l'absence d'une théorie explicite du capital et de l'intérêt constitue une des faiblesses majeures de son livre. Finalement, Keynes offre une théorie purement monétaire du cycle et ne

considère que l'impact des processus monétaires sur les agrégats. Bref, il utilise une version simpliste de la théorie quantitative de la monnaie. Il ignore que l'investissement est limité par l'épargne désirée et croit, contre toute logique, qu'un accroissement de l'épargne pourrait ne pas entraîner un accroissement de l'investissement. Dans la *Théorie générale*, cette erreur prendra la forme de la thèse en vertu de laquelle la demande de biens d'investissement est dérivée de la demande de biens de consommation. Fondamentalement, Keynes n'a pas compris qu'on ne pouvait accroître en même temps la production de biens de consommation et celle des biens d'investissement. C'est ce qui l'amène à penser que l'injection de monnaie dans l'économie suffira à relancer cette dernière. C'est là une politique irresponsable et dangereuse.

Keynes réagit très vivement au premier article de Hayek, à qui il reproche de ne pas l'avoir lu avec bonne foi. Sa réponse est une contre-attaque dans laquelle il décrit *Prix et production* comme « un des plus effroyables embrouillaminis que j'aie jamais lus, contenant rarement une proposition sensée au-delà de la page 45. [...] C'est un exemple extraordinaire de la manière dont, partant d'une erreur, un logicien impitoyable peut se retrouver à Bedlam [célèbre hôpital psychiatrique de Londres] » [Keynes, 1971-1989, vol. 13, p. 154]. Reconnaissant la pertinence de certaines critiques terminologiques de Hayek, comme la nécessité d'appuyer ses thèses sur une théorie explicite du capital et de l'intérêt, Keynes considère toutefois que le fossé qui le sépare de Hayek ne peut qu'engendrer un dialogue de sourds. Comme la plupart des économistes ancrés dans la vision classique ou orthodoxe, Hayek croit que toute épargne volontaire trouve toujours son chemin jusqu'à l'investissement, de sorte que tout déséquilibre entre les deux ne peut être que le résultat d'une action du système bancaire. Pour Keynes, au contraire, l'épargne et l'investissement peuvent se trouver inégaux sans aucune intervention bancaire, et aucun mécanisme n'assure automatiquement leur équilibre.

Ces échanges publics sont accompagnés d'une correspondance qui constitue effectivement un remarquable dialogue de sourds [1995, p. 164-173]. Keynes y met fin abruptement, en mars 1932, en écrivant à Hayek qu'il avait changé d'idée et préparait un nouveau livre dans lequel il modifierait ses thèses. Échaudé par cette réaction de son adversaire, Hayek a décidé de

ne pas publier de compte rendu de la *Théorie générale*, dont Keynes lui avait envoyé une copie avant sa publication. Il craignait que Keynes ne change encore d'idée. Il regrettera sa décision plus tard.

Mais la croisade de Hayek contre les idées de Keynes et surtout contre le keynésianisme va continuer, avec de plus en plus de virulence, en dépit du rapprochement des deux hommes sur le plan personnel et de leur alliance, au début de la guerre, autour du projet de financement proposé par Keynes. Hayek écrira même, beaucoup plus tard, que sa croisade contre le nationalisme monétaire, les théories de la sous-consommation et la demande effective l'a empêché de mener à bon terme son propre objectif de reconstruction d'une théorie des fluctuations cycliques.

C'est dans sa dernière œuvre de théorie économique pure [1941] que Hayek commence à associer les errements théoriques de Keynes à des défaillances sur le plan éthique. La vision économique de Keynes s'appuie en effet sur une faute morale, celle qui lui a fait dire qu'« *à long terme*, nous serons tous morts » [Keynes, 1971-1989, vol. 4, p. 65]. On doit considérer cette concentration sur le court terme « non seulement comme une erreur intellectuelle sérieuse et dangereuse, mais comme une trahison de la tâche principale de l'économiste et comme une grave menace pour notre civilisation » [1941, p. 409]. C'est sur cette base que Keynes et ses disciples ont fourni aux technocrates une « économie de l'abondance », en vertu de laquelle une société pourrait vivre indéfiniment au-dessus de ses moyens. Ce sont deux siècles de progrès dans la réflexion économique que Keynes veut ainsi jeter par-dessus bord, en nous ramenant à l'univers préscientifique des mercantilistes, réhabilités à la fin de la *Théorie générale*.

Dans son dernier livre, le propos se fait toujours plus virulent et Hayek relie les erreurs économiques de Keynes à ses erreurs philosophiques et à l'immoralisme qu'il revendiquait avec ses amis de Bloomsbury : « Keynes s'opposa aussi à la tradition morale reconnaissant la vertu de l'épargne [...]. Ce qui le conduisit à consacrer ses formidables capacités intellectuelles à élaborer une "théorie générale" de l'économie à laquelle nous devons l'inflation qui a régné planétairement au cours du troisième quart de ce siècle, et, comme une inévitable conséquence, le chômage élevé qui l'a accompagnée » [1993, p. 80].

Dans l'avant-propos de l'édition française de *Prix et production*, datée de 1975, il rappelle que les thèses défendues dans son livre ont été totalement oubliées au profit de celles de Keynes. Mais c'est lui qui avait raison. Sa seule erreur a été de sous-estimer la durée pendant laquelle la politique du desperado, la stimulation artificielle de la demande effective, pouvait avoir un impact positif. Cependant, tôt ou tard on allait se heurter à un mur : « Keynes s'était basé sur l'hypothèse d'une corrélation positive simple entre la demande globale et le niveau de l'emploi, et sur le fait que le chômage pouvait et devait être combattu par un accroissement convenable de la demande globale. L'application de cette théorie a non seulement entraîné l'inflation mondiale en échouant dans une prévention durable du chômage mais se trouve être à long terme la cause d'un chômage beaucoup plus important que celui qu'elle entendait combattre. [...] Il se peut que l'effondrement de l'illusion keynésienne auquel on est en train d'assister donne à l'autre explication des causes du chômage présentée dans ce livre davantage de chances d'être écoutée qu'il y a quarante ans » [1975, p. 54-56] (sur le duel entre Hayek et Keynes, on consultera entre autres Cochran et Glahe [1999], Dostaler [1990], McCormick [1992], Parguez [1982] et Tutin [1988]).

Rôle de l'État et politiques économiques

Le duel entre Keynes et Hayek débouche donc sur la croisade, menée sans relâche par ce dernier jusqu'à la fin de sa vie, contre l'interventionnisme et l'État-providence qui se met en place, dans la plupart des pays du monde, après la Seconde Guerre mondiale. Cette croisade s'appuie sur les convictions épistémologiques que nous avons exposées au chapitre II. L'État ou, plus précisément, les gouvernements ne peuvent disposer de la totalité des informations nécessaires pour gérer l'économie et atteindre de prétendus objectifs macroéconomiques : taux de croissance, taux d'inflation, niveau de chômage, niveau de revenu.

La position de Hayek s'appuie aussi sur une conviction d'ordre éthique. Il rejette en effet la justification mise en avant dans la poursuite de ces objectifs, en particulier du dernier, le niveau et la répartition des revenus : l'atteinte de la justice

sociale. Nous reviendrons sur cette question à la fin du chapitre IV (voir encadré « La justice sociale », p. 104). Qu'il suffise de dire ici que, sous la bannière d'une revendication chimérique, la poursuite de la justice sociale dissimule pour Hayek la défense d'intérêts corporatistes et sectoriels, la protection de privilèges acquis, qui sont le plus souvent ceux des classes moyennes aux dépens des riches et des plus défavorisés. Ce n'est pas la tâche des gouvernements que de redistribuer des revenus qui ne sont pas déterminés par des normes de justice, d'égalité, de mérite ou d'effort, mais qui sont le résultat du jeu de la catallaxie.

À supposer même que les objections d'ordre éthique et épistémologique contre l'interventionnisme et l'État-providence puissent être contournées, Hayek estime, comme nous l'avons vu dans la section précédente, que l'argumentation qui les sous-tend, la théorie keynésienne de la demande effective, est erronée. À partir du moment où l'explication des fluctuations cycliques et du chômage qu'il oppose à celle de Keynes est valable, il s'ensuit que des mécanismes tels que l'accélérateur et le multiplicateur ne peuvent fonctionner comme Keynes et ses disciples le pensent. Les politiques fiscales et monétaires et les dépenses publiques ne peuvent donc avoir l'effet escompté. Hayek leur reconnaît tout de même une certaine efficacité dans l'horizon temporel dans lequel se situe Keynes, le court terme, mais au prix d'une aggravation de la situation à long terme.

Dans les années quarante et cinquante, Hayek était relativement isolé dans sa croisade. Les mesures qu'il proposait alors, en particulier dans sa *Constitution de la liberté* [1960], étaient résolument à contre-courant du consensus keynésien. Il fallait entre autres, écrivait-il, déréglementer, privatiser, réduire et simplifier les programmes de sécurité sociale, diminuer la protection contre le chômage, supprimer les programmes de subvention au logement et les contrôles de loyer, abolir les programmes de contrôle des prix et de la production dans l'agriculture, réduire le pouvoir syndical. Avec la complicité des intellectuels keynésiens et sociaux-démocrates, les pouvoirs publics ont en effet cédé beaucoup trop de pouvoir aux syndicats, y compris, dans certains pays, un monopole de représentation : « Ils sont devenus des institutions pourvues de privilèges uniques, et auxquelles les règles générales du Droit ne sont pas applicables » [1994b, p. 267].

Bien entendu, ce programme est précisément celui qui a remplacé dans la plupart des pays, à partir des années soixante-dix et quatre-vingt, l'agenda keynésien, sous l'appellation de « néolibéralisme » (voir encadré « Néolibéralisme », p. 106). Nous avons cité, au chapitre I, les paroles élogieuses de Mme Thatcher, lectrice de la *Constitution de la liberté* et de *Droit, législation et liberté*. Nous reviendrons à la fin du dernier chapitre sur les relations complexes entre les positions de Hayek et celles des autres composantes du mouvement néolibéral. Mais nous verrons maintenant que Hayek conserve, dans son système, un rôle relativement important pour l'État, comparativement à plusieurs de ses disciples ou alliés : « L'ampleur et la variété de l'action gouvernementale compatibles, au moins en principe, avec un système de liberté sont donc considérables. La vieille formule du laissez-faire et de la non-intervention ne nous fournit pas de critère adéquat pour distinguer entre ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas dans un système de liberté » [1994b, p. 231].

Une place pour l'État

Le premier rôle de l'État est de fournir le cadre juridique requis par le jeu de la catallaxie, tâche pour laquelle il dispose du monopole de la coercition. Nous y reviendrons au chapitre suivant. Mais l'État a aussi, pour Hayek, un rôle important à jouer dans le domaine de l'économie : « Loin de plaider pour un tel "État minimal", il nous apparaît hors de doute que dans une société évoluée le gouvernement doive se servir de son pouvoir fiscal pour assurer un certain nombre de services qui, pour diverses raisons, ne peuvent être fournis, du moins adéquatement, par le marché » [1983a, p. 49]. Il en est ainsi pour des biens collectifs qui profitent à tous et qu'on ne peut fournir sans que tous contribuent à leurs coûts, tels que la protection contre la violence, les épidémies et catastrophes naturelles, la construction et l'entretien des routes, un certain nombre de services urbains, la définition des poids et mesures, la fourniture d'informations telles que les cadastres, cartes, statistiques diverses, certificats de qualité pour certaines marchandises : « Ce sont là les biens collectifs ou publics au sens propre et, pour qu'ils soient fournis, il faudra trouver une méthode autre que celle de la vente aux utilisateurs individuels » [*ibid.*, p. 52]. Les

problèmes de pollution sont aussi pris en compte par Hayek qui utilise le concept d'externalité, qu'il définit comme une forme de bien collectif : « Il est souvent impossible de limiter les effets de ce qu'untel fait de sa terre, aux bornes du champ en question ; ainsi apparaissent ces "effets de voisinage" qui n'entrent pas en ligne de compte tant que le possesseur ne doit se soucier que des résultats de son action sur son propre bien. Ainsi se posent aussi les problèmes relatifs à la pollution de l'air, de l'eau, etc. » [*ibid.*, p. 51] (sur les biens collectifs, voir aussi *ibid.*, chap. 14 et 15 et [1960], chap. 15).

Cela peut évidemment ouvrir la porte à de nombreuses interventions étatiques. Mais, pour Hayek, ce type d'intervention doit être très circonscrit et l'autorité des pouvoirs publics dans leur mise en œuvre peut et doit être la plus limitée possible. Si certains services ne peuvent être financés que par l'impôt, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent être gérés par le gouvernement. Comme le marché demeure en dernier ressort le meilleur moyen pour la production et l'allocation des ressources, il convient de réduire au minimum les activités qui ont pour effet de le contrarier. Évidemment, toute forme de contrôle direct des prix et des quantités est inconciliable avec une économie de marché, et donc inacceptable. Dans la gestion de ses activités, il n'y a aucune raison pour laquelle le gouvernement ne devrait pas lui-même être soumis aux règles de la concurrence : « Ce qui est contestable, ce n'est pas l'entreprise d'État, mais le monopole d'État » [1994b, p. 225].

Si l'on excepte la protection contre l'ennemi extérieur et les moyens essentiels pour assurer le monopole de la coercition, il n'y a aucun secteur d'activité qui soit de droit réservé aux pouvoirs publics. Il n'y a pas de distinction rigide entre secteur public et secteur privé, et des activités peuvent passer de l'un à l'autre selon les circonstances. La situation la plus souhaitable est celle dans laquelle le passage du public au privé prédomine, lorsque que les conditions soient réunies pour que le marché libre puisse bien fonctionner.

Dans le cas des postes, dont la prise en charge résulte historiquement de la volonté gouvernementale de contrôler la correspondance des sujets, le monopole permet par ailleurs aux syndicats de disposer d'un pouvoir coercitif et de prendre le public en otage pour améliorer les avantages corporatifs de leurs membres. On constate un phénomène analogue dans ce que

Hayek appelle les autres « syndicalo-services publics » : transports, communications, fourniture d'énergie. Il s'agit là de domaines qui ne sont d'aucune manière naturellement publics, et qui dans la plupart des cas seraient mieux gérés par des entreprises privées. Les monopoles y empêchent la concurrence et entraînent une fixation politique des tarifs qui favorise l'étalement tentaculaire des villes. Le monopole étatique sur la radiotélévision est une autre situation tout à fait inacceptable, même s'il est souhaitable que certains types d'informations soient rendues gratuitement accessibles.

Hayek considère que la proposition de bons de scolarité de Friedman, destinée à favoriser la privatisation de l'enseignement, pourrait être appliquée à plusieurs autres secteurs. Mais, à l'encontre des thèses de son ami cette fois, et de ses propres positions antérieures, il propose, en 1976, de retirer aux banques centrales le pouvoir d'émission monétaire, de « dénationaliser » la monnaie en soumettant sa création, comme celle de toute autre marchandise, au jeu de l'offre et de la demande : « Si l'abolition du monopole gouvernemental sur la monnaie débouchait sur l'usage général de plusieurs monnaies concurrentes, cela serait déjà en soi un progrès sur un monopole monétaire étatique qui a, sans exception, été exploité pour frauder et tromper les citoyens » [1983a, p. 67-68].

Nous l'avons déjà vu en présentant la théorie des cycles de Hayek, ce dernier ne jette pas aux oubliettes toute politique économique, comme le feront plus tard les tenants de la nouvelle macroéconomie classique : « Personne ne niera que la stabilité économique et la prévention des dépressions majeures dépendent en partie de l'action gouvernementale » [1994b, p. 264]. Peu de temps après la mort de Keynes, dans le premier numéro d'*Économie appliquée* justement consacré au maître de Cambridge, Hayek écrit : « Je tiens à déclarer tout d'abord que je considère que l'obtention d'un niveau plus élevé et stable de l'emploi est l'un des buts les plus importants d'un gouvernement démocratique » [1948b, p. 197]. Après cette déclaration tout de même surprenante, il ajoute que, même si ce rôle est peut-être important, les moyens d'action pour le remplir sont en définitive de peu d'efficacité : « C'est probablement une illusion de supposer que l'on sera toujours capable d'éliminer complètement les fluctuations industrielles par la politique monétaire » [1975, p. 184]. Bien entendu, on peut se demander ce qui

Nationalisme monétaire et dénationalisation de la monnaie

Sur le plan des relations internationales, Hayek a toujours considéré que le système d'étalon-or, dont Hume a énoncé les règles en 1752, constituait le meilleur moyen pour gérer les flux financiers et commerciaux internationaux et discipliner les autorités monétaires nationales. Il constitue en effet un frein efficace à une émission excessive de monnaie, comme Ricardo l'avait mis en lumière au début du XIX[e] siècle, alors que l'Angleterre avait suspendu la convertibilité de la livre sterling. L'interruption temporaire de ce système pendant la Grande Guerre a favorisé l'hyperinflation en Allemagne et en Autriche. Son écroulement définitif dans les années trente a ouvert la voie à ce que Hayek a dénoncé comme « nationalisme monétaire », et facilité les politiques inflationnistes mises en avant par Keynes et ses disciples [1937a]. Keynes s'était opposé, dans les années vingt, au retour de l'Angleterre au système d'étalon-or. Pour Hayek, l'absence d'un système d'étalon-or donne trop de pouvoirs aux banques centrales. Elle est en grande partie responsable de la dépression des années trente. Au moment où Keynes élabore sa proposition de banque centrale internationale en vue de la conférence de Bretton Woods, Hayek propose de son côté un système de monnaie internationale remboursable contre une combinaison fixe de droits à une certaine quantité de marchandises entreposables [1943]. Cette proposition éliminerait une bonne partie des causes des fluctuations, en établissant en quelque sorte un lien physique entre le revenu réel et la monnaie utilisée pour le mesurer.

L'écroulement, en 1971, du système mis en place à Bretton Woods et la flambée de l'inflation qui l'accompagne confirment Hayek dans ses convictions antérieures. Elles l'amènent de plus à voir dans le monopole étatique d'émission monétaire la source profonde des déséquilibres économiques, inflation, dépression et chômage. L'histoire enseigne en effet que les gouvernements ont toujours eu tendance à manipuler la monnaie en fonction de leurs intérêts et de ceux des plus puissants groupes dans la société. C'est ce qui l'amène, d'abord dans une conférence prononcée en 1975 [1999b, p. 115-127], puis dans une brochure publiée l'année suivante [1976b], à lancer une proposition provocante : celle d'enlever aux gouvernements le monopole de l'émission monétaire, de telle sorte que les gens soient libres d'utiliser la monnaie de leur choix. Il s'agit donc de « dénationaliser » la monnaie, en soumettant son émission aux règles de la concurrence. Ce « libre échange » de monnaies serait désormais le seul moyen d'empêcher les autorités monétaires d'émettre à volonté des monnaies moins fiables et plus faibles, protégeant en quelque sorte leurs monnaies contre les conséquences malfaisantes des politiques interventionnistes. Hayek présente sa proposition comme une alternative au projet utopique de monnaie européenne unique. Ce projet est selon lui voué à l'échec, le monopole de la Banque centrale européenne se substituant à celui des banques nationales. On compte, parmi les adversaires de la proposition de Hayek, son allié contre le keynésianisme, Milton Friedman (voir sur cette question les introductions de Kresge à Hayek [1999a] et Pays [1991]).

resterait de pouvoir aux autorités monétaires si la proposition de dénationalisation de la monnaie était mise en pratique.

Les banques centrales doivent se contenter de « poursuivre une politique prudente au cours de la phase ascendante du cycle [...] et [...] résister aux propositions de bon sens, mais dangereuses, de combattre la dépression par "une petite inflation" » [*ibid.*]. Même s'il admet qu'une politique monétaire et un programme de travaux publics peuvent et dans certains cas doivent être mis en œuvre pour empêcher l'économie de sombrer totalement dans la dépression, Hayek considère que « le résultat d'un essai de stabilisation de l'emploi et du revenu au niveau maximum atteint pendant la hausse serait ainsi de rendre une partie de l'emploi absolument dépendante des dépenses gouvernementales » [1948b, p. 207].

Hayek considère que tous les systèmes, lourds, complexes et de plus en plus opaques, de sécurité sociale, graduellement installés depuis les années 1880, ont depuis longtemps outrepassé leurs fonctions légitimes de protection des faibles et des démunis pour devenir des moyens détournés de redistribution des revenus. C'est d'ailleurs abusivement qu'on les qualifie d'assurance ou de sécurité sociale. Il n'en estime pas moins que « la préservation de la concurrence n'est pas davantage incompatible avec un vaste système de services sociaux » [1946, p. 34]. En particulier, l'État a un rôle et une responsabilité à l'égard des plus démunis, des victimes du sort qui n'ont pas le moyen d'être secourues autrement, malades et handicapés, personnes âgées, veuves et orphelins. Il propose ainsi l'instauration d'un niveau minimum de revenu au-dessous duquel personne ne devrait tomber : « L'assurance d'un certain minimum de ressources pour chaque individu, ou une sorte de niveau de base au-dessous duquel personne ne risque de tomber même s'il est incapable de pourvoir à sa subsistance, voilà qui peut être considéré non seulement comme une protection tout à fait légitime contre un risque commun à tous, mais encore comme un élément nécessaire de la Société élargie où l'individu n'a plus désormais de créance morale sur les membres du petit groupe particulier dans lequel il est né » [1983a, p. 64-65].

Il est bien entendu difficile de voir en quoi une telle politique ne constitue pas une forme de redistribution du revenu. Ne pourrait-on y voir le besoin ressenti de modérer une position qui apparaîtrait autrement comme trop intransigeante, rappelant les

diatribes des économistes contre les lois sur les pauvres en Angleterre, au tournant du XIXe siècle ? Hayek décrit d'ailleurs sa proposition comme une réadaptation de la vieille « loi sur les pauvres » [1994b, p. 285].

La fiscalité

La tendance du secteur public à s'accroître constamment est un problème majeur du monde contemporain. Les structures politiques modernes, avec l'absence de contrôle sur le monopole gouvernemental, amènent ce dernier à élargir toujours plus l'assiette fiscale en qualifiant arbitrairement de services publics un nombre de plus en plus considérable de biens. Pour Hayek, « ce devrait être la décision concernant le niveau des prélèvements fiscaux qui fixe le volume total du secteur public » [1983a, p. 61]. Si les besoins sont définis en premier lieu et les moyens de les satisfaire ensuite, la taille du secteur public a tendance à augmenter sans arrêt.

Il faut modifier radicalement la manière dont les prélèvements fiscaux sont réalisés. La détermination des règles de fiscalité devrait relever d'une instance législative, responsable du respect de la règle de droit, plutôt que de l'arbitraire gouvernemental. Ainsi, loin de constituer une juste norme, valable de tout temps, la progressivité de l'impôt sur le revenu s'est répandue au XIXe siècle, avec l'appui de penseurs tels que Marx, comme moyen explicite de redistribution des revenus, de prélèvement sur les revenus les plus élevés qui sont ensuite remis non pas aux pauvres, mais aux classes moyennes qui contrôlent le processus démocratique : « La fiscalité progressive est néanmoins actuellement le moyen essentiel de redistribution des revenus » [1994b, p. 307].

Il s'agit donc d'une spoliation illégitime des revenus d'un groupe qui contribue puissamment à la croissance économique et même au progrès de la civilisation. Ce sont en effet les riches, dit Hayek, qui sont les premiers à expérimenter de nouveaux produits qui seront ensuite accessibles à toute la population ; ce sont eux dont les moyens permettent de faire avancer l'art et la science, et d'éveiller la conscience publique à de grandes causes (voir cet étonnant éloge des riches dans [1960], chap. 8). La grande richesse résulte d'ailleurs, non pas uniquement de l'effort ni de l'épargne, mais de « l'aptitude à orienter les ressources

vers leur emploi le plus productif » [1981, p. 118]. C'est la progressivité de l'impôt sur le revenu qui a constitué un des plus puissants facteurs d'augmentation incontrôlable des dépenses publiques, tout en se transformant en frein à la croissance économique, en désincitation à l'investissement.

Il faut donc cesser d'utiliser l'impôt comme moyen de redistribuer et comme levier de politique économique. Il faut un impôt proportionnel dont le taux ne soit pas modifié en fonction des aléas de la conjoncture. On ne peut admettre un degré, faible, de progressivité que dans le cas où celle-ci sert à compenser un poids trop considérable d'impôts indirects sur les faibles revenus [1994b, p. 306]. Le critère du niveau des prélèvements serait, idéalement, que chacun reçoive autant en termes de biens collectifs que ce qu'il a fourni comme contribution.

« La détermination du revenu fiscal total à prélever par l'impôt dans un certain exercice est encore une décision particulière qui doit être guidée par des circonstances de fait, bien qu'il puisse y avoir des questions de justice à propos du fardeau qu'une majorité est disposée à porter, mais qu'elle fait aussi porter à une minorité qui n'y est pas disposée ; ou encore à propos de la façon dont un fardeau donné doit être réparti entre les personnes et les groupes » [1980, p. 164] (sur la fiscalité, voir aussi [1960], chap. 20 et [1983a], chap. 14). Ces remarques renvoient, au-delà de l'économie, à l'organisation de la société et en particulier au gouvernement et à la démocratie. Ce sont vers ces questions que nous allons maintenant nous tourner.

IV / La société

> *La thèse de cet ouvrage est qu'une situation de liberté dans laquelle tous ont la faculté d'employer leurs connaissances à la poursuite de leurs objectifs, bornés seulement par des règles de juste conduite applicables en toute circonstance, leur fournira probablement les conditions les plus favorables à la réalisation de leurs projets ; et qu'un tel système n'a de chances d'être instauré et maintenu que si toute autorité quelle qu'elle soit, y compris celle de la majorité du peuple, est bornée dans l'exercice du pouvoir de contrainte par des principes généraux auxquels la communauté aura adhéré à titre permanent* [1980, p. 65].

De la même manière qu'il n'aime pas le mot économie, et qu'il a proposé de le remplacer par celui de catallaxie, Hayek n'aime pas le mot société. Il ne l'aime pas à cause de l'usage qu'on en fait. La société – c'est aussi le cas pour la nation ou la classe – désigne en effet une totalité considérée, le plus souvent, comme construite par les hommes. Cette totalité aurait une unité, une cohérence organisationnelle propres. Elle aurait même une âme et serait dotée de volonté. Elle aurait en particulier le pouvoir d'imposer à ses membres des règles de conduite. Hayek rejette catégoriquement cette vision animiste et anthropomorphique de la société. Non seulement ne correspond-elle pas à la réalité, mais c'est sur elle que se fonderaient tous les totalitarismes. Ce n'est pas un hasard si le mot socialisme dérive de société et de social.

C'est pourquoi Hayek remplace en divers endroits de son œuvre, et surtout dans ses dernières publications, le mot société par des périphrases telles que « ordre étendu », « grande

société » ou « société ouverte ». Dans son dernier livre [1988], il remplace capitalisme par « ordre étendu de la coopération humaine » (*extended order of human cooperation*). Mais il lui faut la plupart du temps, pour se faire comprendre, céder à l'usage courant, et c'est ce que nous ferons aussi dans les pages qui suivent.

Qu'est-ce que la société ? Comment fonctionne-t-elle ? Comment évolue-t-elle ? Comment doit-elle être organisée, si tant est qu'elle puisse l'être ? Quel est le rapport entre une société et les individus qui en font partie ? À ces questions, que l'humanité essaie d'élucider depuis la nuit des temps, Hayek apporte, tout au long d'une œuvre abondante et dense, un ensemble de réponses, parfois contradictoires, parfois inattendues et provocatrices, dessinant les contours d'un libéralisme radical qu'il oppose tant au conservatisme qu'au socialisme, sous toutes leurs formes (sur le libéralisme de Hayek et ses liens avec les autres formes de libéralisme, on consultera, dans une littérature abondante, Aron [1961], Berthoud et Frydman [1989], Cristi [1993], Crowley [1987], Dupuy [1988], Ferry [1990], Kukathas [1989], Manin [1983] et Nemo [1988]).

Sont en jeu dans ce questionnement le droit, la morale, les traditions aussi bien que la nature de l'État, du pouvoir politique, des gouvernements. L'économie dont il a été question au chapitre précédent constitue une partie de cet ensemble, un élément de l'ordre étendu de la coopération humaine. Il y a là un paradoxe intéressant. La naissance de l'économie politique comme discipline autonome, au XVIII^e siècle, se caractérise en effet par une vision de la soumission de toutes les dimensions de la vie sociale à une économie conçue comme gérée par des lois économiques naturelles, au même titre que la physique newtonienne. Alors que jusque-là, pour reprendre l'expression de Karl Polanyi (*The Great Transformation*, 1944 ; Karl était le frère de Michael Polanyi, auteur de *The Logic of Liberty* (1951), ami de Hayek et membre de la société du Mont-Pèlerin), l'économie était enchâssée dans la société, c'est désormais la société qui est enchâssée dans l'économie.

Cette vision économiciste des choses, combattue entre autres par les historicistes, les institutionnalistes, Keynes et certains de ses disciples, s'impose avec plus de force que jamais, au tournant du XXI^e siècle, dans le cadre d'une idéologie qui s'appuie, paradoxalement, sur Hayek. En effet, Hayek s'oppose

radicalement à cette vision de l'économie et de la société, même si historiquement, selon lui, ce sont les économistes qui ont le mieux compris la véritable nature des sociétés.

L'ordre spontané

Nous avons vu que Hayek utilise l'expression « ordre sensoriel » pour désigner le résultat de la classification par le cerveau des impulsions qu'il reçoit du monde extérieur. Il utilise aussi le mot « ordre » pour désigner les diverses institutions humaines. Elles sont en effet composées d'une multiplicité d'éléments entre lesquels existent des interactions complexes. Dans un monde caractérisé par l'incertitude, l'ignorance, et l'inquiétude qu'elles suscitent, les hommes cherchent à prévoir, avec un certain degré de confiance, les événements futurs. Dans le domaine des phénomènes les plus simples, ceux que l'on trouve en particulier dans l'univers physique, on met en lumière des lois qui permettent de relier de manière systématique les événements à leurs causes.

Lorsque les phénomènes sont plus complexes, et c'est le cas de presque tous ceux qui concernent les interactions entre les êtres humains, la notion de loi est insuffisante et même inapplicable. Ainsi Hayek rejette-t-il l'idée de lois de développement des sociétés humaines. C'est le concept d'ordre qui sied à l'étude des phénomènes complexes. Il est défini comme « *un état de choses dans lequel une multiplicité d'éléments de nature différente sont en un tel rapport les uns aux autres que nous puissions apprendre, en connaissant certaines composantes spatiales ou temporelles de l'ensemble, à former des pronostics corrects concernant le reste ; ou au moins des pronostics ayant une bonne chance de s'avérer corrects* » [1980, p. 42, italiques dans l'original]. L'homme peut réaliser des projets parce qu'il trouve, dans le monde dans lequel il vit, un certain ordre. Les mots système, structure ou modèle peuvent aussi être utilisés, mais Hayek leur préfère celui d'ordre.

L'artificiel et le naturel

Les penseurs grecs distinguaient deux types d'ordre auxquels ils avaient donné, respectivement, les noms de *taxis* et de

kosmos. *Taxis* désignait un ordre délibérément construit par l'homme, selon un dessein clairement établi, le plus souvent au moyen d'un plan. Un ou des hommes construisent quelque chose, qui peut être une habitation ou une institution, un code de règlements, une entreprise. Pour les Grecs, un plan de bataille relevait ainsi de la *taxis*. Hayek traduit ce terme par « ordre fabriqué » ou « ordre artificiel » que l'on peut aussi rendre par le mot « organisation ». C'est un ordre planifié, dirigé, délibéré. C'est aussi un ordre qui a une finalité, dont l'existence répond à un but. C'est enfin un ordre exogène, en ce sens qu'il est créé par des forces qui lui sont extérieures.

Le *kosmos* est au contraire un ordre formé indépendamment de la volonté humaine, soit qu'il était déjà là ou qu'il s'est formé sans qu'on en ait eu conscience, sans qu'on l'ait planifié ou construit. C'est un ordre qui n'a pas de but, qui ne répond pas à un besoin. C'est un ordre endogène, qui trouve en lui-même son moteur. On peut l'appeler « ordre naturel », ou encore « ordre mûri ». Les Grecs appliquaient principalement cette expression aux phénomènes naturels. Un organisme, terme relevant de la biologie, est un ordre naturel.

Des édifices sans architecte

Il se trouve que plusieurs institutions et phénomènes issus de l'action humaine ne répondent pas à la définition de la *taxis*, de l'ordre artificiel ou construit, de l'organisation. Il existerait donc, entre les deux ordres, artificiel et naturel, un troisième type d'ordre. Cet ordre, Hayek le qualifie de « spontané ». Un ordre spontané est le résultat de l'action humaine sans être pour autant le fruit d'un dessein (*design*) humain, donc sans avoir été conçu, voulu, planifié, construit par un individu ou un groupe d'individus en vue de servir des fins particulières.

Avec la notion de division de la connaissance, à laquelle il est étroitement lié, le concept d'ordre spontané est un élément fondamental de la philosophie sociale de Hayek. Toutefois, contrairement à ce qui est le cas pour l'idée de division de la connaissance, dont il s'estime le concepteur original, il attribue à Bernard de Mandeville et aux grands philosophes sociaux écossais du XVIII^e^ siècle, Hume, Ferguson et Smith, la paternité du concept d'ordre spontané, qu'il considère parmi les plus féconds, bien qu'encore incompris du plus grand nombre, pour

l'étude des sociétés humaines : « Il n'y aurait aucune exagération à dire que le point de départ de la théorie sociale – et sa seule raison d'être – est la découverte qu'il existe des structures ordonnées, qui sont le résultat de l'action d'hommes nombreux mais ne sont pas le résultat d'un dessein humain » [1980, p. 43].

C'est Mandeville qui, dans sa *Fable des abeilles*, dont une première version a été publiée en 1705, a mis le doigt sur l'idée de formation spontanée d'un ordre, idée qui avait été entrevue avant cette date, mais jamais formulée explicitement. Cette idée se présente sous la forme du paradoxe de la transformation de vices privés en vertus publiques. Mandeville affirme qu'un ordre social peut naître de l'interaction de pulsions égoïstes, non coordonnées. Comme c'est souvent le cas dans l'histoire des idées, il n'a « probablement jamais compris complètement ce qu'était sa principale découverte » [1967b, p. 81].

Cette intuition sera reprise et développée par Hume, puis Ferguson et Smith. Hume a donné du développement d'institutions telles que la loi et la justice une analyse qui a influencé Hayek [1963b]. Mais c'est Ferguson qui, le premier, a décrit clairement en 1767 ces « institutions (*establishments*) qui sont bien le résultat de l'action humaine, mais non l'exécution de quelque dessein humain » (*An Essay on the History of Civil Society*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1767, p. 187 ; cité par Hayek [1967b], p. 96). Avec la métaphore de la main invisible, Adam Smith donne à la notion d'ordre spontané sa forme canonique. Smith utilise cette image pour décrire une situation dans laquelle les actions individuelles concourent à produire un résultat positif pour une collectivité sans que les individus en soient conscients, sans qu'ils aient cherché délibérément ce résultat. Cette conception est donc loin de se réduire, comme c'est souvent le cas chez les disciples modernes de Smith, à une apologie du marché et du système des prix (voir Guerrien [2000]). Il est peu probable, par ailleurs, que ce même Smith, dont le libéralisme économique admettait beaucoup d'exceptions, aurait été d'accord avec le libéralisme radical que Hayek déduit de l'idée d'ordre spontané.

Le marché et la monnaie sont des ordres spontanés. Ils n'ont pas été créés délibérément par des individus, des gouvernements ou des nations. Ils sont le fruit d'une longue évolution dans laquelle la volonté et la raison humaines n'ont rien à voir. Il en est de même du langage, de la morale, du droit. Il s'agit donc

des plus importantes institutions économiques et sociales. Bien évidemment, la société elle-même, comme l'économie qui en est partie, constitue un ordre spontané.

La société est un ordre spontané d'ensemble qui contient en son sein à la fois des ordres spontanés plus spécifiques et des groupes organisés qui relèvent plus de la notion de *taxis*. Telles sont les familles, les entreprises, les sociétés de toute nature, mais aussi les institutions publiques, y compris le gouvernement : « Dans n'importe quel groupe d'hommes dépassant la taille minimale, la collaboration reposera toujours à la fois sur l'ordre spontané et sur l'organisation délibérée » [1980, p. 54].

L'ordre spontané n'a pu être conceptualisé que dans une société sécularisée, ou en tout cas par des penseurs libérés des mythes religieux. L'homme a tendance à attribuer à des forces surnaturelles ce qu'il n'a pas lui-même créé. Ou bien il en attribue la création à une raison dont il surestime les capacités. Tel est le chemin suivi par le rationalisme constructiviste, pour lequel le marché, la monnaie, le langage, le droit, la société entière sont des créations de la raison humaine : « Les erreurs du rationalisme constructiviste sont étroitement liées au dualisme cartésien, c'est-à-dire à la conception d'une substance spirituelle existant à part, qui se tient hors du monde ordonné de la nature et qui a rendu l'homme, ainsi doté d'esprit dès le début, capable de façonner les institutions de la société et de la culture au sein desquelles il vit » [1980, p. 20].

Telle est aussi la vision de Jean-Jacques Rousseau en vertu de laquelle la société est issue d'un contrat social (bien entendu, contrat social, comme état de nature, sont au départ des constructions philosophiques). Cette conception s'est imposée facilement en France comme en Allemagne, mais elle en est venue à dominer la pensée sociale presque partout dans le monde. Elle implique que ce qui a été construit peut être détruit et remplacé. Elle caractérise la vision freudienne comme celle de Marx ou de Keynes. Elle constitue la principale menace pour la survie d'une civilisation qui est le résultat d'une évolution longue et complexe.

Une mise en ordre de l'inconnu

Les notions d'ordre spontané et de division de la connaissance sont, avons-nous dit, deux des axes majeurs de la philosophie

sociale de Hayek et constituent le pivot de sa critique du scientisme et du socialisme. Elles sont, de surcroît, étroitement reliées. L'ordre spontané permet en effet de procéder à la « mise en ordre de l'inconnu » [1993, p. 115]. Les hommes doivent vivre et prendre leurs décisions dans un contexte d'ignorance et d'incertitude, qui constitue le terroir des terreurs primitives et préjugés de toute nature. L'ordre spontané est le seul moyen de les dissiper et de contrer les effets de la dispersion de la connaissance : « L'une de nos thèses majeures sera que des ordres extrêmement complexes, comprenant plus de faits distincts qu'aucun cerveau n'en peut constater ou manipuler, ne peuvent être produits qu'à travers des forces poussant à la formation d'ordres spontanés » [1980, p. 45].

Ce n'est que dans les petits groupes organisés, tribus primitives, clans, communautés, que les individus se connaissent tous, qu'ils ont conscience de poursuivre ensemble des buts communs, le plus souvent déterminés ou imposés par un chef. Dans les ordres spontanés, au contraire, les individus ne connaissent que leur environnement immédiat et ne sont reliés à l'ensemble que par des règles impersonnelles. Ainsi, dans le cadre du marché, ce sont des prix qui leur communiqueront l'information nécessaire à leur prise de décision.

Règles et évolution

L'ordre spontané ne doit pas être confondu avec un organisme, qui désigne un ordre dans lequel les éléments individuels occupent une position relativement fixe, du moins lorsque l'organisme est parvenu à maturité. La comparaison de la société à un organisme vivant a d'ailleurs été faite par des penseurs qui avaient le plus souvent une conception hiérarchique des sociétés dans lesquelles les classes et groupes avaient des places assignées et qui étaient dirigées par un pouvoir absolu. Ainsi, dans son *Traité d'économie politique* (1615), Antoine de Montchrestien comparait la société à un corps humain dont le cerveau représentait les marchands, le cœur les artisans et gens de métier, le foie et le sang les laboureurs et travailleurs agricoles.

Hayek rejette ce mot autant que celui d'organisation pour caractériser la société. Mais il est un point sur lequel des rapprochements peuvent être faits entre les organismes biologiques et

les ordres spontanés. C'est l'idée d'évolution. En effet, un ordre spontané, après avoir émergé en un certain point de l'histoire de l'humanité et un certain lieu de la surface du globe, évolue. Cette évolution peut être plus ou moins rapide, plus ou moins réussie. Il peut y avoir des ordres spontanés mort-nés et d'autres qui, tel le marché, finissent par s'imposer sur toute la surface du globe et à toutes les sociétés qui l'habitent. Pourquoi ?

La thèse de l'évolution des espèces naturelles a été élaborée par Charles Darwin. Dans *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle* (1859), Darwin expose le mécanisme qui assure la persistance des espèces les mieux adaptées à leur environnement et provoque la disparition des autres. La combinaison entre l'action du milieu et des variations brusques et spontanées dans les organismes vivants provoque ce résultat. On a utilisé le terme de darwinisme social pour caractériser la vision en vertu de laquelle la concurrence économique et le laisser-faire sont les moyens par lesquels les plus aptes s'enrichissent dans la guerre économique. La théorie hayékienne de l'évolution des ordres spontanés a aussi été décrite de cette manière. Hayek reconnaît lui-même que « la conception de base de l'évolution est la même dans les deux domaines [société et biologie] » [1980, p. 27]. Toute évolution est en effet « un processus d'adaptation continue à des événements imprévisibles, à des circonstances aléatoires qui n'auraient pu être prévues » [1993, p. 38].

De manière générale, ce sont les théories développées dans les sciences naturelles qui influencent l'économie et les sciences sociales. Dans ce cas-ci, le sens de l'influence est l'inverse. On sait en effet que Darwin a lu Smith et Malthus, et qu'il s'en est inspiré pour élaborer sa théorie de la sélection naturelle : « C'est dans la discussion de formations sociales telles que le langage et la morale, le droit et la monnaie, qu'au cours du XVIII^e siècle les conceptions jumelles de l'évolution et de la formation spontanée d'un ordre furent enfin clairement formulées, fournissant ainsi à Darwin et ses contemporains les outils intellectuels qu'ils purent appliquer à l'évolution biologique » [1980, p. 26].

Comme tout organisme vivant, comme toute espèce animale, toute société est confrontée au problème de la survie dans un environnement le plus souvent hostile. Pour y arriver, elle ne peut fonctionner sans l'existence de règles. Ces règles sont transmises, de génération en génération, par l'imitation, la tradition et l'éducation. Elles sont la plupart du temps, en

particulier aux étapes les plus reculées, des interdictions qui s'opposent aux impulsions instinctives. Par exemple, l'impulsion première de celui à qui l'on a volé son gibier peut être celle de tuer le voleur. Jusqu'à ce que la règle du « Tu ne tueras point » en vienne à s'imposer au groupe et que d'autres mécanismes soient développés pour rendre justice à celui qui a été lésé et punir le coupable.

Il a fallu des centaines de milliers d'années pour que l'humanité évolue des sociétés tribales primitives fondées sur l'instinct, la proximité, la coopération directe à la civilisation fondée sur un ordre spontané. Les règles, la tradition et la morale jouent dans ce processus un rôle moteur. Ce sont la « diffusion des nouvelles pratiques au travers d'un processus de transmission d'habitudes acquises » [1993, p. 25], la sélection des « règles de juste conduite » qui font progresser une société.

Ces règles ne sont pas le résultat d'une élaboration consciente. Elles s'inscrivent dans un ordre complexe et finissent « par gouverner l'action des individus parce que, lorsqu'ils les appliquaient, leurs actions s'avéraient plus efficaces, mieux réussies que celles d'individus ou de groupes concurrents » [1980, p. 21]. Cette efficacité accrue se mesure en termes de croissance démographique et de croissance économique. Les groupes suivant les règles de conduite les plus efficaces voient croître leur bien-être, sont en mesure d'élever plus facilement de plus nombreux enfants et même d'absorber plus d'étrangers. Dès lors, leur progression fait boule de neige.

Le progrès d'une société se mesure, dit Hayek, par l'accroissement du degré d'« abstraction » de ces règles : « On peut dire qu'il y a abstraction chaque fois que l'individu répond de la même façon à des circonstances qui n'ont en commun que certains aspects » [1994b, p. 148]. Une règle abstraite est une règle qui, plutôt que de s'adresser à des circonstances spécifiques, des individus ou des groupes particuliers, a un caractère général, s'applique pour tous dans toutes les circonstances, est pour ainsi dire impersonnelle : « Ce que l'on veut dire par le mot "abstrait" est énoncé de façon classique par la formule juridique stipulant que la règle doit s'appliquer dans un nombre indéterminé d'instances futures » [1981, p. 42]. Cela n'est pas sans ressembler à ce que les sociologues désignent comme processus d'universalisation (Talcott Parsons oppose dans ce contexte l'universalisme au particularisme).

L'abstraction découle du fait que l'individu ne connaît pas toutes les données de la situation dans laquelle il se trouve. Le progrès de la civilisation se mesure par l'approfondissement de ce niveau d'abstraction. Mais Hayek souligne qu'on retrouve de telles règles abstraites même dans le monde animal. Ainsi le fait que deux animaux qui se retrouvent l'un et l'autre loin de leurs territoires respectifs évitent le combat est un exemple d'obéissance à une règle « qui n'est pas connue comme telle par l'individu, mais qui est respectée dans la pratique » [1994b, p. 148].

Plus une société est évoluée, plus ses membres suivent, sans en être conscients, des « règles de juste conduite » dans leurs actions et dans leurs interactions avec leurs semblables. Elles s'inscrivent dans le cadre d'une morale et d'une culture qui constituent le principal fondement de la civilisation et des sociétés modernes. C'est par la tradition que sont essentiellement transmises la civilisation et la culture. Et c'est le remplacement des réponses instinctives et innées par des règles apprises qui éloigne l'homme de l'animal, ce qui n'empêche pas l'homme de conserver des instincts bestiaux que l'on peut voir renaître, par exemple, dans les phénomènes de foule. Dans ce processus, la religion joue un rôle important et parfois indispensable : « Ce qui signifie que, que cela nous plaise ou non, nous devons la persistance de certaines pratiques, et la civilisation qui a résulté d'elles, pour partie au soutien de croyances qui ne sont pas vraies – ou vérifiables ou testables – au sens où des affirmations peuvent l'être » [1993, p. 188].

Ce mécanisme est à l'œuvre dans la naissance et l'évolution des principaux ordres spontanés dont le développement est à l'origine de la civilisation moderne. On ne peut les supprimer par un acte volontaire sans risquer le retour à la barbarie. Cette évolution s'est faite selon un mécanisme de sélection, d'essais et d'erreurs, de disparition des structures inefficaces, non sans drames. Parmi les ordres spontanés, le droit joue, dans la conception de la société de Hayek, une place extrêmement importante.

Droit et liberté

Les libertés

On ne s'étonnera pas que la notion de liberté occupe une place essentielle dans la pensée et l'œuvre d'un homme qui s'est donné pour tâche de reformuler les principes de base du libéralisme. Ainsi l'objet principal de *La Constitution de la liberté* est-il « le réseau combinant philosophie, jurisprudence et économie de liberté, et qui jusqu'à présent fait défaut » [1994b, p. 5]. Le mot « liberté » figure d'ailleurs dans le titre de plusieurs de ses publications et en particulier de la trilogie *Droit, législation et liberté*. Qu'est-ce donc que la liberté pour Hayek ?

Il en est de la liberté comme du rationalisme, de la morale, de l'individualisme, de la société et de plusieurs autres expressions clés de la philosophie sociale. Son sens varie en fonction des utilisateurs et des univers conceptuels dans lesquels elle s'inscrit. On peut la considérer comme un droit naturel imprescriptible. C'est ainsi qu'elle figure dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 ou dans la *Déclaration d'indépendance* des États-Unis de 1776. On peut, à la suite de Smith, Bentham et Mill, en donner une définition utilitariste, en indiquant que la liberté contribue mieux que la coercition au bonheur (voir la discussion de ces diverses conceptions dans Vergara [1992]).

Hayek rejette ces deux conceptions qu'il identifie respectivement au libéralisme rationaliste ou continentaliste et au libéralisme utilitariste. Il repousse trois autres définitions de la liberté. La liberté peut ainsi être conçue comme le pouvoir de faire ce que l'on veut. Cette identification de la liberté au pouvoir, que l'on trouve chez Rousseau et les penseurs socialistes, est profondément erronée selon Hayek. Cette façon de voir peut entraîner son contraire lorsqu'elle amène à appuyer des mesures qui violent la liberté individuelle. Elle favorise aussi l'identification de la liberté à la richesse et, à partir de là, les appels en faveur de la redistribution des richesses. Selon cette conception, la liberté implique la suppression de toutes les contraintes artificielles imposées aux comportements humains, ce qui ne peut mener à terme qu'à la destruction de la liberté.

On peut identifier la liberté à une liberté intérieure, que l'on appelle aussi métaphysique ou subjective. Elle signifie qu'un

individu est guidé dans son action par sa raison et ses convictions plutôt que par les circonstances ou des impulsions temporaires. Cette idée de liberté est aussi dangereuse que la précédente. Elle mène à la conviction que l'homme peut contrôler consciemment et volontairement sa destinée. De là le chemin est court à la thèse selon laquelle certains hommes sont en mesure de contrôler le destin d'une société.

La liberté politique, qui réfère peut-être au sens le plus ancien du mot, signifie que les hommes choisissent leurs gouvernements, participant par là au processus législatif et au contrôle de l'administration. Cette conquête majeure n'est elle-même pas dénuée d'ambiguïté, comme nous le verrons en traitant de la démocratie. La liberté collective ainsi définie peut aller de pair avec une absence de liberté individuelle : « Un peuple libre en ce sens-là n'est pas nécessairement un peuple d'hommes libres » [1994b, p. 13].

Liberté et coercition

À ces notions de liberté contradictoires, Hayek oppose ce qui est pour lui la seule signification acceptable de la liberté, qu'il désigne indifféremment en anglais par *liberty* et *freedom* : « Cette condition humaine particulière où la coercition de certains par d'autres se trouve réduite au minimum possible dans une société » [1994b, p. 11]. La liberté se définit donc négativement, par l'absence de coercition, ou plus précisément par la réduction au minimum de cette anomalie que l'on retrouve dans tous les regroupements humains. La liberté ne concerne donc que les rapports entre les hommes : « L'alpiniste en difficulté dans un passage où il ne voit qu'une seule manœuvre capable de lui sauver la vie est incontestablement libre, bien que nous ne dirions pas qu'il a le choix » [1994b, p. 12 ; Hayek était un alpiniste chevronné].

Une politique de liberté est une politique qui vise à réduire au minimum la coercition. Une société libre « implique donc que l'individu dispose de quelque sphère de décision privée, de quelques éléments de son environnement sur lesquels d'autres ne sauraient jouer » [1994b, p. 13]. La liberté va donc de pair avec la propriété privée et les droits, qui lui sont associés, d'en disposer à sa guise, par contrat, et de la transmettre par héritage. Le passage de la primauté de l'altruisme et de la solidarité à celle

de la propriété et du contrat est un des éléments déterminants de la transition des sociétés primitives, tribales aux sociétés ouvertes, modernes : « La notion que "les bonnes clôtures font les bons voisins", c'est-à-dire que les hommes ne peuvent se servir de leurs connaissances pour parvenir à leurs objectifs, sans se heurter les uns aux autres, que si des frontières nettes peuvent être tracées entre leurs domaines respectifs de libre utilisation, est le fondement sur lequel toute civilisation connue s'est édifiée » [1980, p. 129].

L'existence de la propriété privée, nécessaire à la liberté, n'en est toutefois pas une condition suffisante. L'extension de sa sphère et le développement de la société ouverte s'accompagnent de la généralisation de règles de conduite fondées sur l'honnêteté, le respect des contrats, qui sont essentielles à la survie de la civilisation. Mais cela n'élimine pas le vol, la fraude, la violence. Les instincts primitifs sont toujours présents. Hayek, une fois n'est pas coutume, est d'accord avec les propos de Freud sur la précarité de ladite civilisation et le volcan sur lequel elle est assise : « Et nos instincts ont souvent menacé de faire écrouler tout l'édifice. Si ce n'est que ses conclusions diffèrent grandement de celles de Freud, le propos de ce livre ressemble sous cet angle à celui de *Malaise dans la civilisation* (1930). Le conflit entre ce que les hommes aiment instinctivement et les règles de conduite apprises [...] est peut-être la composante essentielle de l'histoire des civilisations » [1993, p. 29]. Notons que Keynes fait la même référence approbatrice à Freud dans son texte posthume « My Early Beliefs » [Keynes, 1971-1989, vol. 10, p. 433-450]. Le rôle qu'il fait jouer aux conventions dans le maintien de la civilisation n'est d'ailleurs pas sans ressemblance à celui que Hayek fait jouer aux règles de conduite.

La coercition est donc une menace continuelle et il est impossible de l'abolir complètement : « Toutefois, la coercition ne saurait être totalement évitée, dans la mesure où le seul moyen de l'empêcher consiste à menacer de l'employer » [1994b, p. 21]. De là vient la nécessité d'une organisation, l'État, dont le premier rôle doit être de protéger les individus contre la coercition, c'est-à-dire de faire en sorte qu'aucun individu ne devienne un instrument dans les plans d'un autre. Il n'y a qu'un seul moyen par lequel l'État puisse remplir ce rôle : c'est de disposer lui-même d'un pouvoir de coercition, plus précisément du monopole de la coercition dans la société. À l'appui de sa thèse,

Hayek cite la définition de l'État de Max Weber : « Un État est une collectivité humaine qui [parvient à] s'attribuer le *monopole de l'usage légitime de la force physique* » (*Essays in Sociology*, New York, 1948, p. 78 ; cité par Hayek [1994b], p. 421). Hayek et ses collègues autrichiens avaient le plus grand respect pour Weber, en dépit de son appartenance à l'école historique allemande qu'ils combattaient. Hayek regrette de n'avoir pu suivre ses cours après la guerre [1994a, p. 64].

Le monopole de la coercition est le seul que Hayek concède à l'État. Moins il a à l'exercer, mieux cela vaut. Il se trouve que, dans la plus grande partie des cas, le simple fait que l'État puisse exercer ce pouvoir suffit à dissuader ceux qui seraient tentés de brimer la liberté de leurs semblables. Malheureusement, les gouvernements sont toujours tentés d'accentuer leur pouvoir, éventuellement d'exercer une coercition arbitraire sur leurs commettants. Il faut donc envisager des mécanismes permettant de contraindre l'État, de fixer des balises à son pouvoir. C'est ici qu'interviennent le droit et la règle du droit pour encadrer le pouvoir et les actions de l'État et du gouvernement.

Des règles aux lois

Le mot « loi » est utilisé dans plusieurs sens. Il sert ainsi à désigner des régularités qui gouvernent la nature. Il signifie, c'est son sens juridique, des règles de comportement humain codifiées et sanctionnées par les pouvoirs publics. On l'emploie aussi pour dénoter des règles spécifiques édictées par les gouvernements. L'utilisation du même mot dans les deux derniers sens est source de graves confusions.

La loi, au sens propre du terme, relève du droit privé, de ce que les Grecs appelaient *nomos*. Au droit privé s'oppose le droit public, désigné en grec par *thésis*, que Hayek traduit par « droit édicté ». Le droit édicté est un droit construit, constitué de lois fabriquées. Le droit privé est au contraire un ordre spontané. Il naît de la reconnaissance des règles de juste conduite qui ont permis à certaines sociétés de survivre et de se développer plus efficacement que d'autres. Ce ne sont ni les dieux ni des hommes qui ont un jour décidé que le meurtre, le viol, la rapine, la fraude seraient reconnus comme crimes punissables par des châtiments prévus par la loi. C'est une longue évolution qui a

amené les membres des sociétés à se conformer à ces règles, que bien évidemment certains continueront toujours à violer.

Les lois relevant du droit privé ne sont donc pas créées, édictées par les pouvoirs publics. Issues de l'évolution des règles, dont elles représentent en quelque sorte la codification, elles sont découvertes. C'est le juge, « institution propre à l'ordre spontané » [1980, p. 114], qui assume cette fonction : « Il est appelé à intervenir pour corriger des perturbations survenant dans un ordre qui n'a pas été agencé par qui que ce soit et qui n'a pas pour base des commandements indiquant aux individus ce qu'ils doivent faire » [*ibid.*]. Le juge ne crée donc pas la loi. Il la découvre avant qu'elle ne soit codifiée. Il a le mandat non pas de faire la loi, mais d'appliquer, de la même manière pour tous, sans procédures d'exception, des lois préexistantes, qui résultent d'une longue évolution : « Le juge doit trouver des règles qui n'ont jamais été formulées, ni peut-être pratiquées avant » [*ibid.*, p. 116]. Il s'agit, nous dit Hayek, d'« une tâche intellectuelle » [*ibid.*, p. 121], dont on doit dire que les conditions de son accomplissement concret sont assez obscures. Le juge hayékien apparaît ainsi comme une fiction ou un *deus ex machina* pour faire fonctionner un ordre spontané.

C'est par un processus de sélection que s'imposent les règles juridiques les plus efficaces pour assurer la liberté et la prospérité : « Le droit n'a certainement pas été créé pour servir à un but formulable quelconque, il s'est au contraire développé parce qu'il rendait les gens qui s'y conformaient plus efficaces dans la poursuite de leurs propres objectifs » [*ibid.*, p. 135]. Parmi ces règles, certaines des plus anciennes relèvent du droit marchand. Leur émergence est donc étroitement liée à celle du marché, dont la naissance est indissociable de celle de la civilisation.

Les lois, puisqu'elles sont le résultat de l'évolution des règles, sont nécessairement abstraites. Elles ne doivent pas s'appliquer à des individus ou des groupes spécifiques et en des circonstances particulières. Elles doivent déterminer un cadre général applicable à tous dans toutes les circonstances et permettant ainsi à chacun de vaquer à ses occupations en toute connaissance de cause. Ce cadre permet aux individus d'ajuster leurs anticipations dans un monde d'incertitude et d'ignorance. Il doit être également connu de tous.

Le droit est ainsi le complément indispensable à l'ordre spontané du marché. Il est la condition essentielle de l'absence

de coercition, donc de l'exercice de la liberté. L'homme est libre s'il n'obéit qu'à la loi, et non à d'autres hommes, comme l'ont proclamé Locke, Hume, Voltaire et Kant. Il n'y a pas de liberté sans loi, donc pas de libéralisme sans droit : « L'idéal de la liberté individuelle semble avoir fleuri surtout parmi les peuples qui, au moins pendant de longues périodes, ont vu prédominer le droit fait par les juges » [*ibid.*, p. 113]. Comme c'était le cas pour sa théorie de la connaissance, Hayek a découvert après avoir élaboré sa vision du droit « *combien* étroitement [ses] conclusions cadrent avec la philosophie du droit de Kant » [1981, p. 196].

Les tenants du positivisme juridique, étroitement lié au positivisme logique, prétendent au contraire que le droit est une création délibérée de l'esprit humain, codifiée par les législateurs : « Nous devons d'abord nous libérer totalement de l'idée fausse qu'il puisse exister d'abord une société et qu'ensuite celle-ci soit capable de se donner des lois » [1980, p. 114]. Cette doctrine profondément erronée, qui cherche à fonder rationnellement le droit, trouve son origine dans le fantasme constructiviste partagé par Descartes, Hobbes, Rousseau et Bentham : « Le positivisme juridique est devenu l'une des principales forces qui ont détruit le libéralisme classique » [1981, p. 53]. Telle est la nature du droit dans les États totalitaires : « Le positivisme juridique est, à cet égard, simplement l'idéologie du socialisme [...] et de l'omnipotence du pouvoir législatif » [1981, p. 63]. La loi y découle de l'autorité, alors que dans une société libre l'autorité doit découler de la loi.

État et démocratie

Comme le mot « société », le mot « État » pose problème. La majuscule qu'on lui accorde n'est d'ailleurs pas neutre. C'est un terme dont l'utilisation s'est répandue sous l'influence de la pensée hégélienne et « qui est lourd d'arrière-pensées métaphysiques » [1980, p. 56]. Dans la plupart des cas, on utilise État alors que le mot « gouvernement » suffirait. Le gouvernement est une organisation qui fabrique la législation, qui l'applique, qui agit, qui mène des politiques, qui lève des impôts et dépense des revenus. C'est donc le plus important des ordres construits. Il est plus juste d'opposer la société et le gouvernement que la

société et l'État. La situation se complique du fait d'une autre tendance, particulièrement développée dans la pensée socialiste, consistant à identifier l'État, qui est une organisation parmi d'autres, et la société, qui est un ordre spontané.

Mais il faut, ici encore, se plier à l'usage courant, et Hayek utilise souvent lui-même État pour gouvernement, en particulier lorsqu'il est question d'intervention dans les mécanismes économiques. « L'État — l'organisation du peuple d'un territoire sous un gouvernement unique — est assurément une condition indispensable du développement d'une société évoluée » [1983a, p. 167]. Mais il n'en est qu'un élément, celui « à qui l'on demande de fournir de façon effective un cadre à l'intérieur duquel peuvent se former les ordres autogénérés » [*ibid.*].

Pouvoir et règle de droit

Organisation parmi d'autres, l'État n'en occupe pas moins une place décisive dans la société. Il assure le cadre juridique essentiel à la poursuite des activités économiques. Il dispose du monopole de la coercition. C'est donc dire qu'il est le seul à avoir le pouvoir de sanctionner les individus pour violation des lois. Cette fonction suppose l'existence d'une force policière qui est contrôlée par les gouvernements. L'État a aussi la responsabilité de défendre les frontières nationales contre les agressions extérieures. Cela nécessite la présence d'une armée, qui est évidemment tout sauf un ordre spontané. Enfin, l'État doit assurer certaines fonctions économiques, comme nous l'avons vu, et ces fonctions supposent qu'il puisse lever des impôts.

Cet ensemble de caractéristiques donne aux gouvernements d'énormes pouvoirs dont ils peuvent facilement abuser et dont ils ont abondamment abusé à travers l'histoire. D'organisation au service de la société, l'État se transforme ainsi en organisation dirigeant la société. Ce ne sont plus, dès lors, les lois qui dirigent les hommes, mais des hommes qui dirigent d'autres hommes, en fonction de leurs visées propres, de leurs ambitions personnelles, de leur soif de pouvoir. Aux finalités impersonnelles de la société ouverte sont substitués les desseins d'individus et de groupes d'individus le plus souvent rassemblés pour défendre leurs intérêts personnels.

Il n'y a, dans l'esprit de Hayek, qu'un seul moyen de contrer cette dérive. C'est de s'assurer que l'État soit lui-même contraint par des règles : « À mesure que l'organisation édifiée par celui-ci [le gouvernement] pour préserver la paix et contenir les ennemis extérieurs, puis pour fournir en outre d'autres services de plus en plus nombreux, devient de plus en plus distincte de la société plus large qui englobe toutes les activités privées des citoyens, cette organisation de gouvernement va avoir besoin de règles distinctes qui lui seront propres et qui définiront sa structure, ses buts et ses fonctions » [1980, p. 150].

L'État doit donc être soumis à la loi, à la règle du droit. Un État de droit est un État dans lequel l'autorité suprême n'est détenue ni par un roi, ni par une assemblée, fût-elle élue au suffrage universel, mais par la loi, de telle sorte que le pouvoir du gouvernement est lui-même limité par la loi : « L'État de droit signifie que le gouvernement ne doit jamais exercer de contrainte sur l'individu sinon pour assurer l'observation d'une règle connue, il constitue une limitation des pouvoirs de tout gouvernement, y compris le pouvoir du législateur » [1994b, p. 205]. Le progrès de la liberté dans l'histoire du monde s'est partout réalisé lorsqu'au gouvernement par les hommes a été substitué le gouvernement par les lois.

Cet idéal du gouvernement par les lois plutôt que par les hommes a été découvert et formulé par les Grecs. Ils lui avaient donné le nom, tombé en désuétude, d'isonomie, pour « égalité de tous devant la loi ». L'isonomie est, avec la démocratie, l'une des plus importantes découvertes de la civilisation athénienne dans le domaine social. Elle surpasse même la démocratie, qui doit lui être soumise [1994b, p. 163-165]. Des Grecs, cet idéal est passé aux Romains. Il a été développé par Cicéron, qui est pour Hayek l'un des plus grands précurseurs de la pensée libérale. De là, c'est par le biais des scolastiques, en particulier espagnols, et de Thomas d'Aquin que cet idéal a été transmis aux philosophes sociaux modernes, Hume, Kant, Smith, Ferguson et Steuart, parmi d'autres.

Dans les faits, la montée de l'État absolutiste au Moyen Âge a marqué la mise en veilleuse de la règle de droit, dont la renaissance est liée à la « Glorieuse révolution » du XVII[e] siècle en Angleterre. De l'Angleterre, ce flambeau est passé aux États-Unis. Les pères de la Constitution américaine, modèle de la règle de droit, étaient des penseurs et hommes politiques

déçus par la tournure des événements en Angleterre, où la règle de droit le cédait au pouvoir absolu du parlement.

Les pièges de la démocratie

La démocratie apparaît de prime abord comme la véritable garantie contre l'arbitraire du pouvoir gouvernemental. Il n'en est rien, dans l'esprit de Hayek. La démocratie permet au peuple de se débarrasser pacifiquement d'un gouvernement qu'il n'aime pas, ce qui est « quelque chose de précieux, et qui mérite qu'on lutte pour le conserver » [1983a, p. 118]. Mais elle ne constitue pas, comme on le croit trop facilement, une garantie infaillible contre la tyrannie et l'oppression. Contrairement au libéralisme, la démocratie n'est pas un bien en soi : « La démocratie est essentiellement un moyen, un procédé utilitaire pour sauvegarder la paix intérieure et la liberté individuelle. En tant que telle, elle n'est aucunement infaillible » [1946, p. 56-57]. Un gouvernement élu peut, aussi bien qu'un dictateur, violer la règle de droit.

Ce danger est d'autant plus grand que l'on pense justement que la démocratie rend inutiles les mesures de protection qui ont été mises en place pour garantir l'État de droit. Puisque le peuple gouverne désormais, on considère qu'il ne peut s'opprimer lui-même et qu'il n'est nul besoin de la protection juridique nécessaire pour se protéger des tyrans : « Soudainement on crut que le contrôle du gouvernement par des représentants élus de la majorité rendait inutiles tous les autres freins aux pouvoirs du gouvernement, de telle sorte qu'on pouvait se passer de tous les garde-fous constitutionnels qui avaient été mis en place au cours du temps » [1976c, p. 153].

À partir de là se développe la démocratie illimitée, qui dégénère finalement en démocratie totalitaire. Elle se caractérise par la coercition exercée par la majorité sur la minorité, coercition qui peut être sanglante, comme en témoigne l'exemple de la Révolution française. C'est en France en effet qu'on a assisté clairement, pour la première fois, à cette perversion de la démocratie qui s'est désormais répandue à travers le monde, et que Burke avait parfaitement pressentie. Ce n'est pas un hasard si Marx et Lénine avaient tant d'admiration pour la Révolution française. Les idéaux des révolutionnaires, dans leur lutte contre l'absolutisme monarchique, s'appuyaient sur la

règle de droit. Mais ces idéaux furent vite oubliés au profit du gouvernement par les hommes, d'un totalitarisme démocratique, qui a fait fi des lois et a régné par la terreur. La Révolution a, en particulier, balayé la séparation des pouvoirs qui est une des conditions d'une constitution libérale. L'idée que le gouvernement représentait la volonté ou, pire, la souveraineté du peuple, concepts absurdes s'il en fut, a ouvert la voie à tous ces excès.

La démocratie doit donc, comme tous les autres régimes politiques, être soumise à la règle de droit : « *Tout* gouvernement, et spécialement un gouvernement démocratique, devrait être doté de pouvoirs limités » [1983a, p. 119]. Selon Hayek, c'est malheureusement loin d'être le cas pour ce monde moderne dans lequel l'idéal démocratique a avorté et où les majorités imposent leurs lois aux minorités, entre autres en les spoliant de leurs biens. La progressivité de l'impôt sur le revenu est ainsi pour Hayek un bel exemple de viol de la règle de droit. Est-il possible de dévier de « la direction prise par l'ordre politique, dans les pays que l'on regardait jadis comme les plus évolués » [*ibid.*, p. xi]. Toujours friand de néologisme, Hayek propose de remplacer le mot, discrédité, de démocratie, par celui de « démarchie » pour exprimer « le fait que la *volonté* du plus grand nombre n'a d'autorité et de caractère obligatoire pour le reste, que si cette majorité prouve son intention d'agir avec justice, en s'engageant à suivre elle-même une règle générale » [*ibid.*, p. 47-48].

Non seulement la démocratie n'est-elle pas synonyme de libéralisme, mais on peut envisager une société libérale sans démocratie. Le libéralisme peut ainsi coexister avec un gouvernement autoritaire, de la même manière que la démocratie peut engendrer un État totalitaire. Et, entre les deux hypothèses, Hayek ne cache pas ses préférences : « Bien qu'il y ait de bonnes raisons de préférer un gouvernement démocratique limité à un gouvernement non démocratique, je dois confesser que je préfère un gouvernement non démocratique limité par la loi à un gouvernement démocratique illimité (et donc essentiellement sans loi) » [1976c, p. 154].

La méfiance manifestée par Hayek envers la démocratie représentative trouve sans doute ses racines ailleurs que dans l'argumentation rationnelle que nous venons d'exposer. Elle s'explique plutôt par le contexte social et politique dans lequel il

a vécu à Vienne dans les premières décennies du siècle, et par sa hantise des soulèvements populaires. Son libéralisme est finalement assez éloigné de celui des fondateurs du libéralisme moderne, comme du reste il l'avoue lui-même. C'est un libéralisme qui privilégie résolument la dimension économique par rapport à la dimension politique.

Une constitution idéale

Une constitution idéale, dans les termes de Kant, serait celle « qui réalise le maximum possible de liberté, en façonnant les lois de telle sorte que la liberté de chacun puisse coexister avec la liberté de tous » (*Critique de la raison pure*, II, i, I, cité en exergue de Hayek [1983a]). La démocratie, nous le savons, est loin de suffire. Quant à la division des pouvoirs, proposée par Montesquieu, entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, elle « n'a pas atteint le but auquel elle était censée parvenir. Partout les gouvernements ont obtenu, par des moyens constitutionnels, des pouvoirs que ces hommes [Montesquieu et les rédacteurs de la Constitution américaine] entendaient leur dénier. La première tentative en vue d'assurer la liberté individuelle par des constitutions a manifestement échoué » [1980, p. 1]. Aucune constitution n'a encore réussi à éliminer tout arbitraire dans les relations entre les individus.

L'objectif poursuivi par Hayek dans sa *Constitution de la liberté* était de proposer une nouvelle organisation politique pour un monde libre. Outre la tendance inévitable au renforcement du pouvoir exécutif aux dépens du pouvoir législatif, que l'on constate partout dans le monde et qui s'accentue, le problème politique vient de la confusion dans les tâches des législatures, qui sont à la fois responsables de la ratification des règles générales de conduite, donc des lois au sens propre du terme, et de la formulation des décrets et règlements particuliers qui constituent le travail gouvernemental courant, appliqué à des problèmes particuliers.

L'État de droit devant circonscrire toutes les législations, « il s'ensuit qu'il ne peut être une loi au même sens que les lois faites par le législateur » [1994b, p. 206]. C'est une règle concernant ce que doit être la loi. Elle relève donc d'une dimension métalégale. Il faut trouver le moyen d'assurer une séparation étanche entre ceux qui déterminent les nouvelles règles générales et ceux

qui sont responsables de leur application. On confond gouvernement et législation, ce qui crée des situations de conflit d'intérêts : « Laisser la loi aux mains de gouvernants élus, c'est confier le pot de crème à la garde du chat » [1983a, p. 38].

Constatant l'« avortement de l'idéal démocratique », Hayek propose un mécanisme détaillé pour assurer la survie de l'État de droit et une séparation effective des pouvoirs. Il consiste à attribuer à des assemblées différentes la fonction législative au sens strict, c'est-à-dire l'élaboration des règles juridiques permanentes, et la direction des affaires courantes du gouvernement : « Si ceux qui décident des cas particuliers peuvent faire à toutes fins utiles n'importe quelle loi qui leur convienne, ils ne sont pas soumis à la suprématie de la loi » [1983a, p. 31].

Une constitution idéale devrait contenir trois types d'organismes représentatifs. Le premier serait en charge du cadre permanent de la constitution et n'interviendrait donc que très rarement. Le deuxième aurait la tâche de modifier les règles générales de juste conduite. Le troisième serait en charge des tâches quotidiennes du gouvernement. Ce qu'on appelle le gouvernement au sens habituel du terme, le conseil des ministres, serait le comité exécutif de l'assemblée gouvernementale. Le deuxième corps serait l'assemblée législative, le troisième l'assemblée gouvernementale. Alors que la dernière peut être élue selon les modalités habituelles, il faudrait que l'assemblée législative soit composée d'individus assez mûrs – Hayek propose un âge minimal de 45 ans – et pour une assez longue période – 15 ans – de manière qu'ils ne soient pas préoccupés par leur réélection. La responsabilité de la constitution serait dévolue à une cour constitutionnelle composée de juges et d'anciens membres des deux autres assemblées.

Seul un dispositif de ce type serait de nature à assurer l'État de droit, ou gouvernement selon la loi. Il n'y a pas, dans ce dispositif, de souveraineté, sauf, temporairement, celle de l'organisme chargé de la constitution : « Nous devons nous faire à l'idée encore étrange que, dans une société d'hommes libres, la plus haute autorité doit en temps normal n'avoir aucun pouvoir de commandement, ne donner aucun ordre quel qu'il soit » [1983a, p. 155]. Tel est l'idéal libéral que condamnent, chacun à leur manière, socialisme et conservatisme.

Socialisme et conservatisme

Hayek conclut *La Constitution de la liberté* par un texte intitulé « Pourquoi je ne suis pas un conservateur » [1994b, p. 393-406]. Il juge erroné de concevoir le libéralisme comme situé à mi-chemin sur une ligne qui irait du conservatisme au socialisme, un centre entre la droite et la gauche. Il faut plutôt voir ces trois pôles de la pensée politique moderne comme les trois sommets d'un triangle. Dans cette configuration, le socialisme et le conservatisme sont beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pense, et également éloignés du libéralisme tel que Hayek le conçoit.

Du socialisme au totalitarisme

La critique du socialisme constitue un axe majeur de la pensée et de l'action de Hayek, depuis le début des années vingt, au moment où Mises l'a convaincu des méfaits de ce système, jusqu'à la fin de sa vie, alors qu'il donne à son dernier livre le titre : *La Présomption fatale : les erreurs du socialisme* (voir les textes rassemblés dans Hayek [1997] et l'introduction de Caldwell). Dans les années trente, il s'engage activement, aux côtés de Mises, dans un débat avec les partisans de ce qu'on appelle le socialisme de marché [1935]. Il se sert des thèses sur la connaissance qu'il développe parallèlement pour démontrer l'impossibilité de la planification socialiste. Elle impliquerait en effet que les gouvernements disposent de toute l'information nécessaire pour planifier l'ensemble des activités économiques, ce qui relève d'une ambition prométhéenne. Les dirigeants d'une telle économie devraient prendre des décisions arbitraires pour déterminer ce qui doit être produit et consommé, comment les marchandises doivent être réparties, comment le travail doit être organisé : « L'appel au dictateur économique est un stade caractéristique [...] du mouvement vers le planisme » [1946, p. 55].

Mais ce n'est pas d'abord à cause son inefficacité économique que Hayek condamne le socialisme. C'est parce que ce modèle viole la société de droit, qu'il en est en quelque sorte l'antithèse et qu'il constitue, sur le plan de l'évolution de la civilisation, une régression. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, seule l'URSS prétendait au titre de pays socialiste. Hayek considérait

du reste que l'échec économique de l'URSS, associé à l'absence de liberté que tous – y compris les socialistes – pouvaient constater, sonnait le glas du socialisme de type collectiviste, marxiste et soviétique. Mais cela n'écartait pas tout danger de régression, bien au contraire. Car la condamnation de Hayek s'étend bien au-delà d'un système politique qui s'est écroulé tout juste avant sa mort. Elle touche toutes les formes de socialisme, modérées autant que radicales, en incluant même des variantes du libéralisme comme le radicalisme de Bentham et Mill et le nouveau libéralisme de Hobhouse et Hobson, dans le sillage duquel Keynes s'est situé.

Le socialisme modéré, la social-démocratie, porte en lui le même virus mortel que le communisme. Sa manifestation n'est qu'affaire de temps. Et ce virus, même s'il a des caractéristiques différentes, est de même souche que celui qui a atteint l'Italie ou l'Allemagne d'avant guerre. Loin d'être des réactions au socialisme et au communisme, le fascisme et le nazisme en sont plutôt des conséquences : « Car, en effet, les fascistes et les nazis n'ont pas eu grand-chose à inventer. La tradition d'un mouvement politique nouveau, envahissant tous les domaines de la vie, était déjà établie en Allemagne et en Italie, par les socialistes. [...] Il y a une grande part de vérité dans la formule d'après laquelle le fascisme et le national-socialisme seraient une sorte de socialisme de la classe moyenne » [1946, p. 85-87]. Les précurseurs intellectuels du national-socialisme sont pour Hayek les mêmes que pour le socialisme. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le parti de Hitler se nomme « national-socialiste ». Le nationalisme est très proche du socialisme : « Le socialisme, aussi longtemps qu'il reste théorique, est internationaliste, mais, sitôt mis en pratique, il devient violemment nationaliste » [1946, p. 103]. Le terme de collectivisme peut servir à caractériser l'ensemble de ces régimes, même si leurs origines, leurs objectifs, leurs discours peuvent paraître contradictoires.

Au bout de la route, toujours, il y a le totalitarisme. C'est le sens du cri d'alarme que Hayek a lancé en 1944, avec *La Route de la servitude*. Il le dédiait justement « aux socialistes de tous les partis », dont il disait admirer l'abnégation et le courage tout en déplorant leur inconscience, leur incompréhension du fonctionnement social, leurs erreurs. Le socialisme est en effet porteur d'idéaux louables. Ce n'est pas sur le plan des valeurs qu'il faut l'attaquer, mais sur le plan intellectuel. Le socialisme

s'appuie sur une « présomption » de la raison, en vertu de laquelle l'homme se croit en mesure de détruire et de reconstruire la société, les institutions, l'économie, le droit, la morale, et même la langue. Lecteur d'Orwell, Hayek considérait en effet que la perversion du langage est un des moyens de brimer la liberté.

Louables, les idéaux socialistes sont néanmoins irréalisables. Il y a une expression qui « décrit, dès leur début, les aspirations qui sont au cœur du socialisme » [1981, p. 79], celle de « justice sociale ». Or non seulement l'idéal qu'elle porte est-il irréalisable, mais de surcroît cette expression n'a aucun sens, elle est absurde.

On reste songeur devant la violence de sa charge contre toute forme de solidarité collective. On peut se demander comment fonctionnerait une société dans laquelle ces principes seraient effectivement mis en pratique. Une société moderne est-elle viable sans référence à une certaine forme de justice, au-delà de ce qu'assure le jeu de la catallaxie ? Peut-être Hayek pressentait-il lui-même les dangers d'un monde dans lequel les forts ont le plus de chances de gagner, « dans lequel le riche est puissant » [1946, p. 79]. Nous avons vu qu'il prône un revenu minimum, ce qui contredit sa négation de la justice sociale. Et il ajoutait que cette mesure était nécessaire, « ne serait-ce que dans l'intérêt de ceux qui entendent être protégés contre les réactions de désespoir des nécessiteux » [1994b, p. 285].

Conservatisme et néolibéralisme

On ne sera pas étonné, à la lecture de ce qui précède, que Hayek soit le plus souvent perçu, du moins par ses critiques, comme un conservateur. Or il rejette résolument cette étiquette : « Je continuerai [...] à qualifier de libérale la position que je défends parce que je la crois aussi différente du vrai conservatisme que du socialisme » [1994b, p. 394]. Comme les socialistes, les conservateurs croient à l'autorité et ne comprennent pas l'ordre spontané, le jeu des forces économiques. Ils acceptent la coercition si le but est considéré comme bon ; ils sont prêts à utiliser beaucoup de moyens pour imposer leurs fins, comme les socialistes. Ils sont, comme les socialistes, nationalistes. Il n'est pas étonnant que ce soient « régulièrement les conservateurs qui ont transigé avec le socialisme et

La justice sociale

Le deuxième volume de la trilogie *Droit, législation et liberté* s'intitule *Le Mirage de la justice sociale*. Mais la critique de ce que Hayek considère comme une dangereuse illusion, porteuse des plus grands risques pour l'avenir de la civilisation, court à travers toute son œuvre. On peut même la considérer comme un de ses axes principaux. C'est à la fin de sa carrière, toutefois, qu'il se montre le plus virulent dans sa condamnation et qu'il lui donne ses fondements les plus élaborés. Ils sont, entre autres, d'ordre linguistique. En effet, cette expression n'a, estime Hayek, aucun sens, d'où le mot « mirage ».

La distinction entre la justice commutative, qui doit assurer l'égalité dans l'échange, et la justice distributive, gérée par la Cité, qui doit prévoir une juste répartition des biens entre les citoyens, remonte à Aristote. Mais c'est John Stuart Mill qui est un des principaux responsables des errements modernes dans ce domaine, lorsqu'il identifie justice distributive et justice sociale et définit cette dernière comme le fait pour une société de récompenser également ceux qui ont mérité également.

Selon Hayek, seules peuvent être qualifiées de justes ou d'injustes les actions humaines. Il se trouve que la société n'est pas une personne qui agit, mais un ordre spontané. L'expression de justice sociale découle d'une vision anthropomorphique de la société et l'adjectif social « est devenu probablement le mot qui prête le plus à confusion dans notre vocabulaire politique » [1993, p. 157]. Dans son dernier livre, Hayek dresse une longue liste des usages abusifs de ce qu'il appelle un « mot fouine », le pire étant celui de justice sociale, dans lequel « la signification du mot qualifié se trouve totalement détruite » [*ibid.*, p. 162].

Il n'y a aucun rapport entre le mérite ou l'effort d'un individu et le revenu qu'il obtient. Les rémunérations ne peuvent être qualifiées de justes ou d'injustes, même si elles peuvent décevoir, ce qui est inévitable : « Dans un ordre spontané, des déceptions imméritées ne peuvent pas ne pas se produire » [1981, p. 154]. Elles sont le résultat de l'interaction d'individus qui observent des règles abstraites. Le revenu d'une personne dépend en fin de compte de la valeur que le marché attribue à son action et on ne peut la prévoir à l'avance. Il ne dépend pas de la décision consciente et délibérée de qui que ce soit. C'est le résultat d'un jeu, la catallaxie, dont il faut respecter les règles et ne pas chercher à fausser les résultats, un jeu imprévisible comme tous les jeux, avec ses gagnants et ses perdants. Il est essentiel au fonctionnement efficace du marché : « Que les gens trouvent mauvais que leur rémunération dépende pour partie du hasard, cela n'empêche nullement que précisément cette dépendance soit indispensable à un prompt ajustement du marché aux modifications inévitables et imprévisibles des circonstances, indispensable pour que l'individu reste libre du choix de ses actions » [*ibid.*, p. 97 ; voir aussi p. 85-86, 154].

Baisses de revenu et pertes d'emploi ne peuvent dont être qualifiées de situations injustes : « Qu'il soit possible que par une seule transaction juste l'un gagne beaucoup, et qu'un autre perde tout dans une seule transaction également juste, cela ne prouve aucunement que ces transactions n'ont pas été justes » [*ibid.*, p. 45]. La revendication de justice sociale, désormais si largement répandue, cache des

objectifs parfois sordides, selon Hayek. Il s'agit de briser les règles de la catallaxie en imposant d'en haut la répartition des revenus. Motivés par l'amertume et l'envie, par le désir de déposséder l'autre de son gain, et en particulier de « dépouiller les riches » [*ibid.*, p. 118], par la conception erronée en vertu de laquelle leurs droits acquis, leurs intérêts et leur situation relative dans la société doivent être protégés, tous les groupes d'intérêt, en particulier les classes moyennes, réclament des pouvoirs publics que leurs positions soient préservées et améliorées, au nom de la justice sociale : « À peu près toutes les demandes d'intervention gouvernementale en faveur de groupes particuliers sont faites en son nom » [*ibid.*, p. 78]. La justice sociale devient ainsi une invitation à la ratification des exigences de groupes particuliers. Hayek associe cette tendance à l'accroissement continuel, dans les sociétés modernes, du nombre d'employés de grandes organisations, en particulier gouvernementales.

Il n'est donc pas étonnant que la revendication de justice sociale accompagne l'envahissement graduel de toutes les activités économiques et sociales par l'État, qu'elle soit le « cheval de Troie à la pénétration du totalitarisme » [*ibid.*, p. 164 ; voir aussi p. 82] : « La "justice sociale" ne peut avoir de signification que dans une économie dirigée ou commandée » [*ibid.*, p. 83]. Les États autoritaires autant que l'État-providence se sont donné explicitement pour tâche, au XX^e^ siècle, de réaliser ce fantasme : « Je suis persuadé que la "justice sociale" finira par être reconnue comme un phantasme qui a entraîné les hommes à abandonner nombre de valeurs qui ont, par le passé, inspiré le développement de la société – comme une tentative pour donner satisfaction à une nostalgie nous rattachant aux traditions du groupe humain restreint des origines, mais qui a perdu toute signification dans la Société ouverte des hommes libres » [*ibid.*, p. 81 ; voir aussi p. 106].

Il y a donc une dimension freudienne à cette « superstition quasi religieuse » [*ibid.*, p. 80]. Non seulement la revendication de justice sociale est-elle « devenue une puissante incantation qui vient appuyer des émotions situées profondément en nous, mais qui menacent de détruire la Grande Société » [*ibid.*, p. 161], mais, comme le socialisme, elle relève en dernier ressort d'un atavisme dont l'idéal est le retour à une société primitive, tribale, fondée sur la proximité, la mise en commun, la coopération proche entre des individus qui se connaissent et en même temps sur des rapports de hiérarchie et de commandement. Ces thèmes sont largement développés dans le dernier livre de Hayek [1993].

---

lui ont préparé le terrain » [*ibid.*, p. 395]. Ils craignent le changement, alors que les libéraux sont pour le progrès, sachant que l'on ne peut prédire l'endroit où il nous mènera. Nonobstant sa propre méfiance envers la démocratie, Hayek reproche aux conservateurs d'attribuer « tous les malheurs de notre temps à la démocratie » [*ibid.*, p. 399], alors qu'ils découlent de la non-limitation des pouvoirs.

Le libéralisme dont se réclame Hayek a toutefois peu de chose à voir avec le programme porté par les partis qui, aujourd'hui,

portent ce nom. Il désigne aussi une position qui se trouve à l'opposé du sens que revêt, aux États-Unis, le mot *liberal*, qui y désigne un partisan de l'intervention étatique, un keynésien, ce qu'en Europe on appelle un social-démocrate. Il est aussi éloigné des grandes traditions libérales du XIX^e^ siècle : « J'ai déjà indiqué que, tout en m'étant toute ma vie qualifié de libéral, je ne le fais plus qu'avec un embarras croissant – non seulement parce qu'aux États-Unis le mot suscite constamment des malentendus, mais surtout parce que j'ai de plus en plus conscience de l'écart considérable qui sépare ma position du libéralisme rationaliste d'Europe continentale, et même du libéralisme utilitarien anglais » [1994b, p. 403].

Que lui reste-t-il pour se situer sur l'échiquier politique ? Si l'on se réclame, comme il le fait, de Burke, de Macaulay et de Gladstone comme des plus grands penseurs libéraux, il ne reste, pour se qualifier, que l'appellation de Whigs, qui est le nom que s'étaient donné les fondateurs du libéralisme moderne en Angleterre : « Plus j'en apprends concernant l'histoire des idées auxquelles je crois, plus je pense que je suis simplement et essentiellement un *"Old Whig"* impénitent » [*ibid.*, p. 404 ; l'original anglais ajoute « *with the stress on the "Old"* », 1960, p. 409, qui a été curieusement omis en français].

Qu'en est-il de ce qu'on appelle le néolibéralisme, auquel le nom de Hayek est étroitement associé ? Pour plusieurs, il en est même le maître à penser, *La Route de la servitude* étant considéré comme le manifeste du néolibéralisme et la fondation de la Société du Mont-Pèlerin comme la mise en place de l'organisme chargé de donner l'estocade au keynésianisme. Il est clair que plusieurs propositions politiques mises en avant par Hayek, par exemple le programme détaillé que l'on trouve dans la troisième partie de *La Constitution de la liberté*, sont en tout point conformes aux programmes du thatchérisme, du reaganisme et des autres variantes du néolibéralisme. Au-delà de l'économie, on peut aussi considérer que la tendance, constatée dans plusieurs pays, à dessaisir les assemblées législatives élues d'une partie de leurs prérogatives et à enchâsser ces pouvoirs dans des constitutions et des lois faisant appel à des valeurs universelles va tout à fait dans le sens des idées de Hayek.

En dépit de ce qui précède, on constate qu'un fossé parfois très large sépare l'approche théorique de Hayek de celle des autres courants du néolibéralisme. Nous avons déjà fait état, à

Néolibéralisme

D'un usage relativement récent, mais désormais très répandu, le terme « néolibéralisme » est multidimensionnel, comme du reste le libéralisme dont il se réclame ou le keynésianisme qu'il combat. Il s'agit tout à la fois d'une idéologie, d'une vision du monde, d'un ensemble de politiques et d'une collection de théories qui ne sont pas nécessairement cohérentes les unes avec les autres. L'expression désigne ainsi la remise en question et le démantèlement de l'État-providence, qui s'est structuré à la sortie de la Seconde Guerre mondiale et consolidé durant ce que l'on a appelé les « trente glorieuses ». Le ralentissement de la croissance, la hausse simultanée des taux d'inflation et de chômage, à partir de la fin des années soixante, déclenchent l'offensive néolibérale, dont le monétarisme se présente comme la première forme. Convertis aux thèses de Milton Friedman, les gouvernements mettent au premier rang de leurs priorités la lutte contre l'inflation, devant la lutte contre le chômage. La campagne contre les déficits, que l'on attribue aux imprudences de la gestion keynésienne, entraîne par la suite des coupures radicales dans les dépenses gouvernementales. On met en cause les programmes sociaux, en particulier la sécurité du revenu et l'assurance chômage, considérés comme responsables de la hausse du chômage. La recherche d'une plus grande flexibilité des marchés du travail entraîne des offensives contre le mouvement syndical. Des programmes importants de privatisation et de déréglementation sont mis en œuvre partout dans le monde, en même temps qu'est favorisée la libre circulation des capitaux à l'échelle mondiale. Les noms de Ronald Reagan, président des États-Unis de 1981 à 1989, et de Margaret Thatcher, Premier ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990, sont étroitement associés à ces politiques.

Elles s'appuient sur une vision du monde, une idéologie, qui s'impose dans les années soixante-dix et surtout quatre-vingt. On la retrouve dans les écrits des théoriciens du néolibéralisme, mais aussi dans tous les autres champs du discours social, en particulier dans les médias et les discours des décideurs. Il s'agit essentiellement d'une manière de voir les rapports entre l'ordre social et l'économie. Le marché est désormais conçu comme un mécanisme naturel qui, laissé à lui-même, engendre spontanément équilibre, stabilité et croissance. Les interventions des pouvoirs publics ne peuvent que perturber cet ordre. Le néolibéralisme se présente donc comme la réhabilitation du laisser-faire. On trouve ses filiations dans les tendances les plus radicales du libéralisme économique du XIX[e] siècle (voir à ce sujet Dostaler [2000] et Vergara [1992]).

Le néolibéralisme s'appuie sur des fondements tant philosophiques que politiques, sociologiques, juridiques et économiques. Mais, étant donné la place centrale que joue l'économie dans cette vision du monde, il n'est pas étonnant que ce soient les économistes qui occupent le devant de la scène. Milton Friedman et Friedrich Hayek sont souvent considérés comme les maîtres à penser du néolibéralisme. Friedman a commencé dès les années trente une croisade contre l'interventionnisme keynésien, qu'il a appuyée, à partir des années cinquante, sur une réhabilitation de la théorie quantitative de la monnaie. Prétendant donner des fondements théoriques plus rigoureux aux propositions politiques de Friedman, les adeptes de la nouvelle

macroéconomie classique, dont le chef de file est Robert Lucas, font le postulat de l'équilibre concurrentiel permanent et des anticipations rationnelles [voir Guerrien, 2000], en vertu de laquelle les prévisions subjectives des agents coïncident parfaitement avec les valeurs réelles des variables économiques. Ils en déduisent l'inefficacité, même à court terme, de toute politique économique, dont les agents prévoient toujours les effets. De leur côté, les économistes de l'offre (Arthur Laffer, George Gilder), que l'on ne peut vraiment identifier à un courant théorique, s'appuient sur la loi des débouchés de Say pour réclamer une réduction drastique des ponctions fiscales, susceptible de stimuler la production, couplée à l'élimination de programmes sociaux qui ne servent en fin de compte qu'à entretenir déviants et prodigues. À la frontière extrême du néolibéralisme, les anarcho-capitalistes et libertariens (David Friedman, fils de Milton) proposent de retirer à l'État et de privatiser les fonctions que Smith et le libéralisme classique lui réservaient – l'armée, la police, la justice – et, à long terme, de faire disparaître complètement cette organisation fondamentalement répressive (voir Beaud et Dostaler [1993], chap. 7 et 8).

diverses reprises, des désaccords importants entre Friedman et Hayek tant sur le plan épistémologique que sur celui de l'analyse économique, de la théorie monétaire et de la politique monétaire. Rappelons que Hayek considère que Friedman est en fin de compte un partisan du positivisme logique. Quant aux « nouveaux économistes classiques », on les a parfois rapprochés des « néo-autrichiens » ; Lucas a en effet déjà déclaré de son projet qu'il s'agissait de réhabiliter l'approche que Hayek avait opposée à celle de Keynes. Or on peut difficilement concevoir la moindre sympathie de Hayek envers une conception qui se situe dans le cadre de l'équilibre général walrasien, qui privilégie le formalisme mathématique et qui postule des prévisions parfaites. En ce qui concerne les libertariens, dont plusieurs se réclament aussi de lui, Hayek a pris clairement ses distances. Il n'aime pas la connotation anarchiste de leurs positions. L'anarchisme est pour lui une variante du totalitarisme. Et, contrairement aux libertariens, Hayek donne une place importante à l'État dans son système. Quoique limité par la règle de droit, l'État n'en dispose pas moins du monopole de la coercition. C'est lui qui encadre l'ordre spontané ; la catallaxie a besoin d'un support juridique. La privatisation de la police, de l'armée et de la justice prônée par les anarcho-capitalistes est donc inconcevable pour Hayek.

Sur le plan idéologique, Hayek a eu un rôle capital dans le développement du néolibéralisme, avec sa remise en cause de

l'interventionnisme keynésien et son exaltation des vertus du marché. Il est loin, toutefois, d'en accepter tous les tenants et aboutissants. Ainsi s'interroge-t-il sur les ambiguïtés de l'expression laisser-faire, qui « exprimait certes une protestation contre les abus du pouvoir de gouverner, mais [...] n'a jamais fourni de critère par lequel on pourrait décider de ce qui constitue les fonctions propres du gouvernement. Cela s'applique en grande partie aussi aux expressions "libre entreprise" ou "économie de marché" qui, sans une définition de la sphère d'autonomie de l'individu, disent peu de chose » [1980, p. 73 ; voir aussi 1946, p. 64].

Bref, Hayek apparaît peut-être comme un vieux Whig mais surtout comme un penseur assez singulier et isolé dans la constellation actuelle des idéologies économiques, sociales et politiques. Son libéralisme radical l'éloigne du libéralisme classique et de ses descendants actuels, comme de l'interventionnisme et du keynésianisme. En même temps, ses positions épistémologiques rendent sa vision incompatible avec celles de la plupart des apôtres du néolibéralisme, c'est-à-dire du libéralisme radical contemporain, et le rapprochent même de Keynes. Sa condamnation résolue de la justice sociale ne l'empêche pas, par ailleurs, de prôner certaines mesures sociales telles qu'un revenu minimum. Son rejet de l'interventionnisme laisse quand même la place à des politiques économiques qui peuvent être relativement actives. L'influence et le succès de Hayek en cette fin de siècle s'expliquent peut-être par ces idiosyncrasies et ces contradictions, appuyées sur une immense culture, qui font que plusieurs peuvent trouver dans son œuvre de quoi nourrir leurs visions.

Conclusion

L'ampleur de l'œuvre de Friedrich Hayek est impressionnante, et son efficacité dans la résurgence du libéralisme, indéniable. Pratiquement oublié au moment du triomphe du keynésianisme, dans les années cinquante et soixante, Hayek est désormais l'un des penseurs sociaux les plus cités et les plus influents. À une époque où la plupart des économistes sont des techniciens spécialisés, sans perspective historique et sociale, il offre justement une pensée globale sur la société, au même titre que les grands économistes du passé, de Smith à Keynes en passant par Marx et Marshall. L'appellation d'économiste s'applique d'ailleurs mal à la plupart d'entre eux, pour qui l'économie n'était qu'une composante, souvent secondaire, de la société.

Ce théoricien polyvalent prenait soin de retracer avec soin les filiations des idées qu'il développait ou qu'il critiquait. Son entreprise n'est pas sans ressembler parfois à celle de Marx dans les *Théories sur la plus-value*. Il convient de la soumettre au même genre de critique. Car l'œuvre de Hayek est loin d'être sans failles, sans contradictions internes, même si nous avons plutôt mis l'accent sur sa cohérence dans les pages qui précèdent. Ces problèmes ont été abordés dans un certain nombre de publications mentionnées en bibliographie, où l'on trouve aussi, évidemment, des apologies souvent enthousiastes de son travail.

Une dimension surprenante de l'œuvre de Hayek est la présence de convergences parfois étroites, sur le plan méthodologique et épistémologique en particulier, avec des auteurs dont

tout, ou presque, le sépare sur les plans de l'analyse économique et surtout de la vision politique. C'est le cas de Keynes, comme nous l'avons souligné à diverses reprises. C'est le cas aussi de Myrdal. C'est même le cas de Marx, à certains égards. Cela s'accompagne, comme nous l'avons vu, de divergences non moins importantes avec ses compagnons d'armes dans le combat pour le libéralisme, tels que Friedman et même Mises.

Cela suffit à établir qu'il n'y a pas de concordance stricte entre les positions épistémologiques, les analyses économiques, les théories sociales et les positions politiques. Manifestement, Hayek concevait son système de pensée comme un édifice dans lequel l'éloge du libéralisme et la condamnation du socialisme sont déduits par une chaîne de raisonnements rigoureux mettant en jeu ses thèses sur la connaissance, l'économie et la société. Cette démonstration est impossible, en partie pour les raisons mêmes que Hayek met en avant quand il critique la prétention de la raison. Dans son analyse économique comme dans sa réflexion plus globale sur la société, Hayek utilise parfois les armes théoriques dont il a longuement dénoncé les faiblesses. Il cherche ainsi à donner des fondements rationnels au libéralisme, alors qu'il accuse justement les partisans de l'intervention étatique d'être des rationalistes constructivistes. La constitution idéale dont il propose l'établissement dans *La Constitution de la liberté* comme dans *Droit, législation et liberté* est d'ailleurs très « construite » et n'a rien d'un ordre spontané.

D'autres tensions se manifestent dans son œuvre, sur lesquelles nous avons brièvement attiré l'attention. Ainsi Hayek affirme-t-il, comme Keynes, la nécessité de construire une théorie monétaire de la production pour ensuite avancer la nécessité d'assurer la neutralité de la monnaie. Mais il conclut finalement que cet objectif est irréalisable et que, d'une manière plus générale, on ne peut contrôler les fluctuations cycliques de l'économie, alors que ses premiers livres sont destinés à expliquer comment on peut les éviter. Prônant en principe la non-intervention, il propose des mesures précises à prendre par les pouvoirs publics pour contrôler les cycles. Dénonçant violemment la justice sociale, il affirme du même souffle la nécessité d'un revenu minimum, sans doute nécessaire dans son esprit pour prévenir les explosions sociales qu'une application stricte de ses thèses ne manquerait pas de soulever. Son libéralisme s'accommode de la remise en cause de la démocratie

lorsque celle-ci se transforme, à son avis, en dictature de la majorité, c'est-à-dire des classes moyennes, contre les pauvres et les riches. On pourrait s'interroger aussi sur l'évolution d'un ordre spontané qui n'est pas sans évoquer un historicisme que Hayek condamne par ailleurs.

Dans le cas de Hayek comme dans celui de tous les autres grands penseurs sociaux, la vision du monde, la *Weltanschauung*, la vision politique précèdent l'élaboration théorique. Il est frappant de voir comment les idées politiques de Marx, de Keynes ou de Hayek évoluent peu, à partir d'un certain moment, alors que leurs positions théoriques peuvent changer de manière importante. Très tôt dans sa carrière, Marx avait le projet de renverser un système que Keynes, de son côté, proposait de réformer en profondeur. Hayek voulait préserver cet ordre spontané qu'est la « société ouverte », ce qui impliquait toutefois des transformations importantes compte tenu des tendances lourdes vers l'étatisme au XX^e^ siècle.

On ne peut aborder une telle œuvre en faisant abstraction de ses propres partis pris politiques. Mais ils ne doivent pas nous empêcher de reconnaître la grande richesse d'une pensée incontournable pour comprendre l'évolution des idées politiques, sociales et économiques de ce dernier siècle. Il faut reconnaître aussi l'extraordinaire érudition d'un penseur polyvalent tel qu'il en existe de moins en moins, sa rigueur et son honnêteté intellectuelles, une fidélité sans faille à ses convictions même lorsqu'elles risquaient de le mettre au ban de la communauté académique, son opiniâtreté dans le combat politique qu'il a mené toute sa vie, ce qui n'excluait ni la gentillesse ni la modestie [1]. La lecture de Hayek est un plaisir, en dépit de l'effort qu'elle peut parfois demander et de l'irritation qu'elle ne peut manquer de susciter.

---

1. Lorsque nous avons préparé notre livre sur Hayek [Dostaler et Éthier 1988], nous avons été à quelques reprises en contact avec lui. Il a eu des commentaires aimables et élogieux pour un ouvrage qui était pourtant très critique à son égard.

Bibliographie

Œuvres de Friedrich Hayek

On trouvera dans la liste qui suit tous les livres publiés par Hayek, à titre d'auteur ou de directeur de publication, avec indication des traductions françaises lorsqu'elles existent. En ce qui concerne les articles et chapitres d'ouvrage collectif, nous ne reproduisons que les titres cités dans notre texte. Lorsqu'ils ont été reproduits, comme c'est la plupart du temps le cas, dans un livre ultérieur de Hayek, nous indiquons la source à la fin de l'entrée, précédée de la mention « *in* », et c'est à cette édition que renvoient les références de notre texte. On trouvera des bibliographies relativement exhaustives de Hayek dans Dostaler et Éthier [1988] et Gray [1984] (voir section suivante). Les maisons d'édition Routledge et University of Chicago Press ont commencé en 1988 la publication, prévue pour dix-neuf volumes, des *Collected Works of F.A. Hayek*. Outre les textes déjà publiés en anglais, cette édition comporte des œuvres inédites ou qui n'existaient qu'en allemand. Au moment où nous achevons ce livre, sept volumes ont été publiés, soit les volumes 1 [1988], 3 [1991], 4 [1992], 5 [1999a], 6 [1999b], 9 [1995] et 10 [1997], en plus d'un supplément autobiographique [1994].

[1925] « Die Währungspolitik der Vereinigten Staaten seit der Überwindung der Krise von 1920 », *Zeitschrift für Volkswirtschaft und Sozialpolitik*, vol. 5, 25-63, 254-317 ; trad. angl., « Monetary Policy in the United States after the Recovery from the Crisis of 1920 », *in* HAYEK 1999a, 71-152.

[1926] « Bemerkungen zum Zurechnungsproblem », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, vol. 69, 1-18 ; trad. angl., « Some Remarks on the Problem of Imputation », *in* HAYEK 1984a, 33-54.

[1928] « Das intertemporale Gleichgewichtssystem der Preise und die Bewegungen des "Geldwertes" », *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 28 (1), 33-76 ; trad. angl., « Intertemporal Price Equilibrium and

Movements in the Value of Money », *in* HAYEK 1999a, 186-227.

[1929a] *Geldtheorie und Konjunkturtheorie*, Vienne et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky.

[1929b] « Gibt es einen "Widersinn des Sparens" », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, vol. 1 (3), 387-412 ; trad. angl., « The "Paradox" of Saving », *Economica*, vol. 11, 1931, 125-169 ; *in* HAYEK 1995, 74-120.

[1931a] *Prices and Production*, Londres, Routledge & Sons ; 2e éd. augmentée et révisée, 1935.

[1931b] « Reflections on the Pure Theory of Money of Mr. J. M. Keynes », *Economica*, vol. 11, 270-295 ; *in* HAYEK 1995, 121-146.

[1931c] « A Rejoinder to Mr. Keynes », *Economica*, vol. 11, 398-403 ; *in* HAYEK 1995, 159-173.

[1932] « Reflections on the Pure Theory of Money of Mr. J. M. Keynes (continued) », *Economica*, vol. 12, 22-44 ; *in* HAYEK 1995, 174-197.

[1933a] *Monetary Theory and the Trade Cycle*, Londres, Jonathan Cape, trad. de [1929a] ; réimp., New York, Augustus M. Kelley, 1966.

[1933b] « Über "neutrales Geld" », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, vol. 4, 659-661 ; trad. angl., « On "Neutral Money" », *in* HAYEK 1999a, 228-231.

[1935] (éd.), *Collectivist Economic Planning : Critical Studies on the Possibilities of Socialism by N.G. Pierson, Ludwig von Mises, Georg Halm, and Enrico Barone*, Londres, George Routledge & Sons.

[1937a] *Monetary Nationalism and International Stability*, Londres, Longmans, Green and Co.

[1937b] « Economics and Knowledge », *Economica*, vol. 4, 33-54 ; *in* HAYEK 1948a, 33-56.

[1939a] *Profits, Interest and Investment : and Other Essays on the Theory of Industrial Fluctuations*, Londres, Routledge and Kegan Paul ; réimp., New York, Augustus M. Kelley, 1969.

[1939b] (éd.), *L'Économie dirigée en régime collectiviste*, Paris, Médicis, trad. de [1935].

[1941] *The Pure Theory of Capital*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

[1943] « A Commodity Reserve Currency », *Economic Journal*, vol. 53, 176-184 ; *in* HAYEK 1999b, 106-114.

[1944] *The Road to Serfdom*, Londres, George Routledge & Sons.

[1946] *La Route de la servitude*, Paris, Médicis, trad. de [1944] ; réimp., Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige », 1985.

[1948a] *Individualism and Economic Order*, Chicago, University of Chicago Press.

[1948b] « Le plein emploi », *Économie appliquée*, vol. 1, 197-210.

[1951] *John Stuart Mill and Harriet Taylor : Their Friendship and Subsequent Marriage*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

[1952a] *The Counter-Revolution of Science : Studies on the Abuse of Reason*, Glencoe, Illi-

nois, The Free Press ; 2e éd., Indianapolis, Indiana, Liberty Press, 1979.

[1952b] *The Sensory Order : An Inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology*, Chicago, University of Chicago Press.

[1952c] « Review of R. F. Harrod, *The Life of John Maynard Keynes* », *Journal of Modern History*, vol. 24, 195-198 ; *in* HAYEK 1967a, 344-348.

[1953] *Scientisme et sciences sociales : essai sur le mauvais usage de la raison*, Paris, Plon, trad. de la première partie de [1952a] ; « Agora », 1986.

[1954] (éd.), *Capitalism and the Historians : Essays by T. S. Ashton, L. M. Hacker, W. H. Hutt, and B. de Jouvenel*, Chicago, University of Chicago Press.

[1955] « Degrees of Explanation », *The British Journal for the Philosophy of Science*, vol. 6, 209-225 ; *in* HAYEK 1967a, 3-21.

[1956] « The Dilemma of Specialization », *in* L.D. WHITE (éd.), *The State of the Social Sciences*, Chicago, University of Chicago Press ; *in* HAYEK 1967a, 122-132.

[1960] *The Constitution of Liberty*, Chicago, University of Chicago Press.

[1963a] « Rules, Perception and Intelligibility », *Proceedings of the British Academy*, vol. 48, 321-344 ; *in* HAYEK 1967a, 43-65.

[1963b] *Wirtschaft, Wissenschaft und Politik*, Freiburger Universitätsreden ; *in* HAYEK 1967a, 251-269.

[1964] « The Theory of Complex Phenomena », *in* Mario BUNGE (éd.), *The Critical Approach to Science and Philosophy : Essays in Honor of Karl R. Popper*, New York, The Free Press of Glencoe, 332-349 ; *in* HAYEK 1967a, 22-42.

[1966] « Personal Recollections of Keynes and the "Keynesian Revolution" », *Oriental Economist* (Tokyo), vol. 34 ; *in* HAYEK 1978, 283-289.

[1967a] *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Chicago, University of Chicago Press.

[1967b] « Dr Bernard Mandeville », *Proceedings of the British Academy*, vol. 52 ; *in* HAYEK 1991, 79-100.

[1967c] « Diskussionsbemerkungen über Ernst Mach und das sozialwissenschaftliche Denken in Wien », *in Symposium aus Anlass des 50. Todestages von Ernst Mach*, Fribourg, Ernst Mach Institut ; trad. angl., « Ernst Mach (1839-1916) and the Social Sciences in Vienna », *in* HAYEK 1992, 172-175.

[1968] « Economic Thought, VI : the Austrian School », *in* David L. SILLS (éd.), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Londres, Macmillan, 458-462 ; *in* HAYEK 1992, 42-60.

[1969a], *Freiburger Studien : Gesammelte Aufsätze*, Tübingen, Walter Eucken Institut.

[1969b] « The Primacy of the Abstract », *in* A. KOESTLER et J.R. SMYTHIES (éds), *Beyond Reductionism*, Londres ; *in* HAYEK 1978, 35-49.

[1970] *Die Irrtürmer des Konstruktivismus und die Grundlagen legitimer Kritik gesellschaftlicher Gebilde*, Munich, W. Fink ; trad. angl., « The Errors of Constructivism », *in* HAYEK 1978, 3-22.

[1973] *Law, Legislation and Liberty : A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol. 1, *Rules and Order*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

[1974] « The Pretence of Knowledge » (Memorial Lecture, delivered at Stockholm, 11 December 1974), *American Economic Review*, vol. 79, 3-7 ; *in* HAYEK 1978, 23-34.

[1975] *Prix et production*, Paris, Calmann-Lévy, trad. de [1931a] ; « Agora », 1985.

[1976a] *Law, Legislation and Liberty*, vol. 2, *The Mirage of Social Justice*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

[1976b] *Denationalisation of Money : An Analysis of the Theory and Practice of Concurrent Currencies*, Londres, Institute of Economic Affairs ; 2e éd. augmentée, 1978 ; *in* HAYEK 1999b, 128-229.

[1976c] « Whither Democracy ? », conférence prononcée à l'Institute of Public Affairs, New South Wales, Sydney, le 8 octobre ; *in* HAYEK 1978, 152-162.

[1977] « Remembering my Cousin Ludwig Wittgenstein (1889-1951) », *Encounter* ; *in* HAYEK 1993, 176-181.

[1978] *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Chicago, University of Chicago Press.

[1979] *Law, Legislation and Liberty*, vol. 3, *The Political Order of a Free People*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

[1980] *Droit, législation et liberté : une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol. 1, *Règles et ordre*, Paris, Presses universitaires de France, trad. de [1973].

[1981] *Droit, législation et liberté*, vol. 2, *Le Mirage de la justice sociale*, Paris, Presses universitaires de France, trad. de [1976a].

[1983a] *Droit, législation et liberté*, vol. 3, *L'Ordre politique d'un peuple libre*, Paris, Presses universitaires de France, trad. de [1979].

[1983b] « Die Wiederentdeckung der Freiheit – Persönliche Erinnerungen », *in* VDMA et IW (éds), *Produktivität, Eigenverantwortung, Beschäftigung : Für eine wirtschafts-politische Vorwärtsstrategie*, Cologne, Deuscher Instituts-Verlag ; trad. angl., « The Rediscovery of Freedom : Personal Recollections », *in* HAYEK 1992, 185-195.

[1983c] « The Origins and Effects of our Morals : a Problem for Science », conférence prononcée le 1er novembre à la Hoover Institution ; *in* HAYEK 1984b, 318-330.

[1984a] *Money, Capital, and Fluctuations : Early Essays*, édité et traduit par Roy MCCLOUGHRY, Chicago, University of Chicago Press.

[1984b] *The Essence of Hayek*, édité par C. NISHIYAMA et K. R. LEUBE, Stanford, Hoover Institution Press.

[1988] *The Collected Works of F. A. Hayek*, vol. 1, *The Fatal Conceit : The Errors of Socialism*, Chicago, University of Chicago Press.
[1991] *The Collected Works of F. A. Hayek*, vol. 3, *The Trend of Economic Thinking : Essays on Political Economists and Economic History*, Chicago, University of Chicago Press.
[1992] *The Collected Works of F. A. Hayek*, vol. 4, *The Fortunes of Liberalism : Essays on Austrian Economics and the Ideal of Freedom*, Chicago, University of Chicago Press.
[1993] *La Présomption fatale : les erreurs du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, trad. de [1988].
[1994a] *Hayek on Hayek : An Autobiographical Dialogue*, édité par Stephen KRESGE et Leif WENAR, Londres, Routledge.
[1994b] *La Constitution de la liberté*, Paris, Litec, trad. de [1960].
[1995] *The Collected Works of F. A. Hayek*, vol. 9, *Contra Keynes and Cambridge : Essays, Correspondence*, Chicago, University of Chicago Press.
[1997] *The Collected Works of F.A. Hayek*, vol. 10, *Socialism and War : Essays, Documents, Reviews*, Chicago, University of Chicago Press.
[1999a] *The Collected Works of F.A. Hayek*, vol. 5, *Good Money : Part I, The New World*, Chicago, University of Chicago Press.
[1999b] *The Collected Works of F. A. Hayek*, vol. 5, *Good Money : Part II, The Standard*, Chicago, University of Chicago Press.

Autres références

Outre les articles et livres cités dans le texte, on trouvera dans la bibliographie qui suit la plupart des livres qui ont été consacrés à Hayek, en anglais et en français.

ARON Raymond [1961], « La définition libérale de la liberté », *Archives européennes de sociologie*, vol. 2 (2).
BARRY Norman P. [1979], *Hayek's Social and Economic Philosophy*, Londres, Macmillan.
BEAUD Michel et DOSTALER Gilles [1993], *La Pensée économique depuis Keynes : historique et dictionnaire des principaux auteurs*, Paris, Seuil ; édition abrégée, Points-Économie, 1996.
BENASSI C. [1987], « An Input-Output Formulation of the "Coefficient of Money Transactions" : A Note on Hayek's Trade Cycle Theory », *Economia Internazionale*, vol. 1, 1-19.
BENETTI Carlo [1995], « Hayek, la monnaie et la tendance à l'équilibre », *Économie appliquée*, vol. 48, 61-75.
BERTHOUD Arnaud et FRYDMAN Roger (éds) [1989], « Le Libéralisme économique : interprétations et analyses », Paris, L'Harmattan (*Cahiers d'économie politique* n° 16-17).
BIRNER Jack et VAN ZIJP Rudy (éds) [1994], *Hayek, Coordination and Evolution : His Legacy in Philosophy, Politics, Econo-*

mics and the History of Ideas, Londres, Routledge.

BOETTKE Peter J. (éd.) [2000], *The Legacy of Friedrich von Hayek*, Cheltenham, Edward Elgar, 3 vol.

BOUCKAERT Boudewijn et GODART-VAN DER KROON Annette (éds) [2000], *Hayek Revisited*, Cheltenham, Edward Elgar.

BUTLER Eamonn [1983], *Hayek : His Contribution to the Political and Economic Thought of Our Time*, New York, Universe Books.

COCHRAN John P. et GLAHE Fred R. [1999], *The Hayek-Keynes Debate : Lessons for Current Business Cycle Research*, Lewiston, New York, Edwin Mellen Press.

COLONNA Marina, HAGEMANN Harald et HAMOUDA Omar F. (éds) [1994], *The Economics of F. A. Hayek*, Aldershot, Hants, Edward Elgar, 2 vol.

COMBEMALE Pascal [1999], *Introduction à Keynes*, Paris, La Découverte, « Repères ».

CRISTI Renato [1993], *Le Libéralisme conservateur : trois essais sur Schmitt, Hayek et Hegel*, Paris, Kimé.

CROWLEY Brian Lee [1987], *The Self, the Individual, and the Community : Liberalism and Political Thought of F.A. Hayek and Sidney and Beatrice Webb*, Oxford, Oxford University Press.

DOSTALER Gilles [1990], « Aperçus sur la controverse entre Keynes et Hayek », *Économies et sociétés*, vol. 24 (6), 135-162.

DOSTALER Gilles [1999], « Hayek, Keynes et l'économie orthodoxe », *Revue d'économie politique*, vol. 109 (6), 761-773.

DOSTALER Gilles [2000], « Néolibéralisme, keynésianisme et traditions libérales », *La Pensée*, n° 323, 71-87.

DOSTALER Gilles [2001], « La genèse et l'évolution de la théorie des cycles de Hayek », *L'Actualité économique*, vol. 76.

DOSTALER Gilles et ÉTHIER Diane (éds) [1988], *Friedrich Hayek : philosophie, économie et politique*, Montréal, ACFAS ; Paris, Économica, 1989.

DUBŒUF Françoise [1999], *Introduction aux théories économiques*, Paris, La Découverte, « Repères ».

DUPUY Jean-Pierre [1988], « L'individu libéral, cet inconnu : d'Adam Smith à Friedrich Hayek », *in* Catherine AUDARD, Jean-Pierre DUPUY et René SÈVE (éds), *Individu et justice sociale : autour de John Rawl*, Paris, Seuil, 73-125.

FERRY Jérôme [1990], *Friedrich A. Hayek : les éléments d'un libéralisme radical*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

GRAY John [1984], *Hayek on Liberty*, Oxford, Basil Blackwell ; 2e éd., 1986.

GUERRIEN Bernard [2000], *Dictionnaire d'analyse économique : microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Paris, La Découverte, « Dictionnaires Repères ».

HICKS John R. [1967], « The Hayek Story », *in Critical Essays in Monetary Theory*, Oxford, Clarendon Press, 203-215.

HOY Calvin M. [1984], *A Philosophy of Individual Freedom : The Political Thought of F. A. Hayek*, Westport, Connecticut, Greenwood Press.

KALDOR Nicholas [1942], « Professor Hayek and the Concertina Effect », *Economica*, vol. 9, 359-382.

KEYNES John Maynard [1971-1989], *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, Londres, Macmillan, 30 vol.

KUKATHAS Chandras [1989], *Hayek and Modern Liberalism*, Oxford, Clarendon Press.

KULESSA Juergen Lange von [1997], « Searching for a Methodological Synthesis – Hayek's Individualism in the Light of Recent Holistic Criticism », *Journal of Economic Methodology*, vol. 4, 267-287.

LECOURT Dominique (éd.) [1999], *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France.

LEUBE Kurt R. [1984], « Friedrich August von Hayek : A Biographical Introduction », *in* Chiaki NISHIYAMA et Kurt R. LEUBE (éds), *The Essence of Hayek*, Stanford, Hoover Institution Press, xvii-xxxvi.

LONGUET Stéphane [1998], *Hayek et l'école autrichienne*, Paris, Nathan.

MACHLUP Fritz (éd.) [1976], *Essays on Hayek*, New York, New York University Press.

MANIN Bernard [1983], « Friedrich August Hayek et la question du libéralisme », *Revue française de science politique*, vol. 33, 41-64.

MCCORMICK Brian J. [1992], *Hayek and the Keynesian Avalanche*, New York, St. Martin's Press.

MISES Ludwig von [1978], *Notes and Recollections*, South Holland, Illinois, Libertarian Press.

MOSS Laurence S. et VAUGHN Karen I. [1986], « Hayek's Ricardo Effect : A Second Look », *History of Political Economy*, vol. 18, 545-565.

MYRDAL Gunnar [1931], « Om penningteoretisk jämvikt », *Ekonomisk Tidskrift*, vol. 33, 191-302 ; *L'Équilibre monétaire*, Paris, Médicis, 1950 (traduit d'après la version anglaise augmentée et révisée de 1939).

NADEAU Robert [1999], *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France.

NEMO Philippe [1988], *La Société de droit selon F. A. Hayek*, Paris, Presses universitaires de France.

PARGUEZ Alain [1982], « Hayek et Keynes face à la crise », *Économies et sociétés*, vol. 16, 705-738.

PAYS Bruno [1991], *Libérer la monnaie : les contributions monétaires de Mises, Rueff et Hayek*, Paris, Presses universitaires de France.

POPPER Karl [1989], *La Quête inachevée : autobiographie intellectuelle*, Paris, Calmann-Lévy ; 1re éd. anglaise, 1974.

SCHMIDT Christian (éd.) [1999], *Revue d'économie politique*, vol. 109 (6), « Perspectives hayékiennes sur l'analyse économique ».

SHACKLE George L. S. [1933], « Some Notes on Monetary Theories of the Trade Cycle »,

Review of Economic Studies, vol. 1, 27-38.

SICARD François [1987], « Popper et Hayek : économie et politique », *Économies et sociétés*, vol. 21, 63-72.

SRAFFA Piero [1932], « Dr. Hayek on Money and Capital », *Economic Journal*, vol. 42, 42-53.

STEELE G. R. [1993], *The Economics of Friedrich Hayek*, New York, St. Martin's Press.

STREISSLER Erich *et alii* (éds) [1969], *Roads to Freedom : Essays in Honor of Friedrich Hayek*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

THALENHORST J. et WENIG A. [1984], « F. A. Hayek's *Prices and Production* Re-analyzed », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, vol. 199, 213-236.

TINBERGEN Jan [1935], « Annual Survey : Suggestion on Quantitative Business Cycle Theory », *Econometrica*, vol. 3, 241-308.

TOMLINSON Jim [1990], *Hayek and the Market*, Londres, Pluto Press.

TUTIN Christian [1988], « Intérêt et ajustement : le débat Hayek/Keynes (1931-1932) », *Économie appliquée*, vol. 41, 247-287.

VERGARA Francisco [1992], *Introduction aux fondements philosophiques du libéralisme*, Paris, La Découverte.

WALKER Graham [1986], *The Ethics of F. A. Hayek*, Lannam, Md, University Press of America.

WOOD John Cunningham et WOODS Ronald N. (éds) [1991], *Friedrich A. Hayek : Critical Assessments*, Londres, Routledge, 4 vol.

Table

Introduction : la reconstruction du libéralisme 3

I / Une traversée du XX^e siècle : esquisse biographique 6
La période viennoise (1899-1931) 6
La formation d'un penseur polyvalent 6
L'élaboration d'une vision économique 13
La période anglaise (1931-1949) 16
De l'économie à l'épistémologie 16
La croisade contre l'étatisme 18
De Chicago à Fribourg (1950-1992) 21
L'intermède américain : la traversée du désert 21
Le retour aux sources et la reconnaissance finale ... 22

II / La connaissance 25
Perception et ordre sensoriel 25
La nature de la perception 27
De la connaissance à la science 31
La division de la connaissance 31
Science et complexité 33
Du scientisme au totalitarisme 35

III / L'économie 40
Nature et méthode de la théorie économique 41
Science et jugements de valeur 41
L'illusion mathématique 42
L'illusion macroéconomique 46

L'analyse économique de Hayek 48
Prix, marché et équilibre 49
La monnaie 52
Capital, investissement et épargne 55
Fluctuations et crises 58
Le duel entre Hayek et Keynes 66
Rôle de l'État et politiques économiques 70
Une place pour l'État 72
La fiscalité 77

IV / La société 79
L'ordre spontané 81
L'artificiel et le naturel 81
Des édifices sans architecte 82
Une mise en ordre de l'inconnu 84
Règles et évolution 85
Droit et liberté 89
Les libertés 89
Liberté et coercition 90
Des règles aux lois 92
État et démocratie 94
Pouvoir et règle de droit 95
Les pièges de la démocratie 97
Une constitution idéale 99
Socialisme et conservatisme 101
Du socialisme au totalitarisme 101
Conservatisme et néolibéralisme 103

Conclusion 110

Bibliographie 113

Collection

R E P È R E S

dirigée par
JEAN-PAUL PIRIOU

avec BERNARD COLASSE, PASCAL COMBEMALE, FRANÇOISE DREYFUS, HERVÉ HAMON, DOMINIQUE MERLLIÉ *et* CHRISTOPHE PROCHASSON

L'affaire Dreyfus, n° 141, Vincent Duclert.
L'aménagement du territoire, n° 176, Nicole de Montricher.
L'analyse financière de l'entreprise, n° 153, Bernard Colasse.
L'argumentation dans la communication, n° 204, Philippe Breton.
Les banques, n° 21, Claude J. Simon.
Les bibliothèques, n° 247, Anne-Marie Bertrand.
Le budget de l'État, n° 33, Maurice Baslé.
Le calcul des coûts dans les organisations, n° 181, Pierre Mévellec.
Le calcul économique, n° 89, Bernard Walliser.
Le capitalisme historique, n° 29, Immanuel Wallerstein.
Les catégories socioprofessionnelles, n° 62, Alain Desrosières et Laurent Thévenot.
Les catholiques en France depuis 1815, n° 219, Denis Pelletier.
Le chômage, n° 22, Jacques Freyssinet.
Chronologie de la France au XX^e siècle, n° 286, Catherine Fhima.
Les collectivités locales, n° 242, Jacques Hardy.
Le commerce international, n° 65, Michel Rainelli.
La comptabilité anglo-saxonne, n° 201, Peter Walton.
La comptabilité en perspective, n° 119, Michel Capron.
La comptabilité nationale, n° 57, Jean-Paul Piriou.
La concurrence imparfaite, n° 146, Jean Gabszewicz.
La consommation des Français 1. n° 279 ; **2.** n° 280, Nicolas Herpin et Daniel Verger.
Les Constitutions françaises, n° 184, Olivier Le Cour Grandmaison.
Le contrôle de gestion, n° 227, Alain Burlaud, Claude J. Simon.
La Cour des comptes, n° 240, Rémi Pellet.
Coût du travail et emploi, n° 241, Jérôme Gautié.
Critique de l'organisation du travail, n° 270, Thomas Coutrot.
La décentralisation, n° 44, Xavier Greffe.
La démographie, n° 105, Jacques Vallin.
La dette des tiers mondes, n° 136, Marc Raffinot.
Le développement économique de l'Asie orientale, n° 172, Éric Bouteiller et Michel Fouquin.
Les DOM-TOM, n° 151, Gérard Belorgey et Geneviève Bertrand.
Le droit international humanitaire, n° 196, Patricia Buirette.
Droit de la famille, n° 239, Marie-France Nicolas-Maguin.
Le droit du travail, n° 230, Michèle Bonnechère.
Droit pénal, n° 225, Cécile Barberger.
Économie bancaire, n° 268, Laurence Scialom.
L'économie britannique depuis 1945, n° 111, Véronique Riches.
L'économie de l'Afrique, n° 117, Philippe Hugon.
Économie de l'automobile, n° 171, Jean-Jacques Chanaron et Yannick Lung.
L'économie de la culture, n° 192, Françoise Benhamou.
L'économie de la drogue, n° 213, Pierre Kopp.
Économie du droit, n° 261, Thierry Kirat.
Économie de la presse, n° 283, Patrick Le Floch et Nathalie Sonnac.
Économie de l'environnement, n° 252, Pierre Bontems et Gilles Rotillon.
L'économie des inégalités, n° 216, Thomas Piketty.

Économie de l'innovation, n° 259, Dominique Guellec.
L'économie de l'Italie, n° 175, Giovanni Balcet.
L'économie du Japon, n° 235, Évelyne Dourille-Feer.
L'économie des organisations, n° 86, Claude Menard.
Économie des réseaux, n° 293, Nicolas Curien.
Économie des ressources humaines, n° 271, François Stankiewicz.
Économie de la connaissance, n° 302, Dominique Foray.
L'économie de la RFA, n° 77, Magali Demotes-Mainard.
L'économie de la réglementation, n° 238, François Lévêque.
L'économie des relations interentreprises, n° 165, Bernard Baudry.
L'économie des services, n° 113, Jean Gadrey.
Économie et écologie, n° 158, Frank-Dominique Vivien.
L'économie française 2001, n° 306, OFCE.
L'économie informelle dans le tiers monde, n° 155, Bruno Lautier.
L'économie mondiale 2001, n° 296, CEPII.
L'économie mondiale des matières premières, n° 76, Pierre-Noël Giraud.
L'économie sociale, n° 148, Claude Vienney.
L'emploi en France, n° 68, Dominique Gambier et Michel Vernières.
Les employés, n° 142, Alain Chenu.
L'ergonomie, n° 43, Maurice de Montmollin.
Éthique économique et sociale, n° 300, Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs.
L'éthique dans les entreprises, n° 263, Samuel Mercier.
Les étudiants, n° 195, Olivier Galland et Marco Oberti.
L'Europe politique, n° 190, Guillaume Courty et Guillaume Devin.
L'Europe sociale, n° 147, Daniel Lenoir.
Le FMI, n° 133, Patrick Lenain.
La fonction publique, n° 189, Luc Rouban.
La formation professionnelle continue, n° 28, Claude Dubar.
La France face à la mondialisation, n° 248, Anton Brender.
Les grandes économies européennes, n° 256, Jacques Mazier.
Histoire de l'administration, n° 177, Yves Thomas.
Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954, n° 102, Benjamin Stora.
Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, n° 140, Benjamin Stora.
Histoire de l'Europe monétaire, n° 250, Jean-Pierre Patat.
Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962, n° 115, Benjamin Stora.
Histoire des idées politiques en France au XIX^e siècle, n° 243, Jérôme Grondeux.
Histoire des idées socialistes, n° 223, Noëlline Castagnez.
Histoire du Parti communiste français, n° 269, Yves Santamaria.
Histoire du parti socialiste, n° 222, Jacques Kergoat.
Histoire de la philosophie, n° 95, Christian Ruby.
Histoire politique de la III^e République, n° 272, Gilles Candar.
Histoire politique de la IV^e République, n° 299, Éric Duhamel.
Histoire du travail des femmes, n° 284, Françoise Battagliola.
Histoire du radicalisme, n° 139, Gérard Baal.
Histoire sociale du cinéma français, n° 305, Yann Darré.
Histoire de la sociologie :
1. Avant 1918, n° 109
2. Depuis 1918, n° 110, Charles-Henri Cuin et François Gresle.
Histoire des théories de l'argumentation, n° 292, Philippe Breton et Gilles Gauthier.
Histoire des théories de la communication, n° 174, Armand et Michèle Mattelart.
Histoire de l'URSS, n° 150, Sabine Dullin.

Introduction à l'histoire de la France au XX^e siècle, n° 285, Christophe Prochasson.
L'histoire des États-Unis depuis 1945, n° 104, Jacques Portes.
L'indice des prix, n° 9, Jean-Paul Piriou.
L'industrie française, n° 85, Michel Husson et Norbert Holcblat.
Inflation et désinflation, n° 48, Pierre Bezbakh.
Introduction à la comptabilité d'entreprise, n° 191, Michel Capron et Michèle Lacombe-Saboly.
Introduction au droit, n° 156, Michèle Bonnechère.
Introduction à l'économie de Marx, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.
Introduction à Keynes, n° 258, Pascal Combemale.
Introduction à la microéconomie, n° 106, Gilles Rotillon.
Introduction à la philosophie politique, n° 197, Christian Ruby.
Introduction aux sciences de la communication, n° 245, Daniel Bougnoux.
Introduction aux théories économiques, n° 262, Françoise Dubœuf.
L'Islam, n° 82, Anne-Marie Delcambre.
Les jeunes, n° 27, Olivier Galland.
Le judaïsme, n° 203, Régine Azria.
La justice en France, n° 116, Dominique Vernier.
Lexique de sciences économiques et sociales, n° 202, Jean-Paul Piriou.
Macroéconomie. Consommation et épargne, n° 215, Patrick Villieu.
Macroéconomie financière :
1. Finance et croissance, n° 307
2. Cycles, crises et politique monétaire, n° 308, Michel Aglietta.
Macroéconomie : l'investissement, n° 278, Patrick Villieu.
Le management international, n° 237, Isabelle Huault.
Les marchés du travail en Europe, n° 291, IRES.
La méthode en sociologie, n° 194, Jean-Claude Combessie.
Les méthodes en sociologie : l'observation, n° 234, Henri Peretz.
Méthodologie de l'investissement dans l'entreprise, n° 123, Daniel Fixari.
Les métiers de l'hôpital, n° 218, Christian Chevandier.
La mobilité sociale, n° 99, Dominique Merllié et Jean Prévot.
Le modèle japonais de gestion, n° 121, Annick Bourguignon.
Les modèles productifs, n° 298, Robert Boyer et Michel Freyssenet.
La modernisation des entreprises, n° 152, Danièle Linhart.
La mondialisation de la culture, n° 260, Jean-Pierre Warnier.
La mondialisation de l'économie :
1. Genèse, n° 198,
2. Problèmes, n° 199, Jacques Adda.
La monnaie et ses mécanismes, n° 295, Dominique Plihon.
Les multinationales globales, n° 187, Wladimir Andreff.
La notion de culture dans les sciences sociales, n° 205, Denys Cuche.
La nouvelle économie, n° 303, Patrick Artus.
La nouvelle économie chinoise, n° 144, Françoise Lemoine.
Nouvelle histoire économique de la France contemporaine :
1. L'économie préindustrielle (1750-1840), n° 125, Jean-Pierre Daviet.
2. L'industrialisation (1830-1914), n° 78, Patrick Verley.
3. L'économie libérale à l'épreuve (1914-1948), n° 232, Alain Leménorel.
4. L'économie ouverte (1948-1990), n° 79, André Gueslin.
La nouvelle microéconomie, n° 126, Pierre Cahuc.
La nouvelle théorie du commerce international, n° 211, Michel Rainelli.
Les nouvelles théories de la croissance, n° 161, Dominique Guellec et Pierre Ralle.
Les nouvelles théories du marché du travail, n° 107, Anne Perrot.
L'ONU, n° 145, Maurice Bertrand.
L'Organisation mondiale du commerce, n° 193, Michel Rainelli.

Les outils de la décision stratégique 1 : Avant 1980, n° 162,
2 : Depuis 1980, n° 163,
José Allouche et Géraldine Schmidt.
Les personnes âgées, n° 224,
Pascal Pochet.
La philosophie de Marx, n° 124,
Étienne Balibar.
La politique de l'emploi, n° 228,
DARES.
La politique financière de l'entreprise, n° 183,
Christian Pierrat.
La population française, n° 75,
Jacques Vallin.
La population mondiale, n° 45,
Jacques Vallin.
Le postcommunisme en Europe,
n° 266, François Bafoil.
La presse magazine, n° 264,
Jean-Marie Charon.
La presse quotidienne, n° 188,
Jean-Marie Charon.
La protection sociale, n° 72,
Numa Murard.
Les protestants en France depuis 1789, n° 273, Rémi Fabre
La psychanalyse, n° 168,
Catherine Desprats-Péquignot.
La publicité, n° 83, Armand Mattelart.
Quel avenir pour nos retraites ?,
n° 289, Gaël Dupont
et Henri Sterdyniak.
La question nationale au XIX^e siècle,
n° 214, Patrick Cabanel.
Le régime de Vichy, n° 206,
Marc Olivier Baruch.
Le régime politique de la V^e République, n° 253,
Bastien François.
Les régimes politiques, n° 244,
Arlette Heymann-Doat.
La régionalisation de l'économie mondiale, n° 288, Jean-Marc Siroën.
Le revenu minimum garanti, n° 98,
Chantal Euzéby.
Les revenus en France, n° 69,
Yves Chassard
et Pierre Concialdi.
La santé des Français, n° 180,
Haut Comité à la santé publique.
Les sciences de l'éducation, n° 129,
Éric Plaisance et Gérard Vergnaud.
La sexualité en France, n° 221,
Maryse Jaspard.
La sociologie économique, n° 274,
Philippe Steiner.
La sociologie de Durkheim, n° 154,
Philippe Steiner.
Sociologie de la bourgeoisie, n° 294,
Michel Pinçon et
Monique Pinçon-Charlot.
Sociologie de l'éducation, n° 169,
Marlaine Cacouault
et Françoise Œuvrard.
Sociologie de l'emploi, n° 132,
Margaret Maruani et
Emmanuèle Reynaud.
Sociologie de l'organisation sportive,
n° 281, William Gasparini.
La sociologie de Marx, n° 173,
Jean-Pierre Durand.
La sociologie de Norbert Elias,
n° 233, Nathalie Heinich.
Sociologie des cadres, n° 290,
Paul Bouffartigue et Charles Gadea.
Sociologie des entreprises, n° 210,
Christian Thuderoz.
Sociologie des mouvements sociaux,
n° 207, Erik Neveu.
Sociologie des organisations, n° 249,
Lusin Bagla-Gökalp.
Sociologie des relations professionnelles, n° 186,
Michel Lallement.
Sociologie des syndicats, n° 304,
Dominique Audolfatto
et Dominique Labbé.
La sociologie du chômage, n° 179,
Didier Demazière.
Sociologie du droit, n° 282,
Évelyne Séverin.
Sociologie du sport, n° 164,
Jacques Defrance.
La sociologie du travail, n° 257,
Sabine Erbès-Seguin.
La sociologie en France, n° 64,
ouvrage collectif.
Sociologie historique du politique,
n° 209, Yves Déloye.
Les sondages d'opinion, n° 38,
Hélène Meynaud et Denis Duclos.
Les stratégies des ressources humaines, n° 137, Bernard Gazier.
Le syndicalisme en France depuis 1945, n° 143, René Mouriaux.
Le syndicalisme enseignant, n° 212,
Bertrand Geay.
Le système éducatif, n° 131,
Maria Vasconcellos.

Le système monétaire international, n° 97, Michel Lelart.
Les taux de change, n° 103, Dominique Plihon.
Les taux d'intérêt, n° 251, A. Benassy-Quéré, L. Boone et V. Coudert.
Les tests d'intelligence, n° 229, Michel Huteau et Jacques Lautrey.
La théorie de la décision, n° 120, Robert Kast.
Les théories économiques du développement, n° 108, Elsa Assidon.
La théorie économique néoclassique :
1. Microéconomie, n° 275,
2. Macroéconomie, n° 276, Bernard Guerrien.
Les théories de la monnaie, n° 226, Anne Lavigne et Jean-Paul Pollin.
Les théories des crises économiques, n° 56, Bernard Rosier.
Les théories du salaire, n° 138, Bénédicte Reynaud.
Les théories sociologiques de la famille, n° 236, Catherine Cicchelli-Pugeault et Vincenzo Cicchelli.
Le tiers monde, n° 53, Henri Rouillé d'Orfeuil.
Le travail des enfants dans le monde, n° 265, Bénédicte Manier.
Travail et emploi des femmes, n° 287, Margaret Maruani.
Les travailleurs sociaux, n° 23, Jacques Ion et Jean-Paul Tricart.
L'Union européenne, n° 170, Jacques Léonard et Christian Hen.
L'urbanisme, n° 96, Jean-François Tribillon.

Dictionnaires

R E P È R E S

Dictionnaire de gestion, Élie Cohen.
Dictionnaire d'analyse économique, *microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Bernard Guerrien.

Guides

R E P È R E S

L'art de la thèse, *Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Michel Beaud.
Guide du stage en entreprise, Michel Villette.
Guide de l'enquête de terrain, Stéphane Beaud, Florence Weber.
Voir, comprendre, analyser les images, Laurent Gervereau.

Manuels

R E P È R E S

Analyse macroéconomique 1.
Analyse macroéconomique 2.
17 auteurs sous la direction de Jean-Olivier Hairault.

Composition Facompo, Lisieux (Calvados)
Achevé d'imprimer en janvier 2001 sur les presses
de l'imprimerie Campin, Tournai (Belgique)
Dépôt légal : février 2001

Gilles Dostaler

Le libéralisme de Hayek

Friedrich Hayek (1899-1992) a été, sur le plan de la pensée mais aussi sur celui de l'action, un des principaux artisans de la reconstruction du libéralisme au XX^e siècle.

À travers une œuvre abondante et dense, Hayek a cherché à donner de nouveaux fondements à un libéralisme qu'il a sans relâche opposé au keynésianisme et à toutes les formes d'interventionnisme. Ce livre présente toutes les facettes d'une pensée complexe qui se déploie aussi bien dans les domaines de la psychologie et de la philosophie que dans ceux de l'économie, de la politique et du droit. Dans un univers académique hautement spécialisé, c'est une approche globale et multidisciplinaire des phénomènes sociaux que nous offre Hayek, qui se considérait d'abord comme un économiste. Le lecteur découvrira un penseur à bien des égards hétérodoxe, y compris face à un courant de pensée néolibéral qui se réclame de lui.

Gilles Dostaler, professeur au département des sciences économiques de l'université du Québec à Montréal, est l'auteur de nombreux ouvrages dans le domaine de l'histoire de la pensée économique, domaine dont il est un spécialiste largement reconnu.

DANS LA MÊME COLLECTION

Éthique économique et sociale • Histoire des idées socialistes • Introduction à Keynes • Introduction aux théories économiques • La mondialisation de l'économie • La théorie économique néoclassique • Les théories des crises économiques...

Collection

R E P È R E S

Plus de 300 synthèses à jour, rédigées par des spécialistes reconnus en économie, gestion, histoire, sociologie, etc. ⇨ **Liste à la fin de ce livre.**

Pour en savoir plus :
www.collectionreperes.com

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

ISBN 2-7071-3384-1

9 782707 133847